



LE PRIX  
**HIPPOCRATE**

CATALYSEUR D'INNOVATION GÉNÉRATEUR DE VALEUR

**CONCOURS DU PRIX HIPPOCRATE 2026**  
**APPEL DE CANDIDATURES**



- 16<sup>e</sup> ÉDITION -

# TABLE DES MATIÈRES

## APPEL DE CANDIDATURES 2026

Introduction .....	3
Contexte 2026.....	4
Catégories de projets.....	6
Admissibilité.....	7

## SOUSSION DES CANDIDATURES.....8

Échéancier.....	9
Choix du prix et de la catégorie/formulaire à compléter.....	10

## DESCRIPTIONS DES PRIX 2026

### Santé des populations et parcours intégrés

1. Prix innovation – Prévention intégrée et santé durable.....	14
2. Prix innovation Jean-Paul Marsan – Transformation des parcours complexes et de création de valeur en santé .....	20

### Ancrage humain et transformation des soins

3. Prix innovation – Au cœur de l'humain et de la qualité .....	27
---	----

### Intelligence des systèmes et excellence opérationnelle

4. Prix innovation – Intelligence artificielle.....	34
5. Prix innovation – Transformation numérique .....	40
6. Prix innovation – Logistique et approvisionnement .....	46
7. Prix innovation – Technologies et performance des systèmes.....	52

### Recherche intégrée et impact accéléré

8. Prix innovation – Recherche translationnelle.....	59
--	----

### Leadership humain et compétences émergentes

9. Prix innovation – Nouvelle génération et talents de la relève .....	66
10. Prix innovation – Main-d'œuvre adaptative et transformation des compétences et des pratiques.....	71

### Leadership québécois à l'international

11. Prix innovation – Rayonnement international et transfert de valeur .....	78
--	----

### Solutions internationales à impact local

12. Prix innovation – Solutions internationales, mise en œuvre locale .....	84
---	----

FICHE DE PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE.....	89
--	----

ANNEXE .....	93
--------------	----



## CONCOURS DES PRIX HIPPOCRATE 2026

### APPEL DE CANDIDATURES

#### INTRODUCTION

Les Prix Hippocrate reconnaissent et propulsent des innovations qui contribuent concrètement à l'évolution des systèmes de santé et de services sociaux.

L'édition 2026 marque une évolution majeure du concours. Dans un contexte de transformation rapide des besoins, des trajectoires de soins et des organisations, les Prix Hippocrate renforcent leur rôle comme levier d'identification, de valorisation et d'accélération des initiatives à fort impact.

Le concours met en lumière des projets capables d'améliorer les soins, les services, les parcours de vie et la performance globale des systèmes, tout en répondant à la complexité croissante des réalités cliniques, humaines, organisationnelles et technologiques.

#### UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LA VALEUR ET L'IMPACT RÉEL

Les Prix Hippocrate valorisent des innovations qui démontrent une contribution tangible à l'amélioration de la santé et du bien-être des populations.

Les projets soumis doivent générer des résultats mesurables, s'intégrer dans les pratiques réelles et démontrer leur capacité à créer de la valeur pour les usagers, les équipes, les organisations et les systèmes. Le concours reconnaît particulièrement les initiatives capables d'agir dans des environnements complexes, de favoriser la fluidité des parcours et de soutenir une transformation durable des pratiques.

Cette vision s'inscrit dans une approche intégrée couvrant l'ensemble du continuum de santé et de services sociaux, de la prévention jusqu'aux trajectoires de vie avec la maladie, en tenant compte des dimensions humaines, organisationnelles, technologiques, numériques et intersectorielles qui influencent désormais la performance des systèmes.

L'édition 2026 accorde également une place importante à la recherche translationnelle et au transfert des connaissances afin de favoriser le passage plus rapide des découvertes, des savoirs et des innovations vers les pratiques cliniques, organisationnelles et populationnelles.

## UN CONTEXTE DE TRANSFORMATION PROFONDE

Les systèmes de santé et de services sociaux évoluent dans un contexte marqué par la complexification des besoins, la croissance des maladies chroniques, la fragmentation des trajectoires, les pressions sur les ressources humaines et l'intégration accélérée du numérique, des données et de l'intelligence artificielle.

Dans cet environnement, l'innovation ne peut plus être envisagée uniquement comme une idée ou une expérimentation. Elle doit démontrer sa capacité à produire des effets concrets, durables et transférables dans les milieux réels.


L'édition 2026 accorde ainsi une importance particulière :

- à la démonstration de résultats et de valeur mesurable;
- à l'intégration des innovations dans les trajectoires et les organisations;
- à la collaboration interprofessionnelle et intersectorielle;
- à la reproductibilité et au passage à l'échelle;
- à la diffusion des meilleures pratiques et des connaissances;
- à la capacité de créer des alliances porteuses d'impact pour les populations.

## UN CONCOURS OUVERT ET TOURNÉ VERS L'AVENIR

Le concours s'adresse aux équipes des **multiples** réseaux ayant des liens avec la santé et les services sociaux, aux organisations publiques, privées, associatives et communautaires, aux milieux académiques, de la recherche et de l'innovation, aux entreprises et innovateurs en santé, ainsi qu'aux partenariats intersectoriels entre des acteurs ayant des responsabilités en santé.

Le concours valorise les collaborations structurantes et les initiatives qui créent des ponts entre les milieux clinique, scientifique, technologique, académique, communautaire et organisationnel.



En nouveauté pour 2026, le concours est désormais **ouvert à des initiatives hors Québec et internationales**, lorsque celles-ci démontrent une valeur éprouvée dans leur contexte d'origine et présentent un potentiel structuré d'adaptation au Québec et d'amélioration concrète pour la santé des populations et l'évolution des systèmes.

Le concours souhaite favoriser les rapprochements entre les différents acteurs de l'innovation afin d'accélérer la circulation des connaissances, l'émergence de solutions à fort impact et le développement de collaborations locales, pancanadiennes et internationales.

## **UNE VISION D'AVENIR**

Les Prix Hippocrate aspirent à devenir un espace de convergence et d'accélération des innovations à forte valeur en santé et services sociaux.

Au-delà de la reconnaissance des projets, le concours vise à soutenir l'émergence de solutions capables d'inspirer les pratiques, de renforcer les systèmes et de contribuer durablement à l'amélioration de la santé des populations.

À travers cette édition, les Prix Hippocrate contribuent au rayonnement des innovations, des talents et des collaborations qui façonnent la santé de demain, ici et ailleurs.

## CATÉGORIES DE PROJETS POUR CHAQUE PRIX

**Chaque prix comporte deux catégories.**

### PROJET TRANSFORMATEUR

- Doit présenter un niveau de maturité avancé et être en activité depuis 18 mois.
- Doit démontrer des résultats mesurables.
- Doit disposer de preuves solides démontrant la création de valeur (données avant/après).
- Doit démontrer une intégration, une transférabilité ou une évolutivité réelle.
- Doit être soutenu par les parties prenantes concernées.
- Doit démontrer son évolution, s'il a déjà été soumis par le passé et n'a pas été sélectionné pour une subvention.
- Doit s'inscrire dans l'approche de soins et de services centrés sur la personne et fondés sur la valeur, ainsi que dans le quintuple objectif ministériel.

### PROJET ÉMERGENT

- Doit être en phase initiale ou intermédiaire, et constituer une preuve de concept.
- Doit être en place depuis au moins six mois.
- Doit présenter un fort potentiel de création de valeur;
- Doit disposer d'un mécanisme de mesure des résultats ainsi que de données démontrant à la fois les aspects innovants du projet, les résultats préliminaires obtenus et les indicateurs en cours d'élaboration.
- Doit démontrer une capacité et un potentiel de croissance, ainsi que les étapes nécessaires à la mise à l'échelle.
- Doit s'inscrire dans l'approche de soins et de services centrés sur la personne et fondés sur la valeur, ainsi que dans le quintuple objectif ministériel.

Notes :

- Pour le *Prix innovation – Nouvelle génération et talents de la relève*, le projet doit être implanté depuis plus de trois mois.
- Toutes les candidatures soumises au *Prix innovation – Partenariats internationaux à valeur ajoutée* doivent être déposées dans la catégorie *Solutions internationales à impact local*, quelle que soit la nature du projet; il existe seulement pour ce prix, la catégorie intitulée : *Projet Transformateur*.

## ADMISSIBILITÉ

- ✓ Le concours des Prix Hippocrate est ouvert aux organisations reliées à la santé et aux services sociaux qui collaborent à un projet d'innovation interdisciplinaire ou intersectoriel. Il peut s'agir de la communauté scientifique ou du secteur privé, public, associatif ou communautaire. La synergie entre ces entités permet d'étendre l'impact du projet au-delà de la sphère immédiate pour servir des intérêts sociétaux plus larges. Dans ce contexte, les organisations se caractérisent par leur engagement à favoriser l'innovation grâce à la collaboration entre différents secteurs et disciplines, contribuant ainsi à l'amélioration des soins et des services pour les usagers, à l'avancement des connaissances, au développement technologique et au bien-être de la société.
- ✓ Les organisations travaillent ensemble pour contribuer à une innovation qui repose sur des partenariats avec des réseaux ou des centres de recherche et qui intègre également une dimension de responsabilité envers la population dans son développement ou ses résultats.
- ✓ La composition et la collaboration de l'équipe reflètent une diversité d'expertises et de ressources visant à atteindre un objectif innovant commun : améliorer la valeur du point de vue des utilisateurs et de la population en général, ainsi que le bien-être des parties prenantes du système.

### **Une candidature ne sera pas acceptée si :**

- le projet est soumis dans plus d'une catégorie de prix;
- un Prix Hippocrate a déjà été décerné à ce même projet lors d'une édition précédente, et pour le même prix;
- elle comprend des pièces jointes : aucune pièce jointe ne sera acceptée lors de la soumission de la candidature;
- le projet est opérationnel depuis moins de 6 mois pour les projets émergents ou depuis moins de 18 mois pour les projets transformateurs. Une exception s'applique au *Prix innovation – Nouvelle génération et talents de la relève*, pour lequel le projet doit être opérationnel depuis plus de 3 mois.

### **Remarques supplémentaires**

- Un projet ayant déjà remporté un prix dans la catégorie Émergent demeure admissible dans la catégorie Transformateur s'il répond aux critères de cette dernière.
- Un projet déjà soumis sans avoir reçu de prix peut être présenté à nouveau s'il démontre une évolution.

## SOUSSION DES CANDIDATURES

### Pour être acceptée, chaque candidature doit :

- ✓ Être soumise au plus tard **le 3 septembre 2026, 23 h 59**;
- ✓ Préciser la catégorie dans laquelle le projet est présenté. Un projet ne peut être soumis que pour un seul prix. *Une exception s'applique toutefois aux organisations pancanadiennes ou internationales, présentant un projet dans la catégorie Solutions internationales à impact local, mais dont les équipes participent aussi conjointement à un projet soumis, par une organisation du Québec, dans une autre catégorie, et avec lesquelles elles collaborent au projet;*
- ✓ Se rapporter à un projet mené de manière interdisciplinaire et/ou intersectorielle;
- ✓ Respecter les critères de mise en forme suivants : la police doit être Times New Roman; les titres doivent être en caractères de 12 points et en gras; le texte doit être en caractères de 12 points, à interligne simple, avec un espacement de 6 points après les paragraphes; les marges (gauche, droite, haut et bas) doivent être de 3 centimètres;
- ✓ Expliquer les résultats visés et obtenus pour les différentes phases du projet.

**Note : Une série de questions accompagne la description de chaque prix. Ces questions sont fournies à titre indicatif seulement et les éléments de réponse devraient normalement se retrouver dans les réponses aux critères.**

De plus, dans le cadre de l'édition 2026, les indicateurs de performance (KPI) développés par Inforoute Canada et présentés en annexe de ce document sont proposés à titre de référence afin d'harmoniser et de renforcer l'évaluation des retombées des projets soumis. Les candidats sont fortement encouragés à s'en inspirer dans la description et la mesure de leurs résultats. Vous n'êtes pas tenus de rendre compte de toutes les familles d'indicateurs clés de performance; sélectionnez, si c'est possible, les indicateurs qui correspondent le mieux aux objectifs et au stade de maturité du projet.

**Nous vous demandons cependant, et si les informations sont disponibles, de compléter en une page les éléments de contenu du tableau intitulé : Champs attendus du tableau des indicateurs clés de performance, qui se trouve dans l'annexe.**

Enfin, prendre note que le jury reconnaît que ces KPI ont pu ne pas être disponibles ou intégrés au moment de la conception de certains projets : leur utilisation sera donc appréciée de manière contextuelle, en fonction du degré d'appropriation possible par les équipes candidates.

## Une candidature complète comprend les éléments suivants :

- Formulaire de candidature
- Document Word dûment rempli, conforme aux critères de mise en forme décrits ci-dessus (**maximum de 10 pages**). Les vidéos et pièces jointes supplémentaires ne seront pas prises en compte dans l'analyse du projet.
  - L'ajout d'une page supplémentaire pour les réponses (si disponibles) au tableau intitulé : Champs attendus du tableau des indicateurs clés de performance, qui se trouve dans la section annexe du document sur les KPI.
- Résumé d'une page (300 mots maximum) décrivant et mettant en évidence les éléments suivants :
  - Le problème abordé et ses causes profondes
  - Le caractère innovant et la création de valeur de la solution proposée
  - Les principaux résultats obtenus ou attendus, la mesure des résultats et la performance reflétée dans les résultats
  - L'intégration effective et les avantages pour la clientèle cible;
  - Les gains obtenus grâce aux partenariats développés, aux synergies interdisciplinaires et intersectorielles et à la complémentarité des organisations.

Notes : Le résumé d'une page sera utilisé pour l'analyse préliminaire des projets afin de s'assurer de leur conformité aux critères du concours 2026 et de leur admissibilité, avant leur examen par les comités du jury.

Pour les équipes lauréates, ce résumé sera utilisé pour publication dans la revue numérique Hippocrate.

- Autorisation d'utiliser les informations relatives au projet par le biais des mécanismes mis en œuvre par les organisateurs du Prix Hippocrate et ses collaborateurs (site web, revue Hippocrate, infolettre, gala, collaborations en matière de recherche, d'éducation, de développement, ou autres médiums des partenaires visant à promouvoir les lauréats et les projets).

## Soumission de la candidature

Veuillez envoyer votre formulaire dûment rempli à [candidature2026@prixhippocrate.ca](mailto:candidature2026@prixhippocrate.ca). Veuillez noter que seules les candidatures complètes soumises par voie électronique seront acceptées.

## CALENDRIER

Ouverture des candidatures : **29 mai 2026**

Date limite de dépôt des candidatures : ~~9 juillet 2026, 23 h 59~~

**Prolongation : 3 septembre 2026, 23 h 59**

Évaluation et sélection des candidatures par le jury : **fin-été 2026**

Activités de présentation des Prix Hippocrate : **29 octobre 2026**



## CHOIX DU PRIX ET DE LA CATÉGORIE

### Formulaire à compléter

Les participants à l'appel à candidatures 2026 doivent préciser le prix et la catégorie pour lesquels ils postulent. Un seul choix est autorisé par projet, à l'exception des prix 11 et 12 (voir les notes de bas de page dans les sections concernées).

✓ **Je sou mets mon projet pour : (Cochez le prix et sa catégorie)**

	Catégorie Transformateur	Catégorie Émergent
<b>Santé des populations et parcours intégrés</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>Prix innovation – Prévention intégrée et santé durable</li> <li>Prix innovation Jean-Paul Marsan – Transformation des parcours complexes et de création de valeur en santé</li> </ol>		
<b>Ancrage humain et transformation des soins</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>Prix innovation – Au cœur de l'humain et de la qualité</li> </ol>		
<b>Intelligence des systèmes et excellence opérationnelle</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>Prix innovation – Intelligence artificielle</li> <li>Prix innovation – Transformation numérique</li> <li>Prix innovation – Logistique et approvisionnement</li> <li>Prix innovation – Technologies et performance des systèmes</li> </ol>		
<b>Recherche intégrée et impact accéléré</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>Prix innovation – Recherche translationnelle</li> </ol>		
<b>Leadership humain et compétences émergentes</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>Prix innovation – Nouvelle génération et talents de la relève</li> <li>Prix innovation – Main-d'œuvre adaptative, transformation des compétences et des pratiques</li> </ol>		
<b>Leadership québécois à l'international</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>Prix innovation – Rayonnement international et transfert de valeur</li> </ol>		N/A
<b>Solutions internationales à impact local</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>Prix innovation – Solutions internationales, mise en œuvre locale</li> </ol>		N/A

## COMMENT SOUMETTRE VOTRE PROJET ET COMMENT IL SERA ÉVALUÉ

### Chaque projet soumis doit démontrer de manière claire et étayée :

- Les **véritables défis auxquels il s'attaque**, y compris les causes du problème et la situation initiale;
- **La complexité du contexte** dans lequel il s'inscrit (clientèle, organisation, ressources, parcours, etc.);
- **La pertinence de la solution proposée** et sa capacité à répondre concrètement aux besoins identifiés;
- Son niveau d'intégration dans les pratiques de soins et les systèmes liés à la santé;
- **Les résultats obtenus ou attendus**, étayés par des indicateurs mesurables et comparables;
- Son adaptabilité, son évolutivité et sa reproductibilité.

### Les informations fournies doivent être :

- Factuelles et étayées par des données, lorsqu'elles sont disponibles;
- **Structurées et cohérentes** avec les objectifs du projet;
- **Comparables dans le temps**, notamment grâce à des données avant et après ou à des analyses équivalentes;
- **Ancrées dans les réalités du terrain**, en tenant compte des contraintes et des dynamiques propres au système de santé.

Une attention particulière est accordée à **la démonstration des résultats** et à la capacité du projet à avoir un impact concret sur :

- La santé et le bien-être des personnes;
- L'expérience des usagers et des professionnels;
- La qualité, la sécurité et l'adéquation des soins, des services et de la recherche;
- L'efficacité et la performance globale du système.

Les projets doivent également montrer comment ils tirent parti des différentes composantes du système, notamment les ressources humaines, les organisations, les technologies, les infrastructures et la logistique, et comment ces composantes interagissent dans un contexte marqué par des défis de plus en plus complexes.

Enfin, les initiatives soumises doivent démontrer leur capacité à s'inscrire dans l'évolution du système, que ce soit par leur potentiel de déploiement, leur reproductibilité ou leur contribution à l'adoption de pratiques exemplaires, tant au Québec qu'à l'échelle internationale.



LE PRIX  
**HIPPOCRATE**  
CATALYSEUR D'INNOVATION GÉNÉRATEUR DE VALEUR

**CONCOURS DU PRIX HIPPOCRATE 2026**  
**DESCRIPTION DES PRIX**





CATÉGORIE – CONCOURS 2026  
**SANTÉ DES POPULATIONS ET PARCOURS INTÉGRÉS**

## 1. Prix innovation – Prévention intégrée et santé durable

Ce prix reconnaît des initiatives novatrices qui améliorent durablement la santé, le mieux-être et la santé globale des populations en agissant en amont des causes fondamentales des maladies, des vulnérabilités et de la détérioration des conditions de santé. Il met en lumière des interventions qui visent à prévenir l'apparition des problèmes de santé, à en limiter la progression, les complications ou les rechutes, ainsi qu'à transformer positivement les trajectoires de vie (santé, soins et services). Cette approche englobe autant les actions destinées aux personnes en santé que celles visant à prévenir l'aggravation de la situation des personnes vivant déjà avec une maladie, une incapacité, des facteurs de risque ou des conditions chroniques, dans une logique continue de prévention, de promotion de la santé et de maintien du mieux-être.

Le prix valorise des projets qui s'attaquent aux déterminants sociaux, économiques, environnementaux, culturels et comportementaux de la santé, en reconnaissant que la santé se construit bien au-delà du système de soins. Dans une perspective de santé durable — soit « un esprit sain dans un corps sain, dans des milieux de vie et des environnements sains, sur une planète en santé » — il souligne l'importance d'agir sur les milieux de vie, les conditions de travail et d'existence, les environnements physiques et sociaux, les habitudes de vie, l'alimentation, l'activité physique, l'éducation, l'habitation, le transport, l'environnement, la culture et l'ensemble des facteurs qui influencent durablement la santé et la qualité de vie des populations.

Les initiatives reconnues se distinguent par leur capacité à mobiliser une collaboration intersectorielle et multidisciplinaire forte, impliquant les citoyens, les communautés, le milieu associatif, les établissements, les municipalités, les acteurs gouvernementaux, les milieux de recherche et d'enseignement ainsi que les différents réseaux publics et privés concernés. Elles démontrent une volonté de « fabriquer de la santé » collectivement, en renforçant le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités, en favorisant la participation citoyenne et en réduisant les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, dans une perspective d'équité et de responsabilité populationnelle.

Les projets retenus démontrent une création de valeur mesurable, structurante et durable, tant sur les plans individuel et populationnel que systémique. Ils contribuent à améliorer les résultats de santé, l'expérience citoyenne, la qualité de vie et l'utilisation des ressources, tout en réduisant la pression sur le système de santé et de services sociaux. Ils reposent sur des mécanismes rigoureux de mesure, d'évaluation et d'apprentissage, et présentent un fort potentiel de pérennité, d'adaptation, de transférabilité et de passage à l'échelle dans différents contextes et milieux.

Ce prix reconnaît des initiatives novatrices qui améliorent durablement le mieux-être et la santé globale des populations en agissant en amont sur les causes.

## Éléments essentiels

- ✓ Décrire clairement les causes profondes, les déterminants, la population, le territoire ou le contexte ciblés par l'initiative.
- ✓ Expliquer comment l'initiative prévient l'apparition, limite la progression ou améliore les trajectoires de santé durables.
- ✓ Montrer comment les environnements de vie, les comportements, les politiques, les conditions communautaires ou les facteurs structurels contribuent au soutien.
- ✓ Nommer les partenaires intersectoriels et décrire leurs rôles concrets.
- ✓ Décrire la participation des citoyens, des patients, des familles, de la communauté et de ses réseaux, et la manière dont l'autodétermination est encouragée.
- ✓ Fournir des indicateurs, des références, des objectifs, des sources de données, une stratification en fonction de l'équité et des périodes.
- ✓ Montrer les premiers enseignements tirés pour les projets émergents et l'impact longitudinal démontré pour les projets transformateurs.
- ✓ Expliquer les conditions de durabilité, d'adaptation et de mise à l'échelle.
- ✓ Montrer, le cas échéant, comment les données, les outils numériques ou l'IA contribuent à la valeur de la prévention et à la santé durable.

La candidature doit établir un lien concret entre les déterminants, les activités d'intervention, les données probantes, l'équité et la création de valeur.

## Critères

### 1. Pertinence et compréhension des déterminants

- Présenter la définition des populations cibles, des territoires, des vulnérabilités ou des groupes prioritaires, et la prise en compte délibérée des contextes vulnérables et des groupes prioritaires.
- Identifier clairement les déterminants de santé ciblés (sociaux, économiques, environnementaux, comportementaux et structurels) et leurs liens avec le défi en matière de prévention et de santé durable.
- Démontrer une compréhension des causes sous-jacentes influençant la santé et les trajectoires de vie en documentant les enjeux à partir de données populationnelles.
- Montrer le caractère original de l'approche, sa pertinence et son ancrage dans des besoins réels.

### 2. Effets durables sur la santé et les structures

- Expliquer la manière dont l'initiative agit en amont sur les comportements, les environnements ou les conditions de vie, ou les déterminants structurels.
- Montrer la probabilité d'améliorations durables du bien-être, de la santé globale et des trajectoires de santé.
- Illustrer des transformations concrètes montrant un effet sur la prévention ou la réduction de la progression des maladies.

### **3. Collaboration intersectorielle et ancrage local**

- Montrer l'étendue, la pertinence et l'engagement des partenaires intersectoriels, de même que la clarté des rôles, des responsabilités, des mécanismes de coordination et de la gouvernance, et montrer la façon dont s'articulent les rôles et contributions de chaque partenaire autour d'un objectif commun de création de milieux de vie sains et en santé.
- Illustrer l'ancrage dans un territoire ou un milieu de vie et la mise en place d'un écosystème local favorable à la santé.
- Montrer comment sont pris en compte les différents indicateurs et dimensions liés à la santé durable et l'intégration opérationnelle des partenariats intersectoriels (publics, communautaires, associatifs, etc.) dans toutes les étapes du projet.
- Présenter des preuves d'une collaboration stable dans le temps pour les projets aboutis et démontrer le pont et le lien opérationnel entre le réseau socio sanitaire, les déterminants et les partenaires de la santé durable hors réseau.

### **4. Dimension humaine, santé globale et autodétermination**

- Présenter la manière dont les citoyens, les patients, les familles, les communautés ou les participants sont impliqués dans la conception, la gouvernance, la mise en œuvre et l'amélioration.
- Montrer la façon dont l'approche favorise l'autodétermination individuelle et collective et valorise les savoirs issus de l'expérience (pair-aidance, leadership communautaire) au même titre que les expertises professionnelles.
- Identifier comment est prise en compte la santé globale (physique, mentale et sociale).
- Démontrer un renforcement et une amélioration de la qualité du pouvoir d'agir et de l'expérience vécue.

### **5. Création de valeur en matière de santé (VBHC)**

- Démontrer une amélioration des résultats de santé et de mieux-être.
- Illustrer une utilisation plus efficiente et soutenable des ressources en montrant comment le projet réduit les problèmes de santé évitables ou la pression sur les systèmes de santé.
- Illustrer une valeur créée à l'échelle individuelle, populationnelle et systémique.
- Montrer la logique reliant les déterminants, les activités d'intervention et la création de valeur.

### **6. Mesure et démonstration de l'impact**

- Définir des indicateurs dès le départ et leur concordance avec les objectifs de prévention.
- Démontrer des impacts (qualitatifs et/ou quantitatifs) sur les comportements, les environnements ou la santé.

- Présenter le suivi de l'impact dans le temps et son utilisation à des fins d'apprentissage et d'ajustement, ainsi que la crédibilité des comparaisons avant et après, des groupes comparables ou d'autres modèles d'évaluation.

## **7. Équité et impact à l'échelle de la population**

- Démontrer une contribution à la réduction des inégalités de santé d'ordre social, territorial, culturel et économique ou liées à l'accès.
- Illustrer un impact à l'échelle d'une population ou d'un territoire.
- Démontrer comment le projet outille la population en matière de compréhension, de mesure et d'actions concernant les déterminants des dimensions de la santé durable et contribue à la co-construction et à la transmission de savoirs à valeur ajoutée pour la population.

## **8. Durabilité et mise à l'échelle**

- Démontrer la capacité de maintien dans le temps en identifiant les conditions de pérennité et de déploiement.
- Présenter les conditions de réussite, les contraintes connues et l'atténuation des risques.
- Illustrer l'adaptation à d'autres contextes ou milieux.
- Démontrer un potentiel de transformation à plus grande échelle (plans d'adaptation et de reproduction dans d'autres contextes).

## **9. Contribution du numérique, des données et de l'IA**

- Démontrer l'utilisation des données pour comprendre, cibler, suivre les interventions et soutenir les changements de comportements.
- Démontrer la pertinence de l'utilisation de la technologie pour l'atteinte des résultats en matière de prévention, plutôt que comme fonctionnalité autonome.
- Illustrer la contribution concrète du numérique ou de l'IA et les gains liés à l'analytique populationnelle ou au suivi en continu.
- Démontrer la qualité des données, la confidentialité, la gouvernance, l'interopérabilité et l'acceptabilité.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET ÉMERGENT

### 1. Prix innovation – Prévention intégrée et santé durable



PROJET ÉMERGENT	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
<b>1- Pertinence et compréhension des déterminants</b>	Le projet présente une justification initiale solide, un ciblage clair des déterminants, des données de référence pertinentes et une approche de prévention et de santé durable distinctive.
<b>2- Santé durable et effets structurels</b>	Le projet présente une conception convaincante de la prévention en amont, des changements observables dès les premières phases et une voie crédible vers des effets durables sur la santé.
<b>3- Collaboration intersectorielle et ancrage local</b>	Le projet mobilise très tôt les partenaires concernés, définit les contributions et s'inscrit dans un contexte de prévention concret.
<b>4- Dimension humaine, santé globale et autodétermination</b>	Le projet inclut une participation précoce significative des citoyens ou de la communauté ainsi qu'un renforcement des capacités et montre des premiers signes d'engagement ou de changement de comportement.
<b>5- Création de valeur en matière de santé</b>	Le projet définit une valeur potentielle convaincante, des trajectoires ciblées pouvant être évitées, ainsi que des indicateurs précoces ou des plans de mesure crédibles.
<b>6- Mesure et démonstration de l'impact</b>	Le projet dispose d'un plan de mesure précoce solide, d'indicateurs suivis, d'enseignements documentés et de premiers signes crédibles d'impact.
<b>7- Équité et impact à l'échelle de la population</b>	Le projet cible clairement les contextes vulnérables, est conçu pour être accessible et présente un potentiel crédible de bénéfices pour la population.
<b>8- Durabilité et mise à l'échelle</b>	Le projet identifie les conditions, les contraintes et la logique de mise à l'échelle précoce qui rendent sa pérennité future crédible.
<b>9- Contribution numérique, des données et de l'IA</b>	Le projet utilise de manière appropriée des données ou des outils numériques simples pour comprendre, cibler, suivre ou tirer des enseignements des premières étapes de la mise en œuvre.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET TRANSFORMATEUR

### 1. Prix innovation – Prévention intégrée et santé durable



PROJET TRANSFORMATEUR	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
1. <b>Pertinence et compréhension des déterminants</b>	Le projet démontre une compréhension approfondie des déterminants, une transformation documentée des pratiques et une contribution solide au transfert des connaissances en matière de prévention.
2. <b>Santé durable et effets structurels</b>	Le projet fait preuve de transformations mesurables et durables dans les environnements de vie, les comportements ou les conditions de vie, avec un impact structurel dans le temps.
3. <b>Collaboration intersectorielle et ancrage local</b>	Le projet fait la démonstration d'un écosystème intersectoriel intégré, stable et fonctionnel, caractérisé par une coordination durable et une responsabilité partagée.
4. <b>Dimension humaine, santé globale et autodétermination</b>	Le projet fait preuve d'un engagement citoyen à toutes les étapes, d'une amélioration mesurable de l'expérience et de signes d'autonomisation durable.
5. <b>Création de valeur en matière de santé</b>	Le projet démontre une valeur mesurable en matière de santé, notamment une amélioration du bien-être, une réduction des issues évitables et une utilisation efficace des ressources.
6. <b>Mesure et démonstration de l'impact</b>	Le projet démontre son impact dans le temps grâce à des données longitudinales ou comparables, des résultats durables et des mécanismes d'apprentissage actifs.
7. <b>Équité et impact à l'échelle de la population</b>	Le projet démontre une réduction mesurable des inégalités, un impact significatif sur la population ou le territoire, et un meilleur accès aux ressources favorisant la santé.
8. <b>Durabilité et mise à l'échelle</b>	Le projet fait preuve d'une intégration durable, d'une capacité d'évolution et d'un déploiement à plus grande échelle achevé ou en cours.
9. <b>Contribution numérique, des données et de l'IA</b>	Les données, les outils numériques ou l'IA sont intégrés dans la pratique et contribuent de manière avérée à l'ajustement, au suivi, à l'évaluation ou à l'impact en matière de prévention.

## 2. Prix innovation – Transformation des parcours complexes et de création de valeur en santé

Ce prix reconnaît des initiatives qui transforment de façon concrète, intégrée et mesurable les parcours de soins et de services dans des environnements complexes, afin de mieux répondre aux besoins évolutifs des clientèles et aux réalités organisationnelles. Il met en lumière des projets qui améliorent la coordination sur l'ensemble du continuum — de la prévention aux soins spécialisés et aux services sociaux — tout en réduisant la fragmentation, les délais, les redondances et les inefficacités.

Il valorise des solutions qui simplifient la navigation, renforcent la continuité et améliorent la lisibilité des parcours pour les usagers et leurs proches. Les initiatives se distinguent par leur capacité à s'adapter à des situations de complexité (comorbidités, facteurs sociaux, transitions fréquentes, multiplicité des intervenants et des milieux) et à proposer des réponses concrètes et intégrées, soutenant ainsi une expérience plus fluide et cohérente.

Dans une perspective de valeur, ce prix reconnaît les initiatives qui améliorent les résultats qui comptent réellement pour les personnes, les proches et les communautés, tout en optimisant l'utilisation des ressources sur l'ensemble du continuum. La valeur est comprise comme l'amélioration des résultats pertinents pour les usagers en relation avec les ressources mobilisées, les coûts évités, la réduction des interventions à faible valeur et la capacité du système à apprendre, s'adapter et s'améliorer dans le temps.

Les projets retenus démontrent des améliorations mesurables en matière d'accès, de résultats, d'expérience et d'utilisation optimale des ressources. Ils reposent sur une coordination efficace entre de multiples parties prenantes et favorisent le passage à l'échelle, en s'intégrant aux systèmes existants. Le recours aux données, au numérique ou à l'intelligence artificielle est considéré comme un levier lorsqu'il contribue de manière tangible à l'amélioration des parcours et à la création de valeur.

### Éléments essentiels

#### Une candidature solide est factuelle, précise et fondée sur des preuves.

- Décrire le problème existant avant le projet ainsi que ses causes.
- Identifier qui était concerné et indiquer si les usagers ont été impliqués dans le processus et à quel moment.
- Expliquer pourquoi le parcours était complexe.
- Nommer ce qui a changé dans le parcours.
- Faire connaître en quoi ce projet est innovant ou sensiblement différent des pratiques antérieures.
- Identifier les partenaires impliqués et leurs rôles dans le projet, ainsi que les mécanismes de coordination.
- Expliquer la façon dont le projet a été mis en œuvre.
- Fournir les résultats obtenus ou ceux qui commencent à apparaître, selon le cas.
- Identifier les mécanismes de mesure des résultats et la démarche de mesure.

- Faire connaître les risques, conséquences, imprévus et mécanismes de résolutions.
- Expliquer la façon dont les questions d'équité, d'accessibilité et de sécurité culturelle ont été abordées.
- Démontrer si le modèle peut être pérennisé, transféré ou étendu, selon le cas.

### **Le dossier de candidature doit inclure :**

- ✓ Une description ou un schéma illustrant le parcours avant et après;
- ✓ Un tableau des indicateurs clés de performance;
- ✓ Une explication de la méthode de mesure;
- ✓ Un résumé des risques liés à la mise en œuvre et des stratégies d'atténuation;
- ✓ Une description des conditions de pérennité et de transfert.

## **Critères**

### **1. Problématique, population et parcours de référence documentée**

- Décrire la problématique actuelle incluant ses causes, son ampleur et son importance.
- Identifier les caractéristiques de la population cible ou du groupe de clients et leurs besoins, notamment en contexte de complexité.
- Décrire le contexte de complexité et le parcours actuel : principales lacunes, besoins non satisfaits (ex. : ruptures, délais, fragmentations et redondances).
- Expliquer l'expérience des utilisateurs, des aidants, des professionnels et de la communauté.
- Appuyer la problématique sur des **données de référence mesurables** (accès, résultats, utilisation des ressources).
- Présenter une cartographie du parcours avant et après.
- Quantifier les écarts observés et leurs impacts sur les personnes et le système.

### **2. Réponse opérationnelle à la complexité**

- Décrire les sources de complexité, la façon dont ces réalités sont identifiées et prises en compte, les données sur les besoins, les perturbations évitables, etc.
- Dépeindre la réponse concrète adaptée à la complexité de la situation (clinique, sociale, organisationnelle).
- Décrire le modèle opérationnel de gestion de la complexité et les mécanismes de concertation de la multiplicité des prestataires, organisations ou secteurs.
- Expliquer comment la réponse est adaptée aux différents niveaux de besoins : adaptations des interventions aux trajectoires réelles des personnes.
- Démontrer comment le projet a identifié les dynamiques systémiques à l'origine des ruptures de parcours : boucles de rétroaction, goulots d'étranglement, effets de seuil, dépendances entre acteurs, règles implicites, incitatifs, asymétries d'information ou capacités locales variables.

### 3. Refonte et intégration du parcours

- Démontrer une transformation concrète du ou des parties de parcours par rapport aux pratiques antérieures (fluidité, continuité, lisibilité) et inclure un schéma de parcours avant et après.
- Illustrer la façon dont le parcours est repensé en vue de simplifier la navigation pour les usagers et leurs proches, et la façon dont il s'intègre dans la pratique.
- Illustrer l'intégration des changements dans le continuum de services : modèle de services intégrés entre les organisations, secteurs et niveaux de services.
- Démontrer comment les rôles, les flux de travail, le transfert et la navigation ont évolué et ont permis une réduction des délais, duplications et inefficacités.

### 4. Expérience humaine, expérience des soignants et autodétermination

- Expliquer comment le projet améliore l'expérience vécue par les différentes parties prenantes.
- Présenter des données sur l'expérience des usagers et des proches.
- Démontrer la prise en compte de la participation des personnes, de la santé globale et de l'autodétermination.
- Présenter des indicateurs sur l'expérience des équipes.
- Illustrer des améliorations de la relation de soins, de la continuité relationnelle et des mesures de prise de décision partagée.

### 5. Équité, accessibilité et sécurité culturelle

- Identifier la façon dont le projet améliore et traite des complexités et des inégalités en matière d'accès, d'expérience, de continuité et de résultats (mesures, adaptations, stratégies).
- Illustrer l'adaptation des services aux réalités complexes des populations fragiles et vulnérables (vieillesse, maladies chroniques, personnes marginalisées, etc.).
- Illustrer la prise en compte des dimensions sociales, culturelles ou territoriales.
- Déterminer comment l'impact est analysé et pris en compte.
- Les projets doivent, lorsque possible, inclure au moins un indicateur de résultat significatif pour les usagers ou leurs proches, tel que l'autonomie fonctionnelle, la qualité de vie, le contrôle des symptômes, la capacité à demeurer dans le milieu de vie souhaité, le fardeau pour les proches, la confiance, la compréhension du plan de soins, la sécurité perçue ou la capacité d'autogestion.

## **6. Résultats, valeur et utilisation des ressources**

- Présenter les types et indicateurs utilisés ainsi que les résultats mesurés (cliniques, fonctionnels ou psychosociaux).
- Démontrer une amélioration de l'utilisation des ressources.
- Inclure des résultats rapportés par les usagers et des indicateurs d'expérience.
- Démontrer des gains d'efficacité, des coûts évités ou une amélioration de la productivité.

## **7. Mise en œuvre et collaboration**

- Décrire les moyens mis en œuvre (plan, structure, rôles, approches) pour coordonner les acteurs et favoriser leur collaboration interprofessionnelle, et ainsi atteindre les résultats visés.
- Démontrer l'intégration du projet dans les pratiques et les organisations existantes.
- Illustrer de façon concrète la collaboration interprofessionnelle et intersectorielle.
- Démontrer les effets sur la continuité des services et le partage d'information.

## **8. Apprentissage, durabilité, risques et mise à l'échelle**

- Indiquer si le projet peut être pérennisé, amélioré et transféré, ainsi que les conditions pour ce faire.
- Déterminer les moyens mis en place par votre projet pour mesurer, faire le suivi et assurer une amélioration continue (tableau de bord, registre, support à la formation, etc.).
- Présenter les apprentissages réalisés et les ajustements apportés.
- Décrire les risques et les stratégies d'atténuation, ainsi que vos mécanismes de gestion.
- Démontrer la contribution à la transformation du système.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET ÉMERGENT

### 2. Prix innovation – Transformation des parcours complexes et de création de valeur en santé



PROJET ÉMERGENT	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
<b>1- Problématique, population et parcours de référence documentée</b>	La demande fournit une description claire de la situation de référence, identifie la population concernée et documente les principales lacunes du mode de transmission.
<b>2- Réponse opérationnelle à la complexité</b>	Le projet dispose d'un modèle de complexité clair, de profils cibles définis, de mécanismes de coordination précoce et de preuves démontrant que le modèle peut s'adapter à différents besoins.
<b>3- Refonte et intégration de la voie d'intervention</b>	Le projet fait la démonstration d'une refonte durable impliquant plusieurs équipes, organisations ou secteurs, avec des changements documentés dans les processus de travail et une utilisation systématique au fil du temps.
<b>4- Expérience humaine, expérience des soignants et autodétermination</b>	Le projet comprend des mécanismes significatifs de co-conception ou de retour d'information, ainsi que des premiers éléments indiquant que le parcours est plus facile, plus clair ou plus favorable pour les utilisateurs, les aidants, les communautés ou les équipes.
<b>5- Équité, accessibilité et sécurité culturelle</b>	Le projet intègre l'équité dès sa conception, avec des groupes prioritaires définis, des mesures prévues pour les sous-groupes et des adaptations précoces visant à réduire les obstacles.
<b>6- Résultats, valeur et utilisation des ressources</b>	Le projet fournit un ensemble ciblé d'indicateurs précoces, une méthode de mesure claire et des preuves plausibles d'une valeur émergente.
<b>7- Mise en œuvre et collaboration</b>	Le projet bénéficie d'un engagement fort des partenaires, d'un plan de mise en œuvre réaliste, d'une gouvernance claire et de premiers éléments démontrant sa faisabilité dans la pratique.
<b>8- Apprentissage, durabilité, risques et mise à l'échelle</b>	Le projet fait preuve d'un apprentissage actif, d'étapes subséquentes claires, de risques définis, d'un suivi précoce de l'adoption et d'un plan crédible de pérennité ou de diffusion future.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET TRANSFORMATEUR

### 2. Prix innovation – Transformation des parcours complexes et de création de valeur en santé



PROJET TRANSFORMATEUR	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
<b>1- Problématique, population et parcours documentés (référence)</b>	Le projet fournit des données de référence solides, démontre l'ampleur du problème et utilise ces données pour étayer une évaluation crédible de l'évolution dans le temps.
<b>2- Réponse opérationnelle à la complexité</b>	Le projet fait preuve d'une gestion soutenue et structurée des parcours complexes, avec des preuves d'une diminution des besoins non satisfaits, d'une réduction des perturbations ou d'une meilleure coordination entre les différents environnements.
<b>3- Refonte et intégration de la voie d'intervention</b>	Le projet fait la démonstration d'une refonte durable impliquant plusieurs équipes, organisations ou secteurs, avec des changements documentés dans les processus de travail et une utilisation systématique au fil du temps.
<b>4- Expérience humaine, expérience des soignants et autodétermination</b>	Le projet démontre une amélioration mesurable de l'expérience des utilisateurs, des aidants, de la communauté ou des professionnels et montre que l'expérience vécue est intégrée dans la gouvernance ou l'amélioration continue.
<b>5- Équité, accessibilité et sécurité culturelle</b>	Le projet fournit des résultats ventilés et démontre une amélioration de la portée, de l'accès, de l'expérience, de la continuité ou des résultats pour les groupes défavorisés ou marginalisés.
<b>6- Résultats, valeur et utilisation des ressources</b>	Le projet fournit des résultats durables et significatifs en utilisant des données avant et après avec un groupe de comparaison ou un repère externe, ou un changement longitudinal durable par rapport à la situation de référence sur une période d'au moins 12 mois.
<b>7- Mise en œuvre et collaboration</b>	Le projet fait preuve d'une gouvernance mature, d'une collaboration stable, d'une intégration dans les flux de travail habituels et d'une capacité avérée à gérer les défis de mise en œuvre au fil du temps.
<b>8- Apprentissage, durabilité, risques et mise à l'échelle</b>	Le projet fait preuve d'une adoption durable, d'une amélioration continue active, d'une gouvernance ou d'un financement pérenne, ainsi que d'une gestion des risques et de preuves de reproduction, de transfert ou de mise à l'échelle.



CATÉGORIE – CONCOURS 2026  
**ANCRAGE HUMAIN ET TRANSFORMATION DES SOINS**

### 3. Prix innovation – Au cœur de l'humain et de la qualité

Ce prix reconnaît des initiatives qui utilisent l'innovation pour placer l'humain au cœur des soins et des services, en renforçant la qualité des interactions et la relation entre l'utilisateur et les équipes. Il met en lumière des projets qui démontrent que l'innovation transforme concrètement les pratiques, non pas en complexifiant, mais en simplifiant les parcours, en améliorant la continuité et en créant des soins plus fluides, cohérents et porteurs de sens.

Dans un contexte marqué par des transformations rapides au niveau des technologies, des systèmes d'information et de l'automatisation, ce prix reconnaît des initiatives qui réussissent à préserver et à renforcer la dimension humaine des soins et des services. Il valorise des projets capables d'intégrer ces évolutions tout en soutenant des relations professionnelles significatives, une meilleure écoute des besoins et une expérience plus adaptée aux réalités vécues par les usagers.

Il valorise des initiatives — qu'elles soient organisationnelles, cliniques, sociales ou numériques — qui soutiennent le jugement professionnel, facilitent le travail des équipes et enrichissent l'expérience des usagers sans alourdir les pratiques ni nuire à la dimension humaine des soins. Les projets peuvent notamment répondre à l'évolution des besoins de certaines clientèles nécessitant davantage de proximité, d'accompagnement et de continuité humaine, notamment les personnes vivant avec des maladies chroniques, des comorbidités, des fragilités en santé mentale ou encore celles qui survivent aujourd'hui à des maladies auparavant mortelles, mais qui demeurent vulnérables et nécessitent des suivis adaptés dans le temps.

Les projets se distinguent par leur capacité à renforcer la qualité de la relation, à reconnaître l'utilisateur comme un acteur engagé et à favoriser des approches où les soins, les services sociaux et l'accompagnement humain se complètent de façon cohérente et concrète.

Les projets retenus démontrent des améliorations mesurables en matière de qualité, d'accessibilité, d'équité, d'efficacité et d'expérience. Ils contribuent à créer une valeur tangible pour les usagers, les équipes et le système, en améliorant durablement les pratiques et les parcours, tout en répondant aux besoins réels dans des environnements en transformation constante.

## Éléments essentiels

- Expliquer clairement la problématique vécue par les usagers et décrire l'expérience, les relations, l'accès et la qualité des soins de santé dans l'organisation des soins et services préalablement au projet.
- Décrire le projet d'innovation et démontrer la façon dont il simplifie ou humanise les soins et les services au lieu d'ajouter de la complexité.
- Montrer comment les usagers, les familles, les équipes de soins et les services sociaux sont impliqués dans une relation ou une interaction continue renforcée grâce à la mise en place du projet d'innovation.
- Décrire les changements apportés à l'organisation du travail, aux pratiques et au soutien de l'équipe.
- Relier l'initiative à une valeur mesurable en matière de santé, notamment les résultats, l'expérience, l'équité, l'accès, la qualité et l'efficacité.
- Fournir des indicateurs clés de performance (KPI) avec une valeur de référence, un objectif, une source et un suivi à partir d'un échéancier et de la personne responsable.
- Expliquer comment l'initiative peut être pérennisée, adaptée, diffusée ou utilisée pour influencer d'autres contextes.

## Ce qui distingue un projet solide

- ✓ Il redonne aux usagers un rôle central dans leurs soins de santé et services.
- ✓ Il améliore les relations entre les usagers, les familles, les équipes de soins et de services sociaux.
- ✓ Il utilise l'innovation pour simplifier et humaniser les soins plutôt que d'ajouter une complexité évitable.
- ✓ Il soutient le jugement professionnel et l'engagement de l'équipe envers les usagers.
- ✓ Il améliore la qualité, l'accès, la continuité, les résultats, l'expérience, l'équité et l'efficacité grâce à des données probantes fiables.
- ✓ Il mesure les effets concrets et utilise ces résultats pour améliorer l'initiative.
- ✓ Il peut être pérennisé, diffusé, adapté ou utilisé pour favoriser des soins humains et de haute qualité dans d'autres contextes.

## Critères

### 1. Pertinence du problème centré sur l'humain

- Décrire la problématique des usagers dans leur relation **humaine, concrète et significative avec les équipes de soins et services** (expérience, relation, continuité, complexité vécue).
- Démontrer une compréhension fine des besoins des usagers, des proches et des équipes.
- Appuyer la problématique par des données ou des observations terrain.
- Illustrer les impacts actuels sur la qualité de la relation ou des parcours.
- Démontrer le lien entre le problème et la création de valeur en santé.

## 2. Innovation centrée sur l'humain et transformation de l'expérience utilisateur

- Démontrer une innovation qui **renforce la relation entre l'utilisateur et l'équipe**.
- Améliorer concrètement l'**expérience vécue des soins et services**.
- Illustrer la simplification des interactions et des parcours.
- Démontrer la personnalisation des interventions.
- Montrer comment l'innovation libère du temps pour des interactions significatives.

## 3. Continuité des soins et des services, cohérence et simplification des parcours

- Améliorer la **continuité relationnelle et organisationnelle**.
- Réduire la complexité, les ruptures et les incohérences dans les parcours.
- Illustrer la fluidité et la lisibilité des trajectoires.
- Démontrer une meilleure coordination entre acteurs.
- Montrer une réduction des étapes inutiles ou des transitions évitables.

## 4. Jugement professionnel, soutien de l'équipe et transformation des pratiques de travail

- Soutenir le **jugement professionnel et l'autonomie des équipes**.
- Transformer les pratiques sans alourdir la charge ni déshumaniser le travail.
- Illustrer la libération de temps clinique et relationnel.
- Démontrer l'amélioration de la collaboration interprofessionnelle.
- Montrer des effets sur l'expérience et les conditions de travail du personnel.

## 5. Qualité, accès, résultats et valeur en matière de santé (VBHC)

- Démontrer des impacts sur les éléments suivants :
  - L'expérience de l'utilisateur
  - Les résultats de santé ou le bien-être
  - L'accès pertinent aux soins et services
  - La qualité et la continuité
- Illustrer des gains d'efficacité ou une meilleure utilisation des ressources.
- Démontrer des effets sur la fluidité des parcours.
- Mettre en relation résultats, expérience et ressources.

## 6. Équité, accessibilité, dignité et utilisation responsable des ressources

- Respecter les principes **d'équité, de dignité et d'accessibilité**.
- Démontrer une utilisation responsable et pertinente des ressources.
- Illustrer l'adaptation aux populations vulnérables.
- Démontrer la prise en compte de la diversité des besoins.
- Présenter des pratiques favorisant l'inclusion et la justice sociale.

## 7. Mesure de l'impact, de l'expérience et de l'efficacité

- Présenter des **indicateurs permettant de mesurer l'impact concret**.
- Documenter l'expérience des usagers et des équipes.
- Inclure ces éléments :
  - PREMs (expérience usager et équipe)
  - Qualité relationnelle, confiance, compréhension
  - Résultats et efficacité
- Illustrer le suivi dans le temps et l'amélioration continue.

## 8. Durabilité, influence et diffusion

- Démontrer la capacité du projet à **se maintenir dans le temps**.
- Identifier son potentiel de diffusion et d'influence.
- Illustrer la reproductibilité dans d'autres contextes.
- Démontrer la contribution à la transformation des pratiques.
- Présenter des mécanismes de partage et de transfert.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET ÉMERGENT

### 3. Prix innovation – Au cœur de l'humain et de la qualité



PROJET ÉMERGENT	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
<b>1- Pertinence du problème centré sur l'humain</b>	Le projet démontre une compréhension d'un besoin humain réel et d'une problématique terrain vécu par les usagers, les proches ou les équipes. La problématique est clairement définie et ses impacts sur l'expérience, les relations, les parcours ou la qualité des soins sont identifiés.
<b>2- Innovation centrée sur l'humain et transformation de l'expérience utilisateur</b>	L'innovation proposée présente un potentiel concret pour humaniser, simplifier ou personnaliser les soins et services. Le projet démontre une approche novatrice pertinente susceptible d'améliorer l'expérience des usagers et des équipes.
<b>3- Continuité des soins et des services, cohérence et simplification des parcours</b>	Le projet démontre un potentiel d'amélioration de la fluidité, de la coordination ou de la continuité des parcours. Il propose des mécanismes visant à réduire certaines ruptures, complexités ou incohérences vécues par les usagers.
<b>4- Jugement professionnel, soutien de l'équipe et transformation des pratiques de travail</b>	Le projet favorise une mobilisation initiale des équipes et soutient le jugement professionnel. Il démontre une capacité à améliorer les pratiques ou les interactions de travail sans alourdir inutilement les processus.
<b>5- Qualité, accès, résultats et valeur en matière de santé</b>	Le projet présente des premiers effets prometteurs — ou un potentiel crédible démontré — sur la qualité, l'expérience, l'accès, la continuité ou l'efficacité des soins et services.
<b>6- Équité, accessibilité, dignité et utilisation responsable des ressources</b>	Le projet intègre dès sa conception des principes d'équité, d'accessibilité, de dignité et d'inclusion. Il démontre une sensibilité aux besoins des populations vulnérables ainsi qu'une utilisation pertinente et responsable des ressources.
<b>7- Mesure de l'impact, de l'expérience et de l'efficacité</b>	Le projet présente des indicateurs structurés et une démarche d'évaluation crédible permettant de suivre l'évolution des résultats, de l'expérience des usagers et des équipes ainsi que des effets sur l'efficacité ou la qualité.
<b>8- Durabilité, influence et diffusion</b>	Le projet démontre un potentiel réaliste de pérennisation, d'évolution ou d'adaptation à d'autres contextes. Il présente des perspectives crédibles de diffusion, d'influence ou de transfert des apprentissages.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET TRANSFORMATEUR

### 3. Prix innovation – Au cœur de l'humain et de la qualité



PROJET TRANSFORMATEUR	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
<b>1- Pertinence du problème centré sur l'humain</b>	Le projet répond à une problématique importante, clairement démontrée. Il démontre une compréhension approfondie des impacts humains, organisationnels et relationnels sur les usagers, les proches et les équipes.
<b>2- Innovation centrée sur l'humain et transformation de l'expérience utilisateur</b>	Le projet démontre une transformation concrète et mesurable de l'expérience des usagers et des pratiques de soins ou de services. L'innovation améliore durablement la qualité des interactions, la personnalisation et la dimension humaine des parcours.
<b>3- Continuité des soins et des services, cohérence et simplification des parcours</b>	Le projet génère des impacts observables sur la fluidité, l'intégration et la continuité des parcours complexes. Il réduit de manière démontrée les ruptures, les délais, les duplications ou les incohérences entre les acteurs et les services.
<b>4- Jugement professionnel, soutien de l'équipe et transformation des pratiques de travail</b>	Le projet démontre une transformation significative des pratiques organisationnelles et professionnelles. Il soutient durablement le jugement clinique, améliore la collaboration interdisciplinaire et contribue à des conditions de travail plus efficaces et humaines.
<b>5- Qualité, accès, résultats et valeur en matière de santé</b>	Le projet démontre des résultats mesurables majeurs sur la qualité, l'accès, l'expérience, la continuité, les résultats de santé ou l'efficacité. Il établit clairement la valeur créée pour les usagers, les équipes et le système de santé.
<b>6- Équité, accessibilité, dignité et utilisation responsable des ressources</b>	Le projet démontre des effets concrets sur l'équité, l'accessibilité et la dignité des soins et services, notamment pour les populations vulnérables. Il illustre une gestion responsable des ressources et une contribution à une utilisation plus pertinente et durable du système.
<b>7- Mesure de l'impact, de l'expérience et de l'efficacité</b>	Le projet s'appuie sur des mécanismes robustes de mesure et de suivi démontrant des résultats probants sur l'expérience, les résultats cliniques, la qualité relationnelle, l'efficacité et l'amélioration continue.
<b>8- Durabilité, influence et diffusion</b>	Le projet démontre sa pérennité, sa transférabilité et sa capacité à influencer durablement les pratiques, les organisations ou les politiques. Il présente des mécanismes structurés de diffusion, de partage et de déploiement à plus grande échelle.



CATÉGORIE – CONCOURS 2026  
**INTELLIGENCE DES SYSTÈMES ET EXCELLENCE  
OPÉRATIONNELLE**

#### 4. Prix innovation – Intelligence artificielle

Ce prix reconnaît les initiatives qui utilisent l'intelligence artificielle comme levier stratégique pour améliorer la prise de décision, soutenir l'action, anticiper certains besoins ou risques, améliorer les parcours et optimiser la performance du système de santé et de services sociaux. Il met en lumière des applications pratiques et concrètes de l'IA qui créent une valeur mesurable ou démontrent un potentiel crédible de valeur.

Il valorise des solutions qui intègrent l'IA dans des contextes réels de soins, de services, de gestion ou d'organisation, en tenant compte de la fiabilité, de l'explicabilité, de l'utilisation éthique des données, de la sécurité, de la confidentialité, de l'équité et de la supervision humaine. L'IA y est considérée comme un outil permettant de mieux comprendre, prévoir, décider, prioriser ou agir, et non comme une fin technologique en soi.

Les projets retenus doivent démontrer, selon leur stade de maturité, une contribution pertinente aux décisions, aux parcours, à l'expérience des personnes, au travail professionnel, à la gouvernance des données, à la mesure de la valeur et à la pérennité. Les projets émergents seront évalués selon leur potentiel, leur crédibilité et leurs résultats préliminaires, tandis que les projets transformateurs seront évalués selon leur impact démontré, leur adoption réelle et leur capacité à produire une transformation durable.

#### Éléments essentiels

Une candidature solide doit permettre de suivre facilement le parcours de valeur de l'IA. Elle doit expliquer le problème ciblé, la fonction de l'IA, les utilisateurs visés, les décisions ou actions influencées, les modalités d'intégration, la gouvernance, les risques, la supervision humaine et la valeur créée ou attendue.

- ✓ Décrire clairement le problème clinique, organisationnel, opérationnel, administratif ou systémique visé, les utilisateurs concernés, le stade de maturité du projet et la logique d'intégration dans les soins de santé ou les services sociaux.
- ✓ Expliquer la fonction de l'IA et préciser si l'initiative utilise l'IA prédictive, l'IA générative, l'aide à la décision, l'automatisation, la personnalisation ou une combinaison de ces fonctions.
- ✓ Montrer, lorsque pertinent, comment l'IA contribue à prédire, anticiper, détecter plus tôt, stratifier les risques, prioriser, orienter ou soutenir des interventions dans les parcours de soins ou de services.
- ✓ Décrire comment l'IA est ou sera intégrée dans les flux de travail réels, les parcours de services, les responsabilités professionnelles, la supervision humaine et la gouvernance.
- ✓ Fournir les preuves disponibles de validation, les mesures de performance du modèle, l'approche d'explicabilité, les limites connues et les dispositions de surveillance.

- ✓ Documenter les sources de données, la qualité des données, la confidentialité, la sécurité, le consentement, les contrôles d'accès et le partage responsable des données.
- ✓ Identifier les enjeux d'éthique, d'équité, de biais, de performance par sous-groupes, d'accessibilité, de langue et de conséquences imprévues potentielles.
- ✓ Montrer la valeur attendue, préliminaire ou démontrée pour les patients, les familles, les professionnels, les équipes, l'organisation ou le système à l'aide d'indicateurs pertinents.
- ✓ Présenter les indicateurs clés de performance avec les valeurs de référence disponibles, les objectifs, les résultats actuels ou attendus, les sources de données, les périodes, les responsables et, lorsque pertinent, la stratification selon l'équité.
- ✓ Expliquer l'adoption, la formation, la supervision humaine, les mécanismes d'escalade, les possibilités de dérogation, la responsabilité et les limites d'utilisation sécuritaire.
- ✓ Décrire comment l'initiative sera maintenue, mise à jour, surveillée, améliorée et déployée de manière responsable au fil du temps.

## Critères

### 1. Contribution à la prise de décision et valeur réelle pour les soins de santé

- Présenter comment l'initiative améliore ou pourrait améliorer la qualité, la pertinence, la sécurité ou l'efficacité des décisions cliniques, organisationnelles, opérationnelles ou populationnelles.
- Démontrer la clarté du problème décisionnel, les utilisateurs concernés et les actions influencées par les résultats, recommandations, alertes ou contenus produits par l'IA.
- Montrer comment l'IA crée une valeur ajoutée pour les soins, les services, les opérations, l'accès, l'expérience ou la performance du système.
- Expliquer comment l'initiative s'inscrit dans des décisions pertinentes en contexte réel, plutôt que comme une démonstration technique isolée.

### 2. Capacité prédictive, anticipation, soutien à l'action et amélioration des parcours

- Présenter comment l'initiative contribue ou pourrait contribuer à la prévision de trajectoires, à la détection précoce de risques, à l'anticipation de besoins ou à la priorisation de situations cliniques, organisationnelles ou opérationnelles.
- Démontrer comment les résultats produits par l'IA soutiennent de meilleurs suivis, décisions, actions, orientations ou alertes dans les parcours de soins ou de services.
- Montrer comment l'IA contribue à des parcours plus fluides, coordonnés, continus, personnalisés ou proactifs, sans limiter le critère aux seuls modèles prédictifs.
- Préciser, lorsque pertinent, les événements cibles, les horizons temporels, les seuils d'alerte, les actions envisagées et les effets attendus ou observés sur l'accès, la continuité, la prévention ou la coordination.

### **3. Intégration dans le monde réel et gestion de la complexité**

- Décrire comment l'initiative d'IA est ou sera intégrée dans les pratiques, les flux de travail et les environnements réels de soins ou de services.
- Montrer comment le projet répond à la complexité clinique, organisationnelle, technologique, humaine et opérationnelle.
- Préciser les responsabilités professionnelles, la supervision humaine, les mécanismes d'escalade et les contraintes de mise en œuvre.
- Expliquer comment la mise en œuvre favorise l'adoption sans accroître la fragmentation, la charge de travail ou les contournements dangereux.

### **4. Transparence, explicabilité, fiabilité et robustesse des modèles**

- Présenter la transparence et l'explicabilité du modèle d'IA ou de la fonction fondée sur l'IA, en fonction des utilisateurs visés et du niveau de risque.
- Démontrer la fiabilité, la robustesse et la stabilité observée ou attendue des performances du modèle dans les contextes et les populations concernés.
- Documenter la qualité de la validation, de la surveillance, du contrôle des versions et de la gestion de la dérive des performances.
- Préciser les limites, les incertitudes et les conditions d'utilisation appropriée pour les utilisateurs et les décideurs.

### **5. Gouvernance des données, sécurité, éthique et équité**

- Décrire la qualité, la provenance, la gouvernance et la validation des données utilisées pour entraîner, configurer, exploiter ou évaluer l'IA.
- Documenter la confidentialité, la sécurité, le consentement, les contrôles d'accès et les pratiques de protection des données.
- Expliquer la gouvernance éthique, la responsabilité, l'évaluation des biais et de l'équité, ainsi que la supervision responsable de l'IA.
- Montrer comment le projet protège les utilisateurs et les populations tout en permettant un apprentissage et une amélioration sécuritaires.

### **6. Impact sur les personnes, l'expérience et le travail professionnel**

- Montrer comment l'IA améliore ou pourrait améliorer l'expérience des patients, des familles, des proches aidants, des professionnels, des équipes ou de l'organisation.
- Décrire l'effet de l'initiative sur le travail professionnel, la charge de travail, le jugement, la confiance, l'autonomie et la responsabilité.
- Expliquer comment l'automatisation ou l'IA générative réduit les tâches à faible valeur ajoutée sans créer de nouvelle charge ou de nouveaux risques.
- Préciser l'implication des utilisateurs dans la conception, la mise en œuvre, l'évaluation et l'amélioration, ainsi que les mécanismes de supervision humaine.

## **7. Mesure et démonstration de l'impact du VBHC (Value-Based Health Care)**

- Présenter la mesure multidimensionnelle des impacts observés ou attendus selon une approche de soins de santé axés sur la valeur.
- Décrire les indicateurs relatifs aux résultats, à l'expérience, à la sécurité, à l'accès, à l'efficacité, à l'équité et à l'utilisation des ressources.
- Documenter les valeurs de référence, les objectifs, les sources de données, les périodes considérées et l'interprétation des résultats disponibles.
- Expliquer la logique d'attribution ou de contribution et la façon dont les résultats sont utilisés pour améliorer l'initiative d'IA et sa mise en œuvre.

## **8. Intégration durable, mise à l'échelle et reproductibilité**

- Décrire la capacité ou le potentiel de pérennisation de l'initiative d'IA après son déploiement initial.
- Présenter le réalisme des hypothèses ou des plans de mise à l'échelle, de reproduction et de mise en œuvre à plus grande échelle.
- Identifier les conditions opérationnelles, humaines, financières, techniques, de gouvernance et de fournisseurs nécessaires à la pérennité.
- Montrer comment les mécanismes d'apprentissage, de suivi et d'amélioration soutiennent une utilisation responsable à long terme.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET ÉMERGENT

### 4. Prix innovation – Intelligence artificielle



PROJET ÉMERGENT	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
1- <b>Contribution à la prise de décision et valeur réelle pour les soins de santé</b>	Le projet émergent présente une valeur décisionnelle exceptionnelle pour son stade de maturité, avec un lien clair entre les résultats de l'IA et le potentiel de meilleures décisions, de soins plus sûrs, de services améliorés ou de meilleures performances du système.
2- <b>Capacité prédictive, anticipation, soutien à l'action et amélioration des parcours</b>	Le projet émergent démontre un potentiel exceptionnel de contribution prédictive ou anticipative, intégré à une logique de soutien à l'action et d'amélioration des parcours, avec des actions envisagées et des effets attendus ou préliminaires sur l'accès, la continuité, la prévention, la coordination, la priorisation ou la gestion des parcours.
3- <b>Intégration dans le monde réel et gestion de la complexité</b>	Le projet émergent est ancré de façon crédible dans les opérations réelles de soins ou de services, avec une gestion proportionnée de la complexité, une supervision humaine, un soutien à l'adoption et des mesures de protection contre la fragmentation ou une utilisation dangereuse.
4- <b>Transparence, explicabilité, fiabilité et robustesse des modèles</b>	Le modèle ou la fonction d'IA présente une explicabilité et une robustesse exceptionnelle pour son stade de maturité, avec une validation préliminaire solide, des limites claires, un suivi prévu des dérives et une transparence adaptée aux utilisateurs.
5- <b>Gouvernance des données, sécurité, éthique et équité</b>	Le projet fait preuve d'une gouvernance exemplaire en matière d'IA responsable, avec une qualité des données documentée, des contrôles rigoureux en matière de confidentialité et de sécurité, une gestion de l'équité et des biais, une responsabilité claire et une supervision durable.
6- <b>Impact sur les personnes, l'expérience et le travail professionnel</b>	Le projet émergent démontre une valeur humaine exceptionnelle pour son stade de maturité, avec un potentiel crédible d'amélioration de l'expérience et du travail professionnel, tout en préservant le jugement, l'autonomie, la confiance, la responsabilité et l'implication des utilisateurs.
7- <b>Mesure et potentiel d'impact du VBHC</b>	Le projet émergent présente une mesure d'impact VBHC exceptionnelle pour son stade de maturité, avec des indicateurs solides, une logique d'attribution crédible, une analyse tenant compte de l'équité et une utilisation prévue des résultats pour améliorer l'initiative.
8- <b>Intégration durable, mise à l'échelle et reproductibilité</b>	Le projet émergent présente une voie exceptionnelle vers une mise à l'échelle durable et responsable, avec une gouvernance, des ressources, un suivi, des mécanismes de mise à jour et des critères clairs pour une reproduction éventuelle dans d'autres contextes.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET TRANSFORMATEUR

### 4. Prix innovation – Intelligence artificielle



PROJET TRANSFORMATEUR	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
1- <b>Contribution à la prise de décision et valeur réelle pour les soins de santé</b>	L'initiative d'IA produit une valeur décisionnelle exceptionnelle et solidement étayée, avec un lien clair entre les résultats de l'IA et de meilleures décisions, des soins plus sûrs, des services améliorés ou de meilleures performances du système.
2- <b>Capacité prédictive, anticipation, soutien à l'action et amélioration des parcours</b>	L'initiative démontre une contribution prédictive ou anticipative exceptionnelle, intégrée à une logique de soutien à l'action et d'amélioration des parcours, avec des résultats pertinents, des actions clairement définies et des améliorations mesurables en matière d'accès, de continuité, de prévention, de coordination, de priorisation ou de gestion des parcours.
3- <b>Intégration dans le monde réel et gestion de la complexité</b>	L'initiative d'IA est solidement ancrée dans les opérations réelles de soins de santé ou de services sociaux, avec une gestion rigoureuse de la complexité, une supervision humaine, un soutien à l'adoption et des mesures de protection contre la fragmentation ou une utilisation dangereuse.
4- <b>Transparence, explicabilité, fiabilité et robustesse des modèles</b>	Le modèle ou la fonction d'IA fait preuve d'une explicabilité et d'une robustesse exceptionnelle, avec une validation solide, des limites claires, un suivi des dérives, une transparence adaptée aux utilisateurs et des performances fiables dans des conditions réelles.
5- <b>Gouvernance des données, sécurité, éthique et équité</b>	Le projet fait preuve d'une gouvernance exemplaire en matière d'IA responsable, avec une qualité des données validée, des contrôles rigoureux de confidentialité et de sécurité, une gestion de l'équité et des biais, une responsabilité claire et une supervision durable.
6- <b>Impact sur les personnes, l'expérience et le travail professionnel</b>	L'initiative d'IA démontre une valeur humaine exceptionnelle, en améliorant l'expérience et le travail professionnel tout en préservant le jugement, l'autonomie, la confiance, la responsabilité et l'implication significative des utilisateurs concernés.
7- <b>Mesure et potentiel d'impact du VBHC</b>	L'initiative fait preuve d'une mesure d'impact VBHC exceptionnelle, avec des indicateurs solides, une attribution crédible, une analyse tenant compte de l'équité et une utilisation claire des informations pour améliorer les résultats, l'expérience, la sécurité, l'accès et l'efficacité.
8- <b>Intégration durable, mise à l'échelle et reproductibilité</b>	L'initiative en IA présente une voie exceptionnelle vers une mise à l'échelle durable et responsable, avec une gouvernance, des ressources, un suivi et des contrôles de mise à jour durables, ainsi que des critères clairs pour la reproduction dans d'autres contextes.

## 5. Prix innovation – Transformation numérique

Ce prix reconnaît des initiatives qui utilisent le numérique comme levier stratégique de transformation, et non comme une finalité technologique, afin d'améliorer concrètement la valeur en santé, notamment en matière de qualité, d'accessibilité, d'expérience et d'efficacité. Il met en lumière des projets qui transforment la prestation des soins, la coordination et la performance du système grâce à une intégration pertinente et ancrée dans les pratiques réelles.

Il valorise des solutions qui améliorent l'accès, l'équité et l'expérience des usagers tout en renforçant la coordination, la fluidité et l'intégration des parcours. Les initiatives se distinguent par leur capacité à optimiser les processus, réduire les inefficiences (telles que les doublons ou le fardeau administratif) et soutenir le travail des équipes, en s'appuyant sur des usages concrets du numérique, notamment pour la décision, la navigation dans des parcours complexes et l'organisation des flux.

Les projets retenus démontrent une adoption réelle, une interopérabilité et un impact mesurable sur les parcours de soins et la performance organisationnelle. Ils contribuent à une utilisation plus efficace des ressources, à la gouvernance et à la qualité des données, ainsi qu'à la transformation durable du système. Le numérique y est considéré comme un catalyseur stratégique permettant d'améliorer les pratiques et les résultats, tout en favorisant le passage à l'échelle et l'intégration aux systèmes existants.

### Éléments essentiels

Une candidature solide doit montrer comment la technologie numérique agit comme un levier de transformation stratégique dans des contextes réels de soins de santé ou de services sociaux. Elle doit relier la fonction numérique à la transformation et à la coordination des parcours, à l'interopérabilité, à l'adoption, à la gouvernance, à la valeur mesurable et à la contribution au système. Elle doit mettre en évidence le parcours de transformation, le modèle d'adoption, la gouvernance, l'interopérabilité et la valeur mesurable.

- ✓ Décrire clairement le problème identifié dans le domaine des soins de santé ou des services sociaux, l'alignement des priorités, les utilisateurs concernés, l'objectif de transformation et la logique d'intégration systémique.
- ✓ Expliquer le levier numérique et pourquoi il s'agit du mécanisme approprié pour la transformation envisagée.
- ✓ Décrire l'interopérabilité fonctionnelle, les données fiables, la sécurité, la confidentialité et la gouvernance.
- ✓ Montrer l'amélioration mesurable et la façon dont l'initiative modifie et améliore les pratiques, les organisations, les parcours des patients, la coordination ou les parcours de soins.
- ✓ Documenter l'interopérabilité, l'intégration, la qualité des données, la sécurité, la confidentialité et la gouvernance.

- ✓ Démontrer l'adoption réelle par les équipes, l'adéquation avec les flux de travail, la formation, le soutien et les effets sur les conditions de travail.
- ✓ Décrire le modèle opérationnel, le plan de pérennité, la gestion des risques, les ressources et la responsabilité.
- ✓ Fournir des preuves de la qualité, de l'accès, de l'expérience, de l'efficacité, ainsi que de la valeur pour l'équipe, l'organisation et le système.
- ✓ Décrire des indicateurs clés de performance avec les valeurs de référence, les objectifs, les résultats actuels, les sources de données ainsi que la répartition selon des critères d'équité et les responsables.
- ✓ Faire connaître la transférabilité, les conditions de déploiement, la stratégie de mise à l'échelle et la contribution du système.

## Critères

### 1. Transformation numérique et valeur ajoutée pour les soins de santé et les services sociaux

- Présenter l'utilisation de la technologie numérique comme levier stratégique de transformation, et non comme une fin en soi.
- Démontrer clairement la transformation dans les soins, les services, les organisations ou le parcours des patients.
- Montrer comment le projet renforce la valeur des soins de santé et des services sociaux, notamment en termes de qualité, d'accessibilité et d'expérience des patients et des usagers, de même que d'efficacité et de capacité d'action des équipes.

### 2. Pertinence du problème, intégration systémique et priorités du réseau

- Faire connaître en quoi le projet aborde un problème pertinent sur le plan clinique, organisationnel, d'accès, d'équité, opérationnel ou systémique.
- Montrer l'analyse favorisant la compréhension du problème et l'adéquation avec les priorités du réseau ou du système.
- Démontrer si l'initiative est intégrée dans des contextes réels de soins de santé et de services sociaux.
- Indiquer comment la solution tient compte des dépendances systémiques, de la complexité et du contexte de mise en œuvre.

### 3. Coordination des parcours de soins et de services, accès, équité et expérience utilisateur

- Expliquer comment sont renforcées la coordination, la fluidité et l'intégration des parcours de soins (schémas).
- Justifier en quoi est facilitée la navigation dans des parcours de soins ou de services complexes (réduction des transferts, suivi amélioré, meilleure visibilité des parcours ou navigation plus claire).

- Montrer comment le projet contribue à l'accès, à l'équité, à la continuité et à l'expérience utilisateur, y compris la télésanté, le cas échéant.
- Présenter des avantages significatifs pour les patients, les familles, les aidants, les communautés, les professionnels et les organisations (rapport de mesures, satisfaction des utilisateurs, accessibilité, langue ou indicateurs d'équité).

#### **4. Interopérabilité, intégration, qualité des données, sécurité et gouvernance**

- Identifier en quoi le projet favorise l'interopérabilité et l'intégration du système entre les flux de travail, les systèmes, les équipes ou les organisations.
- Montrer comment sont contrôlées la qualité, la sécurité, la confidentialité et la gouvernance des données utilisées ou produites par la solution numérique.
- Démontrer comment le projet rend fiables et exploitables les prises de décision cliniques ou organisationnelles fondées sur les données.
- Identifier les exigences des dispositions techniques, opérationnelles et de gouvernance solide pour une utilisation numérique sûre.

#### **5. Adoption par l'équipe, impact sur les flux de travail et conditions de travail**

- Faire la démonstration de l'adoption de l'initiative numérique par les équipes dans des contextes réels.
- Montrer les impacts et la façon dont le projet modifie les flux de travail, les capacités, la productivité, la charge de travail, la collaboration et l'expérience des équipes.
- Identifier la façon dont le projet réduit les inefficacités telles que les doublons, les tâches administratives superflues, les retouches ou les étapes à faible valeur ajoutée, et renforce la capacité de prise de décision des équipes ainsi que les conditions de travail.

#### **6. Faisabilité, modèle opérationnel, gouvernance et durabilité**

- Faire connaître le plan de mise en œuvre réalisable, avec des ressources, des risques, des jalons et des dépendances appropriés.
- Présenter la maturité du modèle opérationnel, de la gouvernance, de l'appropriation et de la responsabilité.
- Identifier les moyens prévus pour soutenir une adoption durable par la formation, l'assistance, la maintenance, le financement (hypothèses relatives au budget, aux effectifs, aux fournisseurs, aux achats, au financement ou à la gestion du cycle de vie) et l'amélioration continue.
- Présenter comment sont gérés les risques sur les plans technique, clinique, organisationnel, humain et opérationnel, ainsi que la confidentialité.

## **7. Mesure de la valeur et évaluation rigoureuse**

- Montrer comment est mesurée la valeur créée par la transformation numérique à travers les dimensions de la qualité, de l'accès, de l'expérience, de l'efficacité, de l'équipe et du système (tableau des indicateurs clés de performance ou KPI, références, objectifs, résultats actuels, périodes, sources de données, responsables).
- Démontrer la solidité des références, des objectifs, des résultats actuels, des périodes, des sources de données et de la responsabilité.
- Faire connaître vos mécanismes d'évaluation en cours de processus et les liaisons en lien avec les apprentissages, adaptations et améliorations. Montrer, à l'aide d'indicateurs, les preuves démontrant que les résultats orientent les décisions en matière d'optimisation, de gouvernance, de pérennité et de mise à l'échelle.

## **8. Transférabilité, stratégie de déploiement, mise à l'échelle et contribution au système**

- Identifier votre stratégie de transférabilité et de déploiement, et les conditions requises pour la diffusion, l'adaptation, l'intégration et l'utilisation durable dans d'autres contextes.
- Démontrer le potentiel ou la capacité de passer à l'échelle de manière responsable et faire ressortir la façon dont le projet se démarque par son potentiel d'innovation et sa capacité à structurer la transformation numérique du réseau de la santé québécois.
- Indiquer s'il constitue une avancée significative pour le Québec et un modèle transférable et évolutif pour d'autres établissements ou régions du Québec.
- Identifier si le projet contribue à l'amélioration globale des performances du système, à l'apprentissage en réseau ou à la capacité de transformation numérique.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET ÉMERGENT

### 5. Prix innovation – Transformation numérique



PROJET ÉMERGENT	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
<b>1- Transformation numérique et valeur pour les soins de santé et les services sociaux</b>	Le projet émergent démontre un potentiel exceptionnel de transformation numérique, avec une logique de valeur claire et une trajectoire initiale crédible allant au-delà de la technologie elle-même.
<b>2- Pertinence du problème, intégration systémique et priorités du réseau</b>	Le projet émergent fait preuve d'une pertinence et d'une adéquation systémique exceptionnelles, avec une solide compréhension du problème et un potentiel d'intégration crédible.
<b>3- Coordination des parcours de soins et de services, accès, équité et expérience utilisateur</b>	Le projet émergent démontre un potentiel exceptionnel pour améliorer la coordination des parcours de soins et de services, l'accès, l'équité et l'expérience utilisateur grâce à la transformation numérique.
<b>4- Interopérabilité, intégration, qualité des données, sécurité et gouvernance</b>	Le projet émergent fait preuve d'une aptitude exceptionnelle à mener une transformation numérique interopérable, sécurisée, réglementée et axée sur les données.
<b>5- Adoption par les équipes, impact sur les flux de travail et conditions de travail</b>	Le projet émergent démontre une aptitude exceptionnelle à l'adoption et une valeur ajoutée pour les flux de travail des équipes, avec des indicateurs précoces et des mécanismes de soutien crédibles.
<b>6- Faisabilité, modèle opérationnel, gouvernance et durabilité</b>	Le projet émergent fait preuve d'une faisabilité et d'une préparation à la gouvernance exceptionnelles, avec des ressources solides, une gestion des risques efficace et une logique d'adoption durable.
<b>7- Mesure de la valeur et évaluation rigoureuse</b>	Le projet émergent fait preuve d'une préparation exceptionnelle en matière de mesure, avec des indicateurs précoces fiables et une approche d'évaluation solide de la valeur numérique.
<b>8- Transférabilité, stratégie de déploiement, mise à l'échelle et contribution du système</b>	Le projet émergent démontre un potentiel de déploiement et d'évolutivité exceptionnel, avec des composantes clairement transférables et des conditions pratiques pour une diffusion responsable.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET TRANSFORMATEUR

### 5. Prix innovation – Transformation numérique



PROJET TRANSFORMATEUR	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
<b>1- Transformation numérique et valeur pour les soins de santé et les services sociaux</b>	Le projet fait preuve d'une transformation numérique exceptionnelle et d'une valeur avérée dans les domaines de la santé et des services sociaux, avec un impact durable au-delà du simple déploiement technologique.
<b>2- Pertinence du problème, intégration systémique et priorités du réseau</b>	Le projet fait preuve d'une pertinence systémique exceptionnelle, avec une intégration avérée dans les priorités du réseau et des contextes réels complexes.
<b>3- Coordination des parcours de soins et de services, accès, équité et expérience utilisateur</b>	Le projet démontre une amélioration mesurable exceptionnelle en matière de coordination, d'accès, d'équité, de fluidité des parcours de soins ou de services et d'expérience utilisateur.
<b>4- Interopérabilité, intégration, qualité des données, sécurité et gouvernance</b>	Le projet fait preuve d'une interopérabilité fonctionnelle exceptionnelle et d'une intégration à grande échelle, avec une qualité des données, une sécurité et une gouvernance matures.
<b>5- Adoption par les équipes, impact sur les flux de travail et conditions de travail</b>	Le projet « Transformatif » fait preuve d'une adoption réelle exceptionnelle par les équipes, avec des améliorations avérées en matière de flux de travail, de capacité d'action, de charge de travail et de conditions de travail.
<b>6- Faisabilité, modèle opérationnel, gouvernance et durabilité</b>	Le projet fait preuve d'une maturité opérationnelle, d'une gouvernance, d'une durabilité et d'une adoption durable exceptionnelles dans des contextes réels.
<b>7- Mesure de la valeur et évaluation rigoureuse</b>	Le projet fait preuve d'une valeur mesurée exceptionnelle et d'une évaluation solide, avec des preuves claires de la qualité, de l'accès, de l'expérience, de l'efficacité, de l'équipe et de l'impact sur le système.
<b>8- Transférabilité, stratégie de déploiement, mise à l'échelle et contribution du système</b>	Le projet fait preuve d'une capacité d'évolutivité et d'une contribution au système exceptionnelles, avec une logique de diffusion éprouvée, un déploiement durable et une valeur mesurable pour le réseau ou le système.

## 6. Prix innovation – Logistique et approvisionnement

Ce prix vise à reconnaître des initiatives exemplaires qui mettent l'innovation et la transformation des processus logistiques et d'approvisionnement au service de la santé, générant une valeur tangible et durable pour les usagers, les professionnels, les équipes ainsi que les soins et services de santé.

Dans un contexte de complexité croissante des systèmes de santé, de vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement et d'interdépendance entre les milieux de soins, ce prix reconnaît les initiatives qui renforcent la résilience et la capacité d'adaptation du système.

Ce prix souligne que l'excellence en logistique et approvisionnement ne se limite pas à la conformité ou aux indicateurs opérationnels classiques. Elle repose sur une innovation qui :

- Transforme les pratiques et processus pour créer de la valeur mesurable en santé;
- Améliore l'expérience et les résultats pour l'utilisateur;
- Améliore la sécurité, l'accès et la qualité des soins pour les usagers;
- Optimise l'efficacité et l'agilité organisationnelle;
- Favorise l'utilisation responsable et durable des ressources humaines, technologiques et financières;
- Stimule la collaboration internationale, intersectorielle, interprofessionnelle et inter organisationnelle, ainsi que la co-construction avec les parties prenantes;
- Soutient la résilience des chaînes d'approvisionnement critiques et la continuité des services.

Les projets soumis sont des leviers stratégiques pour améliorer les résultats cliniques, l'expérience et les résultats pour l'utilisateur, ainsi que l'efficacité des soins et services de santé, tout en renforçant la résilience des chaînes logistiques d'approvisionnement responsables. Ils doivent démontrer un impact mesurable sur les opérations et les résultats. Cela signifie la capacité à assurer le bon produit, au bon endroit et au bon moment, dans une logique de sécurité des soins et d'accès aux services. Le partage et l'inspiration attendus doivent refléter la transférabilité des apprentissages et la capacité à reproduire les bénéfices ainsi qu'à influencer tant localement qu'à l'international.

## Éléments essentiels

- ✓ Décrire le défi en matière de logistique, d'approvisionnement ou de chaîne d'approvisionnement et expliquer en quoi le projet est important pour la valeur des soins de santé.
- ✓ Montrer la façon dont les pratiques et les processus transformés favorisent la fiabilité du « bon produit, au bon endroit et au bon moment ».
- ✓ Expliquer la façon dont la disponibilité des ressources, les chaînes d'approvisionnement critiques, la continuité des services, la sécurité, l'accès et la qualité sont améliorés, et nous faire part des effets mesurables sur la sécurité des patients, l'accès aux soins, la qualité, la continuité, l'expérience utilisateur et la résilience des services.
- ✓ Documenter la participation active de l'équipe ou des équipes, l'expertise en logistique/approvisionnement, le codéveloppement, l'apprentissage organisationnel et la culture d'amélioration continue.
- ✓ Décrire les partenariats interfonctionnels et inter organisationnels entre les équipes cliniques, les services d'approvisionnement, la logistique, l'informatique, les fournisseurs, les distributeurs et les autres parties prenantes, et détailler la gouvernance et les mécanismes de partage d'informations.
- ✓ Fournir des données probantes sur les aspects financiers, l'efficacité, la productivité, l'utilisation des ressources, le modèle économique et la valeur/les ressources.
- ✓ Illustrer la façon dont sont abordées les questions de vulnérabilité, d'équité, d'acceptabilité sociale, de développement durable, d'impact environnemental et d'approvisionnement responsable.
- ✓ Indiquer les indicateurs clés de performance utilisés, les valeurs de référence, les objectifs, les résultats actuels, les périodes, les populations ou les contextes, les sources de données, la stratification en fonction de l'équité et les responsables.
- ✓ Présenter la transférabilité, les conditions de réussite, les limites, les investissements, les prérequis, la gouvernance, la formation, les indicateurs et les mécanismes de transfert des connaissances.

## Critères

### 1. Création de valeur et amélioration des processus

- Démontrer une solution innovante qui transforme la performance de la chaîne logistique d'approvisionnement en santé.
- Décrire la génération de valeur mesurable pour les parties prenantes de l'écosystème liées à la santé et aux services sociaux (réduction des délais, fiabilité accrue, sécurité, continuité des soins, etc.).
  - S'appuyer sur des données probantes et adaptation au contexte local ou régional.
  - Intégrer les dimensions clés de la qualité : sécurité, accessibilité, continuité, humanisation, équité et efficacité.
  - Intégrer les dimensions de l'appréciation de la valeur : clinique, populationnelle, organisationnelle, socioculturelle et économique.

- Faire part du suivi et de la mesure de l'impact à travers les parcours de services et les processus organisationnels.
- Montrer la contribution à la disponibilité effective des ressources nécessaires à la prestation des soins.

## **2. Richesse humaine et culture d'amélioration**

- Illustrer la façon dont sont valorisées les compétences et l'expertise des équipes logistiques et d'approvisionnement.
- Montrer la façon dont sont encouragés l'autonomie et le leadership partagé pour stimuler l'innovation/la transformation selon les spécificités locales.
- Faire part de la manière dont sont intégrés des approches d'apprentissage organisationnel, le codéveloppement, l'amélioration continue et le partage des meilleures pratiques, tant à l'interne qu'avec d'autres établissements. Décrire la participation active des équipes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet.
- Expliquer la façon dont est favorisée la logique de système apprenant et de diffusion des innovations.

## **3. Performance financière et efficience**

- Démontrer la gestion stratégique responsable et durable des ressources humaines, matérielles, technologiques et financières.
- Montrer la façon dont sont optimisés les coûts et la productivité tout en maximisant les résultats pour les usagers et l'écosystème lié à la santé.
- Illustrer la création d'un modèle économique viable et reproductible, susceptible de générer de la valeur durable pour d'autres établissements ou régions.
- Identifier clairement les gains d'efficience ou de productivité découlant de l'initiative.

## **4. Collaboration et partenariats durables**

- Décrire des partenariats interfonctionnels et inter organisationnels solides (équipes cliniques, achats, logistique, TI, fournisseurs, distributeurs, etc.).
- Mettre en lumière des mécanismes de coordination, de partage d'information et d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement, contribuant à la résilience des chaînes critiques d'approvisionnement à l'échelle du réseau.
- Montrer la façon dont sont intégrées toutes les parties prenantes dans la co-construction de solutions logistiques et d'approvisionnement, de même que la façon dont est favorisée une culture organisationnelle fondée sur la confiance, l'ouverture, la transparence et l'apprentissage partagé.

## 5. Impact réel et potentiel de transfert et d'expansion

- Faire part des résultats tangibles pour les parties prenantes et les organisations concernées de même que de la manière d'y arriver.
- Décrire le potentiel de mise à l'échelle dans d'autres établissements ou régions.
- Préciser les conditions de succès, les limites, les investissements nécessaires et les prérequis permettant de transférer ou de reproduire le projet dans un autre contexte.
- Proposer et intégrer les leviers de pérennisation : outils, gouvernance, formation, indicateurs de performance et transfert de connaissances.
- Montrer les façons de faire pour inspirer d'autres milieux à faire de l'innovation en approvisionnement/logistique comme levier de transformation organisationnelle.
- Démontrer l'amélioration de l'accès réel aux soins et de la continuité des services.
- Faire part de la contribution au développement d'un système apprenant basé sur la donnée et la standardisation des meilleures pratiques.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET ÉMERGENT

### 6. Prix innovation – Logistique et approvisionnement



PROJET ÉMERGENT	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
1- <b>Création de valeur et amélioration des processus</b>	Le projet propose une démarche nouvelle ou peu répandue. Il expérimente des leviers de transformation comme l'automatisation, la coresponsabilité ou la transparence de la chaîne logistique d'approvisionnement. Il s'assure d'une création de valeur mesurable pour les usagers et le système de santé.
2- <b>Richesse humaine et culture d'amélioration</b>	Le projet favorise l'engagement des équipes et la reconnaissance des savoirs professionnels. Il commence à inspirer d'autres équipes ou directions, à l'interne ou dans d'autres organisations. Il propose un partage des apprentissages et bonnes pratiques auprès des différents collaborateurs.
3- <b>Performance financière et efficience</b>	Le projet fait état de premiers résultats tangibles : réduction des délais, amélioration de la qualité et de la sécurité, optimisation des ressources, meilleure expérience usager, bien-être des équipes, accès aux soins et fluidité des parcours. Il favorise la continuité et la disponibilité des ressources critiques.
4- <b>Collaboration et partenariats durables</b>	Le projet cible un enjeu concret lié aux parcours de services et de soins en santé : fluidité, sécurité, accessibilité et efficience. Il s'intègre aux orientations locales, transversales et ministérielles. Il adapte ses actions aux réalités de son milieu. Il prend en compte des enjeux de vulnérabilité, équité, acceptabilité sociale et développement durable dans la chaîne logistique d'approvisionnement
5- <b>Impact réel et potentiel de transfert et d'expansion</b>	Le projet démontre une vision à moyen terme du projet, avec des possibilités concrètes de croissance et d'adaptation. Il inclut des mécanismes pour tirer des leçons, ajuster les pratiques et partager les résultats avec d'autres équipes, de même que pour le partage inter organisationnel des apprentissages. Il précise les conditions de transférabilité ou de reproduction par des données et de la documentation. Il intègre des leviers de pérennisation comme des outils de la gouvernance participative ou des formations pour soutenir la continuité.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET TRANSFORMATEUR

### 6. Prix innovation – Logistique et approvisionnement



PROJET TRANSFORMATEUR	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
1. <b>Création de valeur et amélioration des processus</b>	Le projet met en œuvre une transformation systémique des pratiques logistiques et d'approvisionnement, créant une valeur ajoutée mesurable pour les services et pour les usagers. Il démontre une approche nouvelle et innovante par le dépassement et la transformation des pratiques actuelles, avec un impact positif sur l'accès et la continuité des soins et services. Il s'appuie sur des leviers de changement organisationnel : intégration d'outils numériques, cogestion et gouvernance distribuée.
2. <b>Richesse humaine et culture d'amélioration</b>	Le projet est reconnu comme bonne pratique ou modèle inspirant dans des forums professionnels, des publications, des conférences, etc. Il génère un effet d'entraînement au sein de l'organisation ou à l'extérieur (région, réseau) et sa diffusion comme modèle. Il accroît la légitimité des professionnels en logistique et approvisionnement en tant qu'acteurs de transformation et vecteurs de valeur.
3. <b>Performance financière et efficience</b>	Le projet apporte des résultats probants et durables concernant la sécurité, l'expérience usager et le bien-être des équipes. Il renforce l'efficience globale par l'amélioration de la performance ainsi qu'une meilleure utilisation des ressources humaines, sociales et économiques.
4. <b>Collaboration et partenariats durables</b>	Le projet répond à un enjeu stratégique ou systémique dans le réseau de santé. Il cible des dimensions essentielles : fluidité des parcours, réduction de la surcharge, humanisation et accessibilité aux soins et services. Il fait preuve d'une approche inclusive, équitable et durable. Il intègre pleinement les enjeux de développement durable et les impacts environnementaux potentiels des pratiques d'approvisionnement et de logistique.
5. <b>Impact réel et potentiel de transfert et d'expansion</b>	Le projet présente une stratégie claire de mise à l'échelle, de standardisation, de transfert ou de réplique dans d'autres milieux. Il est outillé pour être pérennisé, transférable et/ou adaptable selon les contextes (ressources, gouvernance, indicateurs et formations).

## 7. Prix innovation – Technologies et performance des systèmes

Ce prix reconnaît des technologies et des infrastructures concrètes qui contribuent de façon démontrée à la création de valeur en santé, en améliorant les trajectoires de soins et de vie, le travail réel des professionnels, l'autonomie des personnes et la soutenabilité du système. Il met en lumière des solutions intégrées dans des environnements réels et évaluées non pas pour leur nouveauté, mais pour leur capacité à générer un impact tangible, mesurable et durable dans des contextes de santé complexes.

Il valorise des technologies qui améliorent les résultats de santé, la qualité de vie et l'expérience des usagers, tout en renforçant leur autonomie et leur autodétermination. Les initiatives se distinguent par leur soutien concret aux professionnels, à la coordination interdisciplinaire et à la prestation des soins, en contribuant à réduire les ruptures, les inefficacités et les complexités organisationnelles au sein des parcours.

Les projets retenus démontrent leur contribution à la performance, à l'efficacité et à la durabilité du système de santé. Ils couvrent notamment les dispositifs médicaux, les technologies biomédicales, les équipements cliniques, les technologies de suivi ou de maintien à domicile, ainsi que les outils de soutien aux proches aidants et à la décision clinique ou organisationnelle.

*Note : Les innovations principalement numériques ou basées sur l'intelligence artificielle sont exclues, étant couvertes par d'autres catégories, ceci afin de garder l'accent sur les technologies ayant un impact direct sur les parcours et environnements de soins.*

### Éléments essentiels

Le projet doit démontrer comment la technologie crée une valeur mesurable dans des contextes de soins de santé réels. Elle doit établir un lien entre la fonction technique et l'autonomie de l'utilisateur, le travail des professionnels, les parcours de soins, la sécurité et la durabilité du système.

- ✓ Décrire la technologie, le problème concret de santé et la population d'utilisateurs auxquels elle répond.
- ✓ Expliquer en quoi elle est pertinente sur le plan clinique, fonctionnel, organisationnel ou économique.
- ✓ Montrer un déploiement dans le monde réel (sites pilotes, contextes d'utilisation ou intégration durable).
- ✓ Fournir des preuves d'utilité concernant les utilisateurs, les membres de la famille, les soignants, les professionnels et les organisations.
- ✓ Décrire les effets sur l'autonomie, la qualité de vie, les parcours de vie et les parcours de soins.
- ✓ Montrer comment le travail des professionnels, la coordination, la prise de décision ou la charge de travail sont affectés.

- ✓ Fournir des preuves en matière de sécurité, d'éthique, de réglementation, de confidentialité, de sûreté et d'utilisation responsable, le cas échéant.
- ✓ Identifier les indicateurs clés de performance (KPI) avec les valeurs de référence, les objectifs, les sources de données, la répartition selon des critères d'équité et les responsables.
- ✓ Expliquer la transférabilité, les contraintes connues, la pérennité et les conditions de mise à l'échelle.

## Critères

### 1. Création de valeur dans le domaine de la santé

- Expliquer la manière dont la technologie crée de la valeur au moyen de résultats cliniques, fonctionnels, expérientiels, organisationnels ou liés à l'utilisation des ressources.
- Montrer le lien entre la valeur créée et les trajectoires de santé et de vie, au-delà de la simple nouveauté.
- Expliquer la pertinence des résultats attendus ou démontrés pour les utilisateurs, les membres de la famille, les professionnels et les organisations.
- Présenter le caractère mesurable, durable et significatif de l'apport de valeur dans des contextes de soins de santé complexes ainsi que des données sur l'utilisation des ressources telles que la durée du séjour, les visites évitées, le temps gagné ou les économies réalisées.
- Montrer, selon le cas, des résultats fonctionnels tels que l'indépendance, la mobilité, les capacités, l'autonomie ou la compensation.

### 2. Gestion de la complexité et intégration dans le monde réel

- Expliquer la manière dont la technologie fonctionne dans des contextes cliniques, organisationnels, sociaux et multipartites réels.
- Montrer la compréhension des contraintes de mise en œuvre, de la variabilité des flux de travail et des contextes d'utilisation.
- Expliquer la validation effectuée de la capacité à fonctionner dans différents environnements tels que le domicile, l'hôpital, la communauté ou des environnements spécialisés.
- Présenter des données relatives aux risques, à la facilité d'utilisation, au soutien, à la formation, à la maintenance ou à la préparation opérationnelle.
- Démontrer la robustesse face à la variabilité des cas, à différents contextes, utilisateurs, équipes ou profils de patients, aux trajectoires complexes et aux parcours non linéaires.

### **3. Contribution aux parcours de santé et de vie**

- Montrer la manière dont la technologie améliore la continuité, les transitions, le suivi ou les parcours de soin (schémas de parcours, descriptions de flux de travail ou de trajectoires avant et après).
- Identifier la façon dont les perturbations, les retards inutiles, les étapes évitables ou les lacunes en matière de soins sont évités.
- Montrer la façon dont elle s'intègre à travers les différentes étapes d'un parcours de soins, de santé, ou de vie.
- Présenter des exemples d'intégration dans différents milieux de soins ou différents environnements de vie et des retours d'expérience des usagers, des familles, des aidants ou des professionnels sur l'amélioration des parcours

### **4. Contribution au travail concret des professionnels**

- Présenter la manière dont la technologie soutient le travail réel des professionnels et ses impacts (gain de temps, élimination de tâches superflues, prise de décision, coordination, clarté des rôles, etc.).
- Valider l'acceptation par les équipes et l'adéquation avec la pratique interdisciplinaire.
- Présenter des données sur la charge de travail, l'efficacité, la charge administrative ou les frictions opérationnelles.

### **5. Dimension humaine, santé globale et autodétermination**

- Montrer la manière dont la technologie favorise l'autonomie, le choix, la participation, la capacité d'agir et la qualité de vie (mesures touchant l'expérience des patients, des utilisateurs, des familles ou des soignants; données relatives à l'accessibilité, à la facilité d'utilisation, à l'acceptabilité et à l'adaptation).
- Présenter la façon dont les utilisateurs, les membres de la famille, les aidants ou les communautés sont impliqués dans le développement, l'utilisation, le retour d'expérience ou l'amélioration.

### **6. Sécurité, éthique et utilisation responsable**

- Montrer la prise en compte claire de la sécurité, de l'éthique, de la conformité réglementaire, de l'utilisation responsable et de la gestion des risques.
- Valider l'acceptabilité par les utilisateurs et les professionnels.
- Préciser la surveillance active et l'atténuation des risques dans le cadre d'une utilisation en conditions réelles.

## **7. Mesure et démonstration de l'impact en conditions réelles**

- Présenter les indicateurs d'impact définis et adaptés à l'utilisation de la technologie en conditions réelles (tableau d'indicateurs clés de performance comprenant la valeur de référence, l'objectif, le résultat actuel, la période, la source des données et le responsable).
- Démontrer la qualité de la collecte des données, la fréquence de la surveillance et la comparaison dans le temps.
- Documenter les résultats dans des conditions réelles.
- Valider l'utilisation des données pour la prise de décisions en matière d'apprentissage, d'amélioration, d'adoption et de pérennisation (données issues de projets pilotes, des résultats initiaux, des comparaisons avant et après ou suivis en conditions réelles).

## **8. Transférabilité, évolutivité et durabilité**

- Démontrer la capacité de la technologie à être adaptée, reproduite, maintenue et déployée à plus grande échelle de manière responsable.
- Expliquer les possibilités de transférabilité, les contraintes et les conditions de réussite, ainsi que les possibilités de pérennité.
- Valider l'intérêt, l'adoption ou la mise en œuvre par d'autres sites, secteurs, organisations ou régions.
- Assurer la pérennité.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET ÉMERGENT

### 7. Prix innovation – Technologies et performance des systèmes

CONSULTEZ LA SECTION  
ANNEXE POUR DES  
INFORMATIONS  
SUPPLÉMENTAIRES  
SUR LES  
**KPI**

PROJET ÉMERGENT	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
<b>1- Dimension humaine, santé globale et autodétermination</b>	Le projet définit un argumentaire de valeur convaincant, une population cible, une contribution différenciatrice et des indicateurs précoces ou un plan de mesure crédible.
<b>2- Gestion de la complexité et intégration dans le monde réel</b>	Le projet fait preuve d'une intégration crédible sur le terrain, d'une utilisation sur site pilote, d'une différenciation fonctionnelle et d'une compréhension claire des contraintes de mise en œuvre.
<b>3- Contribution aux parcours de santé et de vie</b>	Le projet démontre une amélioration crédible et attendue du parcours, une réduction des perturbations ou une meilleure coordination locale dès sa mise en œuvre précoce.
<b>4- Contribution au travail quotidien des professionnels</b>	Le projet identifie un véritable point faible professionnel, montre des premiers signes de simplification ou de gain de temps, et bénéficie d'une acceptation initiale de la part de l'équipe.
<b>5- Dimension humaine, santé globale et autodétermination</b>	Le projet fait preuve d'une implication significative des utilisateurs dès le début, d'un bénéfice attendu en matière d'autonomie et de preuves crédibles d'une première expérience.
<b>6- Sécurité, éthique et utilisation responsable</b>	Le projet a mené à bien l'analyse des risques et les mesures d'atténuation, et a fourni des preuves initiales crédibles en matière d'acceptabilité ou de conformité.
<b>7- Mesure et démonstration de l'impact dans le monde réel</b>	Le projet définit des indicateurs dès le départ, dispose d'outils de collecte de données et fournit des résultats initiaux ou des données pilotes crédibles.
<b>8- Transférabilité, évolutivité et durabilité</b>	Le projet identifie des contextes transférables, des contraintes connues et un potentiel de mise à l'échelle crédible, suscitant un intérêt précoce au-delà du premier cadre.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET TRANSFORMATEUR

### 7. Prix innovation – Technologies et performance des systèmes

CONSULTEZ LA SECTION  
ANNEXE POUR DES  
INFORMATIONS  
SUPPLÉMENTAIRES  
SUR LES  
**KPI**

PROJET TRANSFORMATEUR	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
<b>1- Création de valeur dans le secteur de la santé</b>	Le projet démontre une valeur mesurable dans le monde réel, notamment des effets solides sur les plans clinique, fonctionnel, expérientiel, organisationnel et/ou systémique.
<b>2- Gestion de la complexité et intégration dans le monde réel</b>	Le projet fait preuve d'une intégration durable, d'une utilisation régulière, d'un déploiement sur plusieurs sites ou unités, et d'une robustesse dans des conditions réelles complexes.
<b>3- Contribution aux parcours de santé et de vie</b>	Le projet démontre une réduction significative des lacunes en matière de soins, une meilleure continuité et des avantages mesurables au niveau de la trajectoire.
<b>4- Contribution au travail quotidien des professionnels</b>	Le projet démontre une réduction mesurable de la charge de travail, une meilleure coordination, la satisfaction de l'équipe ou une amélioration des performances collectives.
<b>5- Dimension humaine, santé globale et autodétermination</b>	Le projet fait état d'une amélioration mesurable en matière d'autonomie, de qualité de vie, de satisfaction, d'autonomisation ou d'expérience vécue.
<b>6- Sécurité, éthique et utilisation responsable</b>	Le projet fait la démonstration d'une sécurité éprouvée, d'une conformité réglementaire, d'une surveillance des incidents et d'une gestion active des risques en conditions réelles d'utilisation.
<b>7- Mesure et démonstration de l'impact dans le monde réel</b>	Le projet démontre un impact concret grâce à des résultats mesurés, un suivi continu et des données factuelles utilisées pour les décisions d'amélioration et d'adoption.
<b>8- Transférabilité, évolutivité et durabilité</b>	Le projet fait la démonstration d'un déploiement sur plusieurs sites ou dans plusieurs régions, d'une utilisation durable dans le temps et d'une adoption ou d'une préparation de la part d'autres organisations.



CATÉGORIE – CONCOURS 2026  
**RECHERCHE INTÉGRÉE ET IMPACT ACCÉLÉRÉ**

## 8. Prix innovation – Recherche translationnelle

Ce prix reconnaît des projets de recherche translationnelle — au sens large — qui comblent concrètement le fossé entre la production de connaissances et leur application réelle, en transformant les résultats scientifiques ou les apprentissages du terrain en amélioration tangible des soins, des services et de la performance du système de santé. Il met en lumière des initiatives démontrant un passage structuré, fluide et intentionnel de la recherche vers l'action, dans une logique de création de valeur mesurable en santé. Il est à noter que sont concernées par ce prix, et identifiées sous le vocable « projet », des initiatives de recherche centrées sur une idée ou un produit ainsi que la création d'organisations innovantes appuyant le transfert efficace des résultats de recherche vers les applications cliniques.

Les projets valorisés présentent un parcours clair allant de la découverte à la mise en œuvre, en réduisant les écarts entre recherche, pratique, décision et implantation. Ils se distinguent par leur capacité à accélérer l'accès à des innovations pertinentes — traitements, diagnostics, technologies, pratiques ou modèles organisationnels — tout en générant des impacts mesurables sur les résultats, l'expérience des usagers et l'efficacité du réseau.

Les initiatives retenues démontrent une adoption réelle ou en voie de consolidation ainsi qu'une contribution durable à la transformation du système de santé. Elles peuvent relever des domaines clinique, organisationnel, technologique ou social et s'appuient sur des mécanismes rigoureux de mesure, de transfert et de déploiement à plus grande échelle.

La recherche translationnelle constitue un maillon essentiel entre la recherche fondamentale et les applications concrètes. Elle permet aux usagers de bénéficier plus rapidement de solutions innovantes, tout en favorisant le développement d'expertises, de savoir-faire, d'infrastructures et d'écosystèmes d'innovation générant des retombées scientifiques, organisationnelles et socioéconomiques pour la société.

Ce prix reconnaît les réalisations de groupes ayant réussi à faire progresser une découverte, une technologie, une pratique ou une capacité organisationnelle du stade de la recherche jusqu'aux applications cliniques ou opérationnelles. Sont également admissibles les équipes ayant développé des infrastructures, des adaptations organisationnelles ou des capacités de déploiement permettant l'administration et l'intégration de solutions innovantes au bénéfice des patients et du système de santé québécois.

Les projets soumis doivent démontrer de manière rigoureuse la façon dont la recherche translationnelle améliore — ou est en voie d'améliorer — les soins, la santé de la population ou l'efficacité du réseau. Les innovations proposées doivent répondre à des besoins réels et significatifs, se distinguer par leur caractère différenciant et contribuer à l'optimisation des ressources, à l'impact socioéconomique positif ainsi qu'au rayonnement de la recherche québécoise aux niveaux local, national et international.

## Éléments essentiels

Un projet de recherche translationnelle solide démontre que ce type de recherche peut faire passer les connaissances à l'application, ou les constats de la pratique à la recherche, d'une manière qui améliore les soins, les services, les pratiques et la performance du système.

- ✓ Décrire le besoin réel et prioritaire, les populations ou les systèmes concernés, et expliquer pourquoi cette question est importante aujourd'hui.
- ✓ Expliquer le fondement scientifique, la méthodologie, la voie de transfert et les limites.
- ✓ Montrer ce qui est innovant ou différencié par rapport aux recherches, pratiques, services ou modèles existants.
- ✓ Décrire comment le projet s'intègre dans les pratiques du monde réel, les parcours de soins, la prise de décision, les organisations ou les systèmes.
- ✓ Aborder la complexité à tous les niveaux : parcours, populations, équipes, organisations et contextes de mise en œuvre.
- ✓ Fournir des preuves en matière d'éthique, d'équité, de conformité, de responsabilité et de gouvernance responsable.
- ✓ Compléter le tableau des indicateurs clés de performance (KPI) en y indiquant les valeurs de référence, les objectifs, les résultats actuels, les sources de données, la répartition selon des critères d'équité et les responsables.
- ✓ Montrer l'adoption et la transformation des parcours, l'impact sur le système et l'utilisation des résultats à des fins d'amélioration, le cas échéant.
- ✓ Identifier la transférabilité, l'adaptation, les conditions de déploiement, les besoins en matière de durabilité et la logique de mise à l'échelle.

## Critères

### 1. Besoin prioritaire, avancée et qualité scientifique, caractère innovant

- Expliquer le problème prioritaire, l'évaluation des besoins et données, les populations cibles ainsi que les lacunes à combler en matière de services ou de pratiques.
- Montrer les contributions et les rôles respectifs des parties prenantes, notamment les patients, les familles, les professionnels, la gouvernance, les décideurs, les communautés ou les organisations, ainsi que la prise en compte des besoins des usagers et des autres professionnels concernés.
- Démontrer la qualité significative dans le domaine de la recherche appliquée à la santé : la qualité scientifique, la rigueur méthodologique et la crédibilité des fondements de la recherche ainsi que la solidité de la logique de transfert, de la connaissance à l'application ou de la pratique à la recherche.
- Montrer l'avancée scientifique et l'amélioration de l'efficacité de la solution grâce à la recherche translationnelle en utilisant une approche scientifique rigoureuse.
- Faire part des méthodes de mesure et des résultats démontrant la translation ou le cheminement vers celle-ci.

## 2. Pertinence de l'innovation et différenciation

- Justifier cette utilisation appliquée de la recherche pour répondre à un enjeu important de santé.
- Illustrer la technologie unique et compétitive comparativement aux approches similaires existantes ou en cours de développement à l'échelle mondiale. Description de l'innovation, soit de ce qui est nouveau, amélioré, combiné ou transposé différemment.
- Établir les preuves de validation du concept, de validation du projet pilote, d'adoption ou de mise en œuvre, ainsi que les preuves d'une contribution différenciée sur les plans clinique, organisationnel, social, technologique ou pratique.
- Démontrer l'importance de l'innovation pour la valeur en matière de santé et sa mise en œuvre, ainsi que l'impact sur l'amélioration de l'administration de soins et services de santé de meilleure qualité.
- Illustrer sa contribution à des soins de santé équitables et accessibles, notamment pour les populations vulnérables ou dans les régions éloignées.

## 3. Impact socioéconomique et leadership québécois en matière de recherche translationnelle

- Faire ressortir l'Impact clinique (ou autres) important répondant à des besoins liés à la santé et, selon le cas, la transformation des pratiques et des parcours de soins, ainsi que les performances du système (médicaux et autres) non satisfaits.
- Démontrer l'optimisation de l'utilisation des ressources du système de santé et la génération actuelle ou prévue des économies.
- Faire part des effets positifs : le développement d'entreprises, la création d'emplois, le développement d'expertises et la formation d'étudiants.
- Illustrer la contribution à l'avancement du développement de traitements, produits ou services issus de la recherche québécoise.
- Montrer la façon dont est mis en évidence le rayonnement de l'expertise en matière de recherche translationnelle applicable à la santé.

## 4. Potentiel d'expansion

- Présenter un plan détaillé de mise à l'échelle, pérennisation et durabilité à long terme.
- Présenter un potentiel d'adoption et d'expansion à l'échelle du Québec et au-delà.
- Démontrer un potentiel de changement des paradigmes de prise en charge.
- Faire connaître la façon dont sont documentés les principes éthiques, l'équité, la conformité, la conduite responsable et l'inclusion.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET ÉMERGENT

### 8. Prix innovation – Recherche translationnelle



PROJET ÉMERGENT	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
<b>1- Nature innovante</b>	Démontre le caractère innovant et prometteur d'une approche, d'une technologie, d'un traitement, d'un modèle ou d'une pratique en développement, appuyé par des fondements scientifiques crédibles et structurés. Présente des éléments différenciateurs ou originaux par rapport aux approches existantes ou en émergence, notamment par le recours à de nouvelles méthodologies, à des collaborations interdisciplinaires, à des technologies de pointe ou à d'autres moyens novateurs. Illustre une logique translationnelle claire entre la production de connaissances et les premières perspectives d'application concrète.
<b>2- Pertinence</b>	Répond à un besoin réel, prioritaire et documenté au sein du système de santé, d'une population donnée ou d'un parcours de soins spécifique. Démontre la pertinence scientifique, clinique, organisationnelle, sociale ou technologique du projet au regard des enjeux visés par la recherche. Implique les parties prenantes, y compris les usagers, dès les premières étapes du projet. Démontre un potentiel d'amélioration de l'accès, de l'équité ou de la qualité des soins et des services, notamment pour les populations vulnérables ou vivant en régions éloignées.
<b>3- Impact</b>	Démontre des résultats préliminaires, des indicateurs prometteurs ou des données de faisabilité illustrant un potentiel d'impact clinique, organisationnel, technologique, social ou pratique. Démontre un potentiel crédible d'amélioration des soins, des services, des parcours ou de l'utilisation des ressources du système de santé. Contribue au développement d'expertises, à la formation, à la collaboration ou au renforcement des capacités en recherche translationnelle. Présente des premiers signes d'adoption, de mise à l'essai ou d'intégration dans des contextes réels, lorsque pertinent.
<b>4- Rayonnement</b>	Démontre un intérêt ou une reconnaissance émergente de la part des parties prenantes concernées. Contribue au rayonnement de l'expertise québécoise en recherche translationnelle appliquée à la santé. Met en œuvre des activités de diffusion, de collaboration ou de mobilisation des connaissances à l'échelle locale, nationale ou internationale.
<b>5- Évolution et potentiel d'expansion</b>	Présente une vision structurée de l'évolution du projet et de son cheminement vers des applications concrètes ou une mise en œuvre à plus grande échelle. Démontre un potentiel d'adoption, de transfert ou d'expansion dans différents milieux, organisations ou contextes de soins. Intègre des réflexions préliminaires concernant sa pérennité, sa capacité de croissance et sa durabilité. Démontre un potentiel de transformation des pratiques, des modèles organisationnels ou des approches de soins.

<b>6- Création de valeur, résultats et efficacité</b>	Présente des résultats préliminaires ou des indicateurs démontrant un potentiel de création de valeur pour les usagers, les professionnels, les organisations ou le système de santé. Démontre un cadre de mesure structuré comprenant des indicateurs de performance, de résultats ou d'amélioration continue adaptés au stade de développement du projet. Présente un potentiel crédible d'amélioration de l'expérience usager, des résultats en santé, de l'efficacité ou de la qualité des soins et des services.
<b>7- Responsabilité sociale</b>	Démontre une prise en compte des principes éthiques, de la sécurité, de la protection des données et de la conduite responsable en recherche et en innovation. Intègre des considérations liées à l'équité, à l'inclusion, à l'accessibilité et à la responsabilité sociale dans le développement du projet. Démontre une gouvernance responsable et une réflexion sur les impacts potentiels du projet sur les populations, les pratiques et le système de santé.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET TRANSFORMATEUR

### 8. Prix innovation – Recherche translationnelle



PROJET TRANSFORMATEUR	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
<b>1- Nature innovante</b>	Fait preuve d'une capacité à développer des traitements, produits ou approches originales reposant sur des fondements scientifiques rigoureux. Met en évidence le caractère distinctif et novateur des approches proposées, notamment par le recours à des méthodologies interdisciplinaires et à des technologies de pointe telles que l'intelligence artificielle ou la médecine de précision.
<b>2- Pertinence</b>	Répond à un besoin réel et clairement identifié au sein du système de santé ou d'une population donnée. Contribue au développement de la capacité du Québec à concevoir des traitements et des produits issus de la recherche québécoise. Intègre les besoins des usagers et des professionnels de la santé tout au long du développement des solutions proposées. Tient compte des enjeux d'accessibilité, notamment pour les populations vulnérables ou vivant en régions éloignées.
<b>3- Impact</b>	Démontre un impact clinique ou autre par le développement de traitements, produits ou technologies innovants. Démontre un effet sur l'utilisation des ressources du système de santé dans le domaine visé. Génère des retombées socioéconomiques, notamment en matière de création d'entreprises et de développement d'expertises. Démontre que les traitements et produits proposés ont été acceptés et intégrés à la pratique clinique courante.
<b>4- Rayonnement</b>	Démontre une reconnaissance au sein de l'écosystème québécois de la santé et de la recherche, notamment auprès des équipes de soins et des usagers. Démontre un impact et une reconnaissance hors Québec.
<b>5- Évolution et potentiel d'expansion</b>	Démontre un impact anticipé sur l'offre de soins et de services de plus grande qualité. Présente un plan crédible de mise à l'échelle et de pérennisation. Démontre que les innovations proposées présentent un potentiel de durabilité à long terme, tant sur le plan financier qu'opérationnel. Démontre le caractère « transformateur », soit la capacité de changer les paradigmes de prise en charge.
<b>6- Création de valeur, résultats et efficacité</b>	Démontre des résultats mesurables et un impact significatif sur l'expérience des patients et de leurs proches, les résultats en santé ainsi que l'expérience de travail des professionnels de la santé. Fait preuve de création de valeur pour le système de santé.
<b>7- Responsabilité sociale</b>	Veille à ce que les applications cliniques respectent les principes éthiques fondamentaux, notamment la sécurité des patients, la protection des données, l'innovation responsable et la responsabilité sociale envers les communautés concernées.



CATÉGORIE – CONCOURS 2026  
**LEADERSHIP HUMAIN ET COMPÉTENCES ÉMERGENTES**

## 9. Prix innovation – Nouvelle génération et talents de la relève

Le Prix Hippocrate vise à reconnaître les initiatives et les interventions les plus novatrices de la relève en matière de santé, dans une approche centrée sur les besoins de la personne, d'une population ou d'une organisation et axée sur la valeur.

Sont inclus dans la relève : les étudiants, les finissants et les nouveaux professionnels.

### Éléments essentiels

- ✓ Décrire le problème concret du monde réel pour lequel le projet innovant est développé et expliquer la pertinence de ce projet.
- ✓ Décrire les partenariats et la cocréation avec les utilisateurs, les familles, les professionnels, les partenaires universitaires, les communautés, les réseaux ou les organisations.
- ✓ Décrire le rôle des participants de la nouvelle génération et montrer la façon dont ils dirigent, codirigent, conçoivent et mettent en œuvre le projet.
- ✓ Expliquer le nouveau modèle implanté, son impact et la façon dont il s'inscrit dans la création de valeur.
- ✓ Identifier les indicateurs de mesure et le processus de mesure des résultats d'une manière adaptée à la maturité du projet.
- ✓ Montrer, dans le cadre des projets émergents, l'état de préparation à la mise en œuvre, les premiers résultats, la faisabilité et le potentiel de réalisation.
- ✓ Identifier, pour les projets transformateurs, la mise en œuvre démontrée, la valeur mesurée, la durabilité, la transférabilité et la contribution au système.

### Critères

#### 1. Pertinence par rapport à un problème concret et proposition de valeur pour les soins de santé

- Définir, comme groupe de la relève, un problème réel, prioritaire et documenté en s'appuyant sur des données ou observations terrain pour un groupe ciblé d'utilisateurs ou de citoyens selon une problématique.
- Présenter la vision et l'orientation de l'offre en fonction des besoins identifiés sur le territoire et proposer une solution générant une valeur en santé (résultats, expérience, efficacité), en illustrant les impacts actuels sur les usagers, les équipes ou le système.
- Démontrer le passage de l'idée à une solution concrète et montrer l'opérationnalisation de l'idée au sein de la communauté ou d'une organisation à partir d'un besoin de services identifiés lié à la vie, au bien-être et à la santé des gens et pour lequel le groupe d'étudiants ou de finissants a décidé de se mobiliser.

## **2. Leadership de nouvelle génération et attractivité**

- Actualiser la mise en place d'une équipe innovante et interdisciplinaire composée de groupe d'étudiants ou de finissants (nouveaux travailleurs) pouvant provenir d'une diversité de disciplines ou de niveaux scolaires (du primaire au doctorat et incluant la formation professionnelle).
- Démontrer l'implication active de la relève (étudiants, finissants, jeunes professionnels) en illustrant des approches novatrices en leadership ou mobilisation.
- Présenter les méthodes d'intégration des usagers ou des citoyens, des professionnels du réseau, des partenaires communautaires et des autres contributeurs de services au cœur de la démarche selon la problématique choisie.

## **3. Collaboration interdisciplinaire, partenariats et cocréation**

- Démontrer une collaboration interprofessionnelle et intersectorielle réelle.
- Présenter les mécanismes de collaboration et de coordination des partenaires impliqués (usagers, partenaires communautaires et académiques, réseaux).
- Illustrer des démarches de co-construction.

## **4. Adaptation des compétences pour les systèmes de santé complexes**

- Démontrer que les compétences associées aux projets sont adaptées à des environnements complexes (collaboration, pensée systémique, navigation, etc.).
- Montrer l'alignement des compétences développées avec les besoins actuels et futurs du projet et du système dans lequel il s'inscrit (compétences numériques, données ou IA).
- Démontrer la capacité d'intervention et de collaboration interprofessionnelle en contexte interdisciplinaire et possiblement intersectoriel.

## **5. Faisabilité, progrès de la mise en œuvre et intégration des systèmes**

- Démontrer une mise en œuvre concrète ou en progression en présentant un plan de mise en œuvre structuré.
- Identifier les conditions d'intégration dans le système de santé, et démontrer l'appropriation par les acteurs.

## **6. Mesure de la valeur, des résultats, de l'expérience et de l'efficacité**

- Présenter des indicateurs pertinents (qualitatifs et/ou quantitatifs) pour démontrer les impacts et les gains engendrés par l'actualisation du projet ou d'une solution créatrice de valeur, de même que les résultats observés ou attendus sur l'amélioration des soins et services aux usagers, sur la qualité de vie d'un groupe de citoyens ou sur le bien-être de la population, selon l'initiative.
- Démontrer une logique de valeur (résultats/ressources) et de performance.
- Faire part des moyens utilisés et de la nature des coûts pour mettre en place une telle initiative et la maintenir.

## **7. Transférabilité, durabilité et contribution de la main-d'œuvre/du système**

- Démontrer la capacité du projet à être reproduit, adapté et intégré dans le système en illustrant le potentiel de mise à l'échelle.
- Identifier les conditions de pérennité et de déploiement en présentant des mécanismes de diffusion ou de transfert.
- Démontrer la contribution à la transformation de la main-d'œuvre.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET ÉMERGENT

### 9. Prix innovation – Nouvelle génération et talents de la relève



PROJET ÉMERGENT	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
<p><b>1- Pertinence par rapport à un problème concret et proposition de valeur pour les soins de santé</b></p>	<p>Le projet émergent fait preuve d'une pertinence exceptionnelle par rapport au problème, d'une vision novatrice et d'une voie convaincante vers la valeur en matière de soins de santé.</p>
<p><b>2- Leadership de nouvelle génération et attractivité</b></p>	<p>Le projet démontre clairement le potentiel de leadership de la prochaine génération de même que ses capacités de mobilisation et son influence sur les parcours professionnels.</p>
<p><b>3- Collaboration interdisciplinaire, partenariats et cocréation</b></p>	<p>Le projet émergent fait preuve d'une conception exceptionnelle du partenariat et d'un potentiel participatif pour sa mise en œuvre.</p>
<p><b>4- Adaptation des compétences pour les systèmes de santé complexes</b></p>	<p>Le projet émergent démontre un potentiel intéressant en matière d'adaptation de compétences et d'alignement de celles-ci pour répondre aux besoins actuels et futurs.</p>
<p><b>5- Faisabilité, progrès de la mise en œuvre et intégration des systèmes</b></p>	<p>Le projet émergent fait preuve d'une préparation exceptionnelle à la mise en œuvre, avec un plan crédible, des progrès précoces et un fort potentiel d'intégration.</p>
<p><b>6- Mesure de la valeur, des résultats, de l'expérience et de l'efficacité</b></p>	<p>Le projet émergent fait preuve d'une préparation exceptionnelle en matière de mesure, avec des indicateurs significatifs et un plan crédible pour en démontrer la valeur.</p>
<p><b>7- Transférabilité, durabilité et contribution de la main d'œuvre/du système</b></p>	<p>Le projet émergent présente un potentiel exceptionnel en matière d'adaptation durable, de reproductibilité et de contribution à la transformation de la main-d'œuvre par la prochaine génération.</p>

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET TRANSFORMATEUR



### 9. Prix innovation – Nouvelle génération et talents de la relève

PROJET TRANSFORMATEUR	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
1- <b>Pertinence par rapport à un problème concret et proposition de valeur pour les soins de santé</b>	Le projet transformateur fait preuve d'une pertinence exceptionnelle et documentée, ainsi que d'une valeur avérée pour les soins de santé dans le cadre d'une mise en œuvre concrète.
2- <b>Leadership de nouvelle génération et attractivité</b>	Le projet démontre clairement la valeur du leadership de la prochaine génération, de même que ses capacités de mobilisation et son influence sur les parcours professionnels.
3- <b>Collaboration interdisciplinaire, partenariats et cocréation</b>	Le projet « transformatif » fait preuve de partenariats exceptionnellement matures, de cocréation et d'appropriation partagée dans tous les contextes.
4- <b>Adaptation des compétences pour les systèmes de santé complexes</b>	Le projet fait preuve d'adaptation démontrée des compétences et d'intégration avérée dans la pratique.
5- <b>Faisabilité, progrès de la mise en œuvre et intégration des systèmes</b>	Le projet fait preuve d'une mise en œuvre exceptionnellement aboutie, d'une intégration des systèmes et d'un déploiement maîtrisé dans différents contextes.
6- <b>Mesure de la valeur, des résultats, de l'expérience et de l'efficacité</b>	Le projet se distingue par une valeur mesurable exceptionnelle, une évaluation rigoureuse et la mise à profit des résultats à des fins d'amélioration et de diffusion.
7- <b>Transférabilité, durabilité et contribution de la main d'œuvre/du système</b>	Le projet transformateur fait preuve d'une contribution soutenue exceptionnelle, d'une transférabilité et d'un impact avéré sur la main-d'œuvre ou le système dans tous les contextes, de même que d'un réalisme dans sa planification budgétaire.

## 10. Prix innovation – Main d'œuvre adaptative et transformation des compétences et des pratiques

Ce prix reconnaît des initiatives innovantes qui transforment l'organisation du travail en santé et services sociaux afin de répondre aux défis majeurs de main-d'œuvre, dans une logique de création de valeur, d'adaptation de compétences, de développement de nouvelles collaborations interprofessionnelles et d'amélioration de l'accès. Il met en lumière des approches concrètes visant à optimiser l'utilisation des compétences, des rôles et des structures d'équipe, en s'inscrivant dans des environnements complexes et en évolution.

Il valorise des projets qui abordent de manière structurée les enjeux de pénurie, d'épuisement professionnel et d'évolution des compétences de la main-d'œuvre. Les initiatives se distinguent par leur capacité à déployer le bon professionnel, pour la bonne tâche, au bon moment, tout en transformant les cadres de pratique, l'organisation du travail et les processus, afin de réduire le fardeau administratif et d'améliorer l'expérience des équipes.

Les projets retenus démontrent des améliorations mesurables en matière d'accès, de productivité et de qualité de l'expérience des équipes. Ils contribuent à renforcer l'attractivité, la rétention, la mobilisation et la co-construction avec le personnel, tout en favorisant le développement des compétences et l'apprentissage organisationnel. Ils présentent également un potentiel de pérennité, de reproductibilité et de passage à l'échelle, permettant la mise en œuvre de modèles durables et adaptables.

### Éléments essentiels

Un projet solide pour ce prix démontre que la transformation de la main-d'œuvre peut améliorer l'accès et la valeur en modifiant les compétences, les rôles, les cadres de pratique, l'organisation du travail, l'appropriation par les équipes et les conditions de déploiement.

- ✓ Faire ressortir une analyse claire des enjeux liés à la main-d'œuvre, incluant les causes profondes des changements mis en place, les équipes concernées, les utilisateurs concernés et les besoins dans le domaine des soins de santé auxquels il souhaite répondre.
- ✓ Expliquer en quoi la solution est cohérente, pratique et innovante, et la façon dont elle transforme les compétences, les rôles, les cadres de pratique, les modèles d'équipe et l'organisation du travail.
- ✓ Démontrer la façon dont l'initiative optimise la répartition des compétences professionnelles et l'accès aux services.
- ✓ Démontrer la mobilisation des équipes, la clarté des rôles, la gouvernance, l'appropriation et les soutiens à la mise en œuvre.
- ✓ Décrire l'impact sur la charge administrative, la charge de travail, la collaboration, l'amélioration de l'expérience des équipes, l'engagement, la fidélisation et l'inclusion.

- ✓ Expliquer la valeur mesurable du projet en termes de qualité, d'accès, d'expérience, d'efficacité, d'utilisation des ressources, d'impact sur la main-d'œuvre et de contribution au système.
- ✓ Décrire le développement des nouvelles compétences et les mécanismes de formation continue et d'apprentissage organisationnel ainsi que les mécanismes favorisant les nouvelles collaborations interprofessionnelles.
- ✓ Identifier les indicateurs clés de performance et de suivi avec leurs valeurs de référence, les objectifs, les sources de données, les critères d'équité et les responsables.
- ✓ Identifier les conditions de transférabilité, les besoins de pérennisation, les risques liés au déploiement et la logique de mise à l'échelle.

## Critères

### 1. Pertinence par rapport aux enjeux de main-d'œuvre et compréhension des causes profondes

- Identifier le ou les enjeux majeurs liés à la main-d'œuvre (pénurie, accès, organisation, inefficience).
- Faire part de l'analyse des causes profondes (organisationnelles, professionnelles et systémiques), du contexte, des contraintes et des groupes concernés au moment du début du projet.
- Établir le lien entre les enjeux problématiques et l'accès, l'expérience, l'efficacité ou l'équité. Faire part des données établissant ces liens.
- Documenter les impacts actuels et en quoi le projet est pertinent en lien avec la résolution de la situation.
- Intégrer les dimensions démographiques, culturelles et territoriales.

### 2. Cohérence et innovation de la solution relative à la main-d'œuvre

- Expliquer en quoi la solution est cohérente, innovante, adaptée à l'ampleur du problème de main d'œuvre et applicable en contexte réel.
- Expliquer l'adéquation entre les composantes des interventions visées, les objectifs, les besoins des utilisateurs et la valeur attendue par la solution proposée (organisationnelle, professionnelle, interprofessionnelle, pédagogique ou technologique).
- Montrer la transformation des modèles existants et ce qui est véritablement nouveau ou amélioré.
- Démontrer l'adaptation aux réalités de terrain.

### **3. Transformation des rôles, des compétences et des cadres de pratique**

- Montrer comment le projet transforme les rôles, les compétences, les responsabilités et les cadres de pratique (selon le cas).
- Montrer comment le projet soutient le développement de ces nouvelles compétences (techniques, numériques, liées à l'IA, relationnelles, interculturelles, liées à un modèle collaboratif), améliore la collaboration interdisciplinaire ou conduit à des changements dans les routines de pratique.
- Illustrer l'intégration de nouveaux rôles (coordination, navigation, pratiques avancées) et les mesures d'adoption et de changements durables des pratiques.

### **4. Optimisation de l'affectation et de l'accès aux compétences**

- Montrer comment le projet contribue à l'amélioration de la disponibilité et de la continuité des services et de l'accès.
- Faire part des indicateurs et des mesures qui illustrent des gains en accessibilité (délais, continuité, couverture) et au niveau des capacités de service, de suivi et de prise en charge.

### **5. Organisation du travail, expérience en équipe et charge administrative**

- Illustrer la manière dont le projet modifie l'organisation du travail, les processus d'équipes, la collaboration et les flux des tâches, et illustrer les nouveaux modèles d'équipe, les nouveaux parcours et les flux de travail révisés.
- Décrire comment ces changements contribuent à améliorer les conditions d'exercice des équipes.
- Montrer comment le projet a un impact en lien avec la charge administrative ou avec les tâches à faible valeur.
- Décrire, à l'aide d'indicateurs, les effets sur l'engagement, la mobilisation et la rétention.

### **6. Faisabilité, mobilisation et mise en œuvre concrète**

- Démontrer l'implantation réelle et appropriée du projet et de la prestation de services.
- Présenter un modèle opérationnel viable de votre projet (ressources, gouvernance, suivi).
- Décrire les stratégies de mobilisation et d'adhésion.
- Illustrer la gestion du changement et des contraintes.
- Démontrer la capacité à surmonter les enjeux d'implantation.

## **7. Mesure de la valeur et des résultats (VBHC)**

- Expliquer si la valeur est mesurée en lien avec le projet (qualité, accès, expérience des usagers et des équipes, efficacité du système).
- Identifier les indicateurs clés utilisés et les données recueillies, de même que les suivis dans le temps.
- Faire part des résultats et de la valeur du projet en comparant ceux qui ont été mesurés au début du processus et ceux obtenus récemment.

## **8. Transférabilité, durabilité et contribution au système**

- Démontrer la capacité à être reproduit, adapté et déployé à plus grande échelle.
- Identifier les conditions de succès et de pérennité.
- Illustrer des déploiements dans d'autres contextes.
- Démontrer une contribution à une transformation plus large du système.
- Présenter un modèle durable (organisationnel, économique et pratique).

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET ÉMERGENT

### 10. Prix innovation – Main d'œuvre adaptative et transformation des compétences et des pratiques



PROJET ÉMERGENT	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
<b>1- Pertinence par rapport à un problème de main-d'œuvre et compréhension des causes profondes</b>	Le projet émergent démontre une pertinence exceptionnelle par rapport au problème et une compréhension approfondie de ses causes profondes, avec une justification claire pour tester une solution relative à la main-d'œuvre dans un contexte réel.
<b>2- Cohérence et innovation de la solution relative à la main-d'œuvre</b>	Le projet émergent présente une solution de gestion des effectifs exceptionnellement cohérente, innovante et dotée d'une logique solide, d'utilisateurs clairement identifiés et d'un potentiel crédible pour des tests en conditions réelles.
<b>3- Transformation des rôles, des compétences et des cadres de pratique</b>	Le projet émergent démontre un potentiel exceptionnel pour transformer les rôles, les compétences et les cadres de pratique grâce à un modèle d'apprentissage et de mise en œuvre bien conçu.
<b>4- Optimisation de l'affectation et de l'accès aux compétences</b>	Le projet émergent est extrêmement prometteur pour la mise en œuvre d'un modèle adapté en matière de professionnels, de tâches et de calendrier, avec des mesures d'accès précoce crédibles.
<b>5- Organisation du travail, expérience en équipe et charge administrative</b>	Le projet émergent fait preuve d'une conception initiale exceptionnelle pour améliorer le travail d'équipe, réduire la charge de travail et renforcer l'engagement dans la pratique réelle.
<b>6- Faisabilité, mobilisation et mise en œuvre concrète</b>	Le projet émergent fait preuve d'une faisabilité exceptionnelle pour une mise en œuvre rapide, avec une mobilisation solide, une planification réaliste et une gestion claire des risques.
<b>7- Mesure de la valeur et des résultats</b>	Le projet émergent fait preuve d'une préparation exceptionnelle en matière de mesure, avec des indicateurs précoces solides et un plan crédible pour suivre la transformation et la valeur de la main-d'œuvre.
<b>8- Transférabilité, durabilité et contribution au système</b>	Le projet émergent présente un potentiel d'échelle exceptionnel, avec des composantes clairement transférables, des conditions de déploiement et une trajectoire crédible vers la durabilité.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET TRANSFORMATEUR

### 10. Prix innovation – Main d'œuvre adaptative et transformation des compétences et des pratiques



PROJET TRANSFORMATEUR	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
1- <b>Pertinence par rapport à un problème de main-d'œuvre et compréhension des causes profondes</b>	Le projet fait preuve d'un diagnostic exceptionnel de la main-d'œuvre, étayé par des données probantes solides, montrant comment le modèle éprouvé s'attaque aux causes profondes et crée une valeur durable pour les soins de santé.
2- <b>Cohérence et innovation de la solution relative à la main-d'œuvre</b>	Le projet présente une solution de gestion des effectifs exceptionnellement cohérente et éprouvée, dont l'innovation se traduit par un changement durable des pratiques et une valeur mesurable.
3- <b>Transformation des rôles, des compétences et des cadres de pratique</b>	Le projet fait preuve d'une transformation exceptionnelle et durable des rôles, des compétences et des cadres de pratique, avec une adoption et un apprentissage organisationnel avérés.
4- <b>Optimisation de l'affectation et de l'accès aux compétences</b>	Le projet démontre une optimisation exceptionnelle et mesurée de l'affectation des compétences, avec un accès, une continuité et un impact sur la valeur avérée.
5- <b>Organisation du travail, expérience en équipe et charge administrative</b>	Le projet fait preuve d'une amélioration soutenue exceptionnelle en matière d'organisation du travail, d'expérience d'équipe, de charge administrative, d'attractivité, de fidélisation et d'engagement.
6- <b>Faisabilité, mobilisation et mise en œuvre concrète</b>	Le projet fait preuve d'une maturité de mise en œuvre exceptionnelle, avec une gouvernance durable, une appropriation, une mobilisation et un déploiement concret éprouvé.
7- <b>Mesure de la valeur et des résultats</b>	Le projet présente des résultats mesurés exceptionnels, avec des preuves solides de la transformation de la main-d'œuvre, de l'amélioration de l'accès, de la valeur de l'équipe et de la performance du système.
8- <b>Transférabilité, durabilité et contribution au système</b>	Le projet fait preuve d'une durabilité et d'une contribution au système exceptionnelles, avec une logique de diffusion éprouvée, une appropriation durable et un impact mesurable à plus grande échelle.



CATÉGORIE – CONCOURS 2026  
**LEADERSHIP QUÉBÉCOIS À L'INTERNATIONAL**

## 11. Prix innovation – Rayonnement international et transfert de valeur

Ce prix reconnaît des initiatives développées au Québec ayant démontré une création de valeur mesurable et durable dans leur contexte d'origine, et ayant amorcé l'implantation avec succès ailleurs au Canada et à l'international. Il met en lumière des projets capables de transférer, maintenir et adapter leur performance dans différents systèmes de santé, en tenant compte de la complexité inter systémique.

Il valorise des initiatives qui démontrent une forte reproductibilité, une capacité d'adaptation à des contextes culturels, organisationnels et réglementaires variés, ainsi qu'une gestion rigoureuse des écarts entre les environnements. Les projets se distinguent par leur contribution à la transformation des pratiques et des systèmes, ainsi que par leur capacité à générer des résultats concrets, durables et transférables.

Les projets retenus reposent sur des résultats préalables mesurés au Québec et dans au moins un contexte ailleurs que dans notre province, couvrant plusieurs dimensions de la valeur en santé. Ils présentent une documentation rigoureuse et standardisée permettant la comparaison des résultats (avant/après, variation, durée et population) et démontrent la pérennité des impacts. Ils contribuent ainsi à maximiser l'impact global sur les systèmes de santé, et à faire rayonner les organisations et entrepreneurs d'ici (publics et privés) au Canada et à l'international.

### Éléments essentiels

Un projet solide de portée internationale et de transfert de valeur est un modèle mature issu du Québec qui a produit une valeur mesurable dans notre province et qui a reproduit ou adapté cette valeur dans des contextes d'accueil hors du Québec grâce à une gouvernance rigoureuse, à la mesure, à l'adaptation et à l'apprentissage. Elle doit permettre de suivre facilement le parcours de transfert de valeur, montrer quelle valeur a été créée au Québec, à quel endroit le modèle a été mis en œuvre à l'extérieur de la province, quelles initiatives ont été reproduites, comment les adaptations ont été gérées, quels en sont les résultats et pourquoi le modèle peut servir de référence.

*Note : Pour cette première édition de ce prix, les projets touchant aux différents axes du concours du Prix Hippocrate 2026 et implantés ailleurs qu'au Québec sont recevables dans cette catégorie, peu importe l'axe touché (IA, développement technologique, transformation numérique, et autres). Par ailleurs, les organisations concernées qui continuent leur projet d'innovation dans notre province et qui veulent soumettre leur innovation propre au Québec, dans la catégorie spécifique au projet, peuvent également le faire, mais ce second dossier soumis ne sera pas traité pour le volet international, mais bien pour son volet spécifique au Québec. La soumission de deux candidatures distinctes est donc possible pour ce prix.*

- ✓ Décrire le modèle québécois d'origine, son contexte, son degré de maturité, son intégration et les preuves de la valeur.
- ✓ Identifier chaque contexte d'accueil à l'extérieur du Québec et préciser le niveau, la durée et la portée de la mise en œuvre.
- ✓ Fournir les résultats du contexte d'accueil en utilisant des indicateurs comparables dans la mesure du possible.
- ✓ Expliquer les écarts entre les résultats du Québec et ceux des contextes d'accueil, ainsi que la manière dont ils ont été traités.
- ✓ Distinguer les composantes invariables qui préservent la valeur fondamentale des composantes contextuelles adaptables.
- ✓ Montrer comment la complexité culturelle, réglementaire, organisationnelle, clinique et opérationnelle a été gérée.
- ✓ Décrire la cocréation locale, la gouvernance des partenariats, l'acceptation par les professionnels, l'acceptation par les utilisateurs et l'appropriation par le contexte d'accueil.
- ✓ Identifier les indicateurs clés de performance (KPI) avec les valeurs de référence, les résultats, les sources de données, les périodes, les ventilations en matière d'équité et les responsables pour le Québec et le contexte d'accueil.
- ✓ Montrer la façon dont les données, les technologies, l'IA et les boucles d'apprentissage soutiennent le suivi, le pilotage, la comparabilité, l'amélioration et l'évolution du modèle.
- ✓ Documenter l'échelle, la durabilité, la contribution aux meilleures pratiques, l'influence sur les politiques ou les pratiques, et l'influence internationale du Québec.

## Critères

### 1. Performance et création de valeur au Québec

- Démontrer un niveau élevé de maturité, d'intégration et de performance au Québec, la solidité des résultats cliniques, d'expérience, d'efficacité, économiques et organisationnels dans le contexte québécois (tableaux de bord, rapports d'évaluation, indicateurs, limites, exclusions) et la durée du maintien des résultats.
- Faire ressortir l'alignement sur les principes des soins de santé axés sur la valeur, notamment les résultats, l'expérience des patients et l'efficacité.
- Illustrer la cohérence entre résultats, expérience et utilisation des ressources.
- Démontrer une valeur à l'échelle individuelle, organisationnelle et systémique.

## 2. Mise en œuvre effective à l'extérieur du Québec

- Démontrer une implantation réelle dans un ou plusieurs contextes internationaux ou canadiens et le niveau de déploiement.
- Préciser le niveau de déploiement (pilote, partiel ou complet).
- Décrire les contextes d'accueil (pays, système ou organisation), la diversité et la pertinence des contextes dans lesquels l'initiative est mise en œuvre à l'extérieur du Québec.
- Illustrer la durée et l'ampleur du déploiement.
- Décrire les utilisateurs, les flux de travail, la gouvernance et des opérations dans les contextes d'accueil, et présenter des volumes d'activité ou d'utilisation.

## 3. Reproductibilité et pérennité de la valeur

- Démontrer une reproduction ou un maintien de la valeur dans les contextes d'accueil.
- Illustrer les résultats d'expérience, d'accès, d'efficacité ou de performance du système dans le contexte d'accueil et la durabilité dans le temps.
- Comparer les résultats entre le Québec et les autres contextes, soit la stabilité ou la variabilité des performances entre les systèmes, les populations et les environnements.
- Expliquer les écarts observés et leur évolution.
- Montrer les ajustements effectués pour préserver la valeur et maintenir les performances dans les contextes d'accueil.

## 4. Comparabilité et rigueur méthodologique des résultats

- Présenter des résultats dans un format standardisé et comparable (avant/après, variation, population et durée).
- Démontrer la rigueur de la méthodologie utilisée.
- Illustrer des comparaisons entre contextes.
- Démontrer la qualité des données et des indicateurs.
- Présenter des méthodologies d'évaluation robustes.

## 5. Modèle transférable et structuration de l'innovation

- Démontrer un modèle **structuré, transférable et reproductible, qui indique que ce n'est pas une solution ponctuelle.**
- Expliquer la distinction entre les composantes essentielles invariables et les composantes contextuelles adaptables.
- Illustrer les mécanismes de transfert et de diffusion, et présenter les outils de structuration et d'implantation de même que des critères de réussite.
- Documenter la capacité du modèle à être utilisé dans différents systèmes.

## 6. Gestion de la complexité inter systémique

- Démontrer la manière dont est gérée la **complexité internationale (culturelle, organisationnelle, réglementaire et clinique)**.
- Identifier les écarts entre les contextes et leurs impacts.
- Décrire les stratégies d'adaptation mises en place (ex. : mécanisme d'atténuation, registre de risque).
- Illustrer la stabilité des résultats malgré la complexité et la variabilité contextuelles.
- Démontrer la coordination entre systèmes (ex. : mécanisme de gouvernance pour gérer les interdépendances et les décisions entre les systèmes).

## 7. Adaptation locale, intégration, acceptation et appropriation

- Démontrer les adaptations réalisées du modèle aux contextes locaux.
- Illustrer l'intégration dans les pratiques et l'appropriation par les acteurs.
- Présenter les taux d'adoption ou d'utilisation.
- Illustrer les ajustements réalisés et leur impact.
- Démontrer l'acceptabilité par les équipes et les organisations.

## 8. Gouvernance et partenariats internationaux

- Démontrer des **partenariats internationaux structurés et actifs**.
- Présenter un modèle de gouvernance clair : pertinence et répartition des responsabilités centralisées versus décentralisées.
- Illustrer le niveau de cocréation avec les parties prenantes locales et les acteurs des systèmes d'accueil.
- Démontrer la diversité et l'engagement des acteurs.
- Présenter les mécanismes de coordination et de décision.

## 9. Données, technologies, IA et boucles d'apprentissage

- Démontrer l'utilisation des données et des technologies pour suivre, comparer et piloter la performance.
- Illustrer des boucles d'apprentissage et d'amélioration continue.
- Présenter des outils de standardisation et de comparabilité.
- Illustrer l'utilisation de l'IA ou de l'analytique pour soutenir l'implantation.
- Démontrer des gains mesurables liés à ces leviers.

## 10. Impact sur le système hôte, envergure, leadership et contribution mondiale

- Démontrer des impacts mesurables dans les systèmes d'accueil (soins, accès, efficacité et organisation).
- Illustrer la contribution à une transformation des pratiques ou du système.
- Démontrer un impact à grande échelle ou populationnel.
- Illustrer le rôle de référence, de leadership ou de modèle international.
- Démontrer une contribution à la diffusion des connaissances et à l'innovation mondiale.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET TRANSFORMATEUR

### 11. Prix innovation – Rayonnement international et transfert de valeur

CONSULTEZ LA SECTION  
ANNEXE POUR DES  
INFORMATIONS  
SUPPLÉMENTAIRES  
SUR LES  
KPI

PROJET TRANSFORMATEUR	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
<b>1- Performance et création de valeur VBHC au Québec</b>	L'initiative fait preuve d'un rendement exceptionnel et d'une création de valeur conforme au modèle de la VBHC au Québec, avec des preuves solides, durables, matures et exhaustives en matière de résultats, d'expérience et d'efficacité.
<b>2- Mise en œuvre effective à l'extérieur du Québec (contextes d'accueil canadiens et internationaux)</b>	L'initiative fait preuve d'une mise en œuvre exceptionnelle à l'extérieur du Québec et à l'échelle internationale, avec des contextes d'accueil diversifiés, un fonctionnement soutenu, des niveaux de déploiement clairs et des preuves solides d'une mise en œuvre concrète.
<b>3- Reproductibilité et pérennité de la valeur</b>	L'initiative fait preuve d'une reproductibilité et d'une durabilité exceptionnelles de la valeur, avec des résultats solides dans les contextes d'accueil, ainsi que d'une analyse transparente des écarts et des performances durables sur des systèmes variés.
<b>4- Comparabilité et rigueur méthodologique des résultats</b>	L'initiative fait preuve d'une rigueur et d'une comparabilité exceptionnelles, avec des méthodes solides, des indicateurs communs, des rapports transparents et une interprétation crédible de la valeur entre les différentes juridictions.
<b>5- Modèle transférable et structuration de l'innovation</b>	L'initiative présente un modèle d'innovation exceptionnellement transférable et bien structuré, avec des composants documentés, des règles d'adaptation, des critères de réussite et des preuves que le modèle peut être reproduit au-delà d'un seul contexte.
<b>6- Gestion de la complexité inter systémique</b>	L'initiative fait preuve d'une gestion exceptionnelle de la complexité inter systémique, en maintenant ses performances grâce à des stratégies éprouvées pour faire face aux variations réglementaires, culturelles, organisationnelles, cliniques et opérationnelles.
<b>7- Adaptation locale, intégration, acceptation et appropriation</b>	L'initiative fait preuve d'une adaptation et d'une appropriation locales exceptionnelles, avec une intégration profonde dans les systèmes d'accueil, une forte acceptation par les professionnels et les utilisateurs, et des preuves que l'autonomie locale renforce la valeur plutôt que de la diluer.
<b>8- Gouvernance et partenariats internationaux</b>	L'initiative fait preuve d'une gouvernance exceptionnelle et d'une grande maturité en matière de partenariats internationaux, avec une cocréation durable, des droits de décision clairs, une coordination efficace et une responsabilité partagée quant à la valeur ajoutée entre les différentes juridictions.
<b>9- Données, technologies, IA et boucles d'apprentissage</b>	L'initiative fait preuve d'une utilisation exceptionnelle des données, des technologies, de l'IA et des boucles d'apprentissage pour orienter la mise en œuvre, comparer la valeur, améliorer le modèle et soutenir une évolution responsable entre les juridictions.
<b>10- Impact sur le système hôte, envergure, leadership et contribution mondiale</b>	L'initiative démontre un impact exceptionnel sur le système d'accueil, une valeur évolutive et durable, un leadership en tant que référence internationale, une contribution aux meilleures pratiques internationales et une influence visible du Québec au-delà de son territoire d'origine.



CATÉGORIE – CONCOURS 2026  
**SOLUTIONS INTERNATIONALES À IMPACT LOCAL**

## 12. Prix innovation – Solutions internationales, mise en œuvre locale

Ce prix reconnaît des initiatives internationales ayant démontré une création de valeur probante, mesurable et durable, et déjà mises en œuvre de manière significative dans leur contexte d'origine. Il met en lumière des solutions innovantes qui ont fait leurs preuves dans les milieux et auprès des populations qu'elles desservent, et dont le potentiel d'applicabilité, de transfert et d'adaptation à d'autres contextes — incluant le Québec — est crédible, structuré et porteur de valeur pour la population et le système de santé d'ici.

Il valorise des projets capables de répondre à des enjeux complexes partagés par plusieurs pays ou organisations, notamment en matière d'accès, de qualité, d'efficacité et d'équité, ainsi qu'auprès de clientèles ou de populations fragiles et vulnérables. Ces initiatives démontrent des résultats solides couvrant plusieurs dimensions de la valeur en santé (notamment les résultats, l'expérience, l'efficacité et l'impact populationnel), tout en proposant une démarche réaliste et structurée de transfert, d'adaptation et d'implantation en collaboration avec des partenaires québécois et canadiens.

Une attention particulière est portée à la qualité de la stratégie d'adaptation au contexte québécois, à la compréhension des écarts entre les systèmes et environnements, ainsi qu'à la capacité du projet à mobiliser des partenaires locaux pertinents et engagés. Les initiatives reconnues démontrent une forte capacité d'évolution, d'intégration et de collaboration entre juridictions, en tenant compte des réalités culturelles, organisationnelles, réglementaires et opérationnelles propres au Québec et au Canada.

Ce prix souligne également l'importance du partage international des connaissances, des expertises et des solutions ayant démontré leur efficacité dans d'autres juridictions. Il vise à reconnaître des innovations robustes et transférables qui offrent des leviers supplémentaires pour accélérer la transformation du système de santé et enrichir les réponses aux enjeux de complexité croissante auxquels font face plusieurs systèmes de santé à travers le monde

### Éléments essentiels

Une candidature solide doit montrer ce que la solution a permis d'accomplir à l'échelle internationale, pourquoi elle est intéressante pour le Québec, comment elle sera adaptée, qui est responsable de sa mise en œuvre et comment la valeur sera mesurée.

*Note : Pour cette première édition de ce prix, les projets touchant aux différents axes du concours du Prix Hippocrate 2026 et implantés ailleurs qu'au Québec sont recevables dans cette catégorie, peu importe l'axe touché (développement de parcours de services et soins, transformation numérique et autres). Par ailleurs, les organisations qui sont déjà impliquées dans un autre projet au Québec, conjointement avec des organisations québécoises et pour lesquelles des innovations sont en cours (émergentes ou transformatrices), peuvent soumettre conjointement ce projet dans la catégorie de prix appropriée. L'appréciation de ce projet ne sera toutefois pas évaluée sous l'angle de son impact international. La soumission de deux candidatures distinctes est donc possible pour ce prix.*

- ✓ Décrire la solution originale et le contexte dans lequel sa valeur a été démontrée.
- ✓ Fournir des preuves quantitatives et qualitatives crédibles, y compris les limites.
- ✓ Expliquer le besoin au Québec et pourquoi la solution est pertinente pour le contexte d'accueil dans notre province; montrer la compréhension et la prise en compte de la complexité, des risques et des besoins d'adaptation.
- ✓ Montrer les différences entre les systèmes d'origine et québécois, les composantes essentielles du modèle et les composantes adaptables, et expliquer comment l'adaptation sera gérée.
- ✓ Identifier les partenaires québécois ou locaux engagés, et démontrer leurs rôles et leur niveau d'engagement.
- ✓ Identifier les éléments du modèle qui doivent rester constants et ceux qui peuvent être adaptés.
- ✓ Fournir un plan de mise en œuvre par étapes comprenant les jalons, les responsabilités, les boucles d'apprentissage et les risques.
- ✓ Identifier les indicateurs clés de performance (KPI) en précisant les valeurs de référence, les objectifs, les sources de données et les responsables, ainsi que les indicateurs reliant les performances internationales à l'impact local attendu.
- ✓ Expliquer les aspects relatifs à la confidentialité, à la gouvernance des données, à l'interopérabilité, à l'IA responsable et à l'opérabilité, le cas échéant.
- ✓ Montrer la façon dont les connaissances circuleront dans les deux sens entre le modèle international et le contexte de mise en œuvre local, et la façon dont elles renforceront à la fois le système local et le réseau de valeur international.

## Critères

### 1. Valeur internationale avérée et preuves

- Démontrer des résultats mesurés et probants dans le contexte international.
- Présenter des données couvrant au minimum résultats, expérience et efficacité.
- Démontrer la reproductibilité et la cohérence des performances entre les différents contextes, populations et environnements opérationnels et les indicateurs de suivis utilisés (résultats d'évaluation, tableaux de bord ou rapports publiés ou internes, indicateurs cliniques et organisationnels, comparaison avec des valeurs de référence, et données provenant de plusieurs sites, populations ou cycles de mise en œuvre).
- Illustrer la stabilité et la durabilité des résultats dans le temps.

## **2. Pertinence et valeur pour le Québec/contexte local**

- Démontrer la pertinence et l'adéquation de la solution pour les enjeux prioritaires du système de santé québécois ou local et expliquer la façon dont la solution proposée complète les services existants plutôt que de les dupliquer ou fragmenter.
- Décrire la compréhension des besoins locaux pour lesquels la solution est proposée et la compréhension des lacunes que la solution vise à combler : parcours de soins, d'accès, de qualité, de continuité ou d'utilisation des ressources.
- Quantifier les gains potentiels pour le système (résultats, ressources).
- Illustrer l'alignement avec des priorités populationnelles ou territoriales.

## **3. Compréhension et gestion de la complexité locale**

- Décrire votre analyse et prise en compte de la complexité d'implantation organisationnelle, clinique, réglementaire et culturelle.
- Identifier les principaux écarts entre les contextes et leurs impacts.
- Expliquer la capacité du projet à fonctionner dans un système de santé complexe sans créer de nouvelle fragmentation et démontrer des stratégies d'adaptation et de gestion face aux réalités locales.
- Documenter les risques et les leviers liés à la complexité et montrer comment la complexité sera activement gérée pendant la mise en œuvre.

## **4. Rigueur de la stratégie de mise en œuvre**

- Présenter le plan de mise en œuvre structuré, échelonné, réaliste et mesurable (phases de, jalons, ressources).
- Démontrer la faisabilité organisationnelle et opérationnelle (étapes clés, points de décision, responsabilité, hypothèse, références, ressources).
- Détailler le séquençement du déploiement (pilotage, adaptation et déploiement).
- Illustrer les conditions de succès et les facteurs critiques (ex. : mécanismes d'apprentissage, retour d'information).

## **5. Qualité des partenariats et ancrage local**

- Démontrer l'existence de partenariats locaux réels et engagés.
- Préciser les rôles, responsabilités et mécanismes de gouvernance.
- Illustrer la diversité des partenaires et leur niveau d'engagement.
- Démontrer la capacité de collaboration intersectorielle.

## 6. Adaptabilité et robustesse du modèle

- Démontrer la capacité du modèle à être adapté sans perte de valeur (ex. : plan d'adaptation, éléments probants basés sur des mises en œuvre antérieures).
- Identifier clairement les éléments invariants et adaptables.
- Expliquer le plan de suivi des performances des composants adaptés et les mesures des contrôles de risque visant à prévenir toute perte de valeur.
- Démontrer la robustesse des résultats malgré les ajustements.

## 7. Contribution des données, des technologies et de l'IA

- Démontrer l'utilisation des données pour mesurer, suivre et piloter la performance.
- Illustrer la contribution réelle des technologies ou de l'IA à la valeur.
- Présenter des outils de suivi, d'aide à la décision ou de coordination.
- Démontrer des gains mesurables associés à leur utilisation.

## 8. Valeur locale attendue et impact mesurable

- Démontrer la valeur attendue à court, moyen et long terme pour le contexte local (population, organisation, région, champ d'application, résultats, expérience, ressources).
- Définir des indicateurs et méthodes de mesures pour suivre l'impact.
- Présenter des projections (accès, qualité et efficacité).
- Illustrer les impacts attendus.
- Faire le lien entre la valeur locale attendue et la valeur internationale avérée de la solution.

## 9. Évolutivité et durabilité

- Démontrer la viabilité du modèle à long terme (organisationnelle, économique).
- Identifier les facteurs clés de succès, les obstacles et la capacité de déploiement.
- Identifier les conditions pour pérenniser après la mise en œuvre.
- Démontrer la stabilité du modèle dans le temps.
- Expliquer les dispositions en matière de gouvernance et d'amélioration continue.

## 10. Contribution aux flux internationaux de valeur

- Démontrer la manière dont le projet enrichit le système local grâce à des pratiques éprouvées issues d'un autre contexte.
- Illustrer la contribution à la circulation des connaissances et des pratiques.
- Démontrer des mécanismes de partage, de collaboration ou de codéveloppement international.
- Illustrer la capacité du modèle à inspirer ou structurer d'autres initiatives.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION – PROJET TRANSFORMATEUR

### 12. Prix innovation – Solutions internationales, mise en œuvre locale



PROJET TRANSFORMATEUR	
CRITÈRES D'ÉVALUATION	
<b>1- Valeur internationale avérée et preuves</b>	La solution s'appuie sur des preuves internationales solides et reproductibles, et est clairement conforme au modèle VBHC (Value-Based Health Care). Elle présente un bilan convaincant de création de valeur durable.
<b>2- Pertinence et valeur pour le Québec/contexte de mise en œuvre local</b>	La candidature présente un argumentaire convaincant en faveur de la valeur locale, caractérisé par une forte adéquation avec les priorités, un besoin non satisfait clairement identifié et des avantages crédibles à court et à long terme.
<b>3- Compréhension et gestion de la complexité locale</b>	Le projet fait preuve d'une gestion mature de la complexité, avec une logique d'adaptation claire, des contrôles des risques et des preuves que le modèle peut fonctionner de manière sûre et efficace dans le système d'accueil.
<b>4- Crédibilité de la stratégie de mise en œuvre</b>	La stratégie de mise en œuvre est très crédible, avec une gouvernance claire, une exécution par étapes, des jalons mesurables, des boucles d'apprentissage, une harmonisation des ressources et des preuves concrètes de progrès.
<b>5- Qualité des partenariats et ancrage local</b>	Le projet est profondément ancré dans le contexte local, avec des partenaires engagés, une gouvernance partagée, des responsabilités clairement définies et des éléments démontrant que les parties prenantes locales participent activement à sa mise en œuvre.
<b>6- Adaptabilité et robustesse du modèle</b>	Le modèle est à la fois adaptable et robuste, avec des invariants clairs, des méthodes de localisation testées ou crédibles, et un plan convaincant pour maintenir la valeur après l'adaptation.
<b>7- Contribution des données, des technologies et de l'IA</b>	Le projet utilise les données, la technologie ou l'IA de manière mature, bien gérée, interopérable et axée sur la valeur, ce qui renforce considérablement la mise en œuvre et l'impact mesurable.
<b>8- Valeur locale attendue et impact mesurable</b>	La demande propose un modèle de valeur locale convaincant et mesurable qui relie une valeur internationale éprouvée à des résultats spécifiques au Québec ou à l'échelle locale, à des considérations d'équité et à des gains de performance du système.
<b>9- Évolutivité et durabilité</b>	Le projet présente une feuille de route aboutie vers la durabilité et une expansion responsable, incluant les ressources, la gouvernance, la capacité de déploiement et les critères d'expansion.
<b>10- Contribution aux flux internationaux de valeur</b>	Le projet constitue un pont solide entre les systèmes de santé, avec un apprentissage réciproque délibéré, des résultats concrets en matière de transfert et une contribution crédible à long terme au flux de valeur international.

# FICHE DE PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE : PRIX HIPPOCRATE

## Fiche de présentation

TITRE DU PROJET :	
CATÉGORIE DU PROJET :	
NOM DU RESPONSABLE :	
DATE D'IMPLANTATION DU PROJET :	

## Coordonnées de la personne responsable officielle du projet

La responsable officielle du projet doit être la personne en charge et celle qui se présentera à l'événement de reconnaissance si son équipe remporte le prix. Les autres personnes identifiées doivent représenter les partenaires des programmes ou établissements concernés (public, privé, associatif, etc.).

NOM :	
TITRE :	
ORGANISATION :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL :	

- Nous autorisons le Prix Hippocrate à diffuser l'information de notre projet via les différents mécanismes d'information (site web, revue Hippocrate, infolettre ou autres médiums visant la promotion des récipiendaires) ou auprès du MSSS et autres instances associées.

## Informations sur les membres et partenaires de l'équipe du projet

*(Ajouter des lignes au besoin pour illustrer les différents partenaires)*

Personne 1 :

<b>NOM :</b>	
<b>TITRE :</b>	
<b>ORGANISATION :</b>	
<b>TÉLÉPHONE :</b>	
<b>COURRIEL :</b>	

Personne 2 :

<b>NOM :</b>	
<b>TITRE :</b>	
<b>ORGANISATION :</b>	
<b>TÉLÉPHONE :</b>	
<b>COURRIEL :</b>	

Personne 3 :

<b>NOM :</b>	
<b>TITRE :</b>	
<b>ORGANISATION :</b>	
<b>TÉLÉPHONE :</b>	
<b>COURRIEL :</b>	

Personne 4 :

<b>NOM :</b>	
<b>TITRE :</b>	
<b>ORGANISATION :</b>	
<b>TÉLÉPHONE :</b>	
<b>COURRIEL :</b>	

Personne 5 :

<b>NOM :</b>	
<b>TITRE :</b>	
<b>ORGANISATION :</b>	
<b>TÉLÉPHONE :</b>	
<b>COURRIEL :</b>	

Personne 6 :

<b>NOM :</b>	
<b>TITRE :</b>	
<b>ORGANISATION :</b>	
<b>TÉLÉPHONE :</b>	
<b>COURRIEL :</b>	

Personne 7 :

<b>NOM :</b>	
<b>TITRE :</b>	
<b>ORGANISATION :</b>	
<b>TÉLÉPHONE :</b>	
<b>COURRIEL :</b>	



Personne 8 :

<b>NOM :</b>	
<b>TITRE :</b>	
<b>ORGANISATION :</b>	
<b>TÉLÉPHONE :</b>	
<b>COURRIEL :</b>	

Personne 9 :

<b>NOM :</b>	
<b>TITRE :</b>	
<b>ORGANISATION :</b>	
<b>TÉLÉPHONE :</b>	
<b>COURRIEL :</b>	

Personne 10 :

<b>NOM :</b>	
<b>TITRE :</b>	
<b>ORGANISATION :</b>	
<b>TÉLÉPHONE :</b>	
<b>COURRIEL :</b>	



LE PRIX  
**HIPPOCRATE**  
CATALYSEUR D'INNOVATION GÉNÉRATEUR DE VALEUR



ANNEXE

# KPI DES PRIX

## 1. Prix innovation – Prévention intégrée et santé durable

### Tableau des indicateurs clés de performance (KPI) requis

Les candidats doivent inclure un tableau des indicateurs clés de performance (KPI) qui relie les déterminants, les activités de prévention, les résultats de santé durables, l'équité et la création de valeur. Le tableau doit indiquer clairement ce qui est mesuré, sur quelle période et comment les données seront utilisées pour l'apprentissage et l'ajustement.

### Champs attendus (si possible) du tableau des indicateurs clés de performance

CHAMP	DESCRIPTION
<b>Catégorie d'indicateurs</b>	Santé durable, déterminants, comportement, cadres de vie, équité, impact sur la population, création de valeur, mise en œuvre, etc.
<b>Indicateur</b>	Mesure spécifique utilisée pour suivre les activités de prévention, les réalisations, les résultats ou l'impact.
<b>Référence</b>	Point de départ avant ou au début de l'initiative.
<b>Objectif</b>	Résultat que l'initiative vise à atteindre.
<b>Résultat actuel</b>	Le dernier résultat mesuré, s'il est disponible.
<b>Période</b>	Période de mesure, cycle de rapport et délai prévu pour l'impact de la prévention.
<b>Population ou contexte</b>	Population cible, territoire, communauté, école, lieu de travail, municipalité, région ou autre contexte.
<b>Source des données</b>	Enquête, données administratives, registre, tableau de bord, observation, audit, source qualitative ou rapport d'un partenaire.
<b>Stratification en matière d'équité</b>	Sous-groupe pertinent, zone géographique, statut socioéconomique, langue, culture, accessibilité ou autre ventilation en matière d'équité.
<b>Responsable</b>	Personne, équipe, partenaire ou organisation responsable de la mesure et du suivi des mesures
<b>Utilisation à des fins d'apprentissage</b>	Comment l'indicateur sera utilisé à des fins d'ajustement, d'amélioration ou de transfert de connaissances.
<b>Remarques et limites</b>	Limitations connues des données, mises en garde concernant l'interprétation ou dépendances.

## Familles de KPI recommandées

FAMILLE DE KPI	EXEMPLES D'INDICATEURS
<b>Déterminants et facteurs de risque</b>	Prévalence, exposition aux risques, conditions de vie, sécurité alimentaire, activité physique, isolement social, risques environnementaux.
<b>Santé durable</b>	Changements de comportement durables, environnements favorables, changements de politiques ou de contextes, actions maintenues dans le temps.
<b>Milieus de vie</b>	Changements au sein de l'école, du lieu de travail, de la municipalité, de la communauté, du logement, des transports ou de l'environnement.
<b>Partenariats intersectoriels</b>	Nombre et diversité des partenaires, rôles bien définis, participation à la gouvernance, activités de coordination.
<b>Participation de la communauté et des citoyens</b>	Participation à la co-conception, gouvernance communautaire, taux d'engagement, retours des citoyens, continuité de la participation.
<b>Implication des patients et des familles</b>	Mesures et calendrier de l'implication des patients.
<b>Autodétermination et littératie en santé</b>	Autonomisation, confiance, autonomie, action collective, mesures de la littératie en santé.
<b>Bien-être et santé globale</b>	Scores de bien-être, qualité de vie, PROM, santé mentale, état fonctionnel, indicateurs de santé holistique.
<b>Expérience des citoyens</b>	PROM adaptés, satisfaction, accessibilité perçue, confiance, plaintes, compliments.
<b>Résultats évitables</b>	Consultations évitables, hospitalisations, progression de la maladie, aggravation des risques, apparition retardée, complications.
<b>Utilisation des ressources et valeur</b>	Soins évitables, coûts évités, optimisation des ressources, valeur de l'intervention précoce, pression sur le système.
<b>Équité et impact sur la population</b>	Couverture des populations prioritaires, réduction des inégalités, couverture territoriale, amélioration de l'accès aux ressources de soutien.
<b>Mise en œuvre et adoption</b>	Sites activés, participation, fidélité, taux d'adoption, engagement du personnel ou des partenaires, durée d'utilisation.
<b>Apprentissage et mesure</b>	Indicateurs suivis, utilisation du tableau de bord, suivi longitudinal, comparaison avant et après, enseignements documentés.
<b>Durabilité et mise à l'échelle</b>	Intégration dans les politiques, financement continu, modèle pérenne, déploiement régional, reproduction dans d'autres contextes.
<b>Numérique, données et IA</b>	Exhaustivité des données, ciblage, outils de suivi, outils d'engagement, suivi du modèle, acceptabilité et utilisation effective.

## 2. Prix innovation Jean-Paul Marsan – Transformation des parcours de soins complexes et de création de valeur en santé

### Tableau des indicateurs clés de performance (KPI) requis

Chaque candidature doit inclure un tableau des indicateurs clés de performance (KPI). Ce tableau doit mettre l'accent sur des indicateurs pertinents pour le projet et directement liés à l'amélioration visée du parcours.

Des indicateurs d'activité, tels que le nombre de réunions, d'ateliers ou de sessions de formation peuvent être inclus, mais ils ne doivent pas remplacer les indicateurs de résultats, d'expérience, d'accès, de continuité, d'équité, d'utilisation des ressources, d'adoption, de durabilité ou d'effets d'équilibrage.

### Champs attendus (si possible) du tableau des indicateurs clés de performance

CHAMP	DESCRIPTION
<b>Famille d'indicateurs clés de performance</b>	Accès, continuité, résultats, équité, utilisation des ressources, etc.
<b>Indicateur</b>	La mesure spécifique utilisée.
<b>Objectif</b>	Résultat visé par le projet.
<b>Situation de référence</b>	Valeur avant l'intervention.
<b>Valeur actuelle ou post-intervention</b>	Résultat obtenu après la mise en œuvre ou au moment de la soumission.
<b>Période</b>	Période couverte par les données.
<b>Dénominateur ou taille de la population</b>	Nombre de personnes, de cas, de sites, de professionnels ou d'épisodes inclus.
<b>Source des données</b>	Données administratives, enquête, analyse des dossiers médicaux, tableau de bord, données financières, etc.
<b>Comparateur ou méthode</b>	Avant/après, référence, groupe de comparaison, analyse qualitative ou autre méthode.
<b>Indicateur avancé ou retardé</b>	Indique si la mesure reflète les progrès initiaux ou l'impact final.
<b>Ventilation par sous-groupe</b>	Répartitions pertinentes par zone géographique, langue, revenu, âge, handicap, identité autochtone, statut d'immigrant ou de réfugié, ou autre population prioritaire.
<b>Interprétation</b>	Ce que signifie le résultat et quelles limites doivent être prises en compte.

## Familles d'indicateurs clés de performance (KPI) recommandés

FAMILLE D'INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	EXEMPLES D'INDICATEURS
<b>Accès</b>	Temps d'attente, délai avant le premier contact, finalisation de l'orientation, délai avant le début de la prestation.
<b>Continuité</b>	Suivi effectué, délai de transition, interruption de service évitée, continuité du prestataire ou de l'équipe.
<b>Orientation</b>	Nombre de transferts, clarté du parcours, facilité de navigation rapportée par l'utilisateur.
<b>Expérience humaine</b>	PREM, satisfaction, confiance, continuité relationnelle, plaintes, compliments.
<b>Implication du patient et de la famille</b>	Mesures de l'implication des patients et délais.
<b>Autodétermination</b>	Prise de décision partagée, autonomie, confiance dans la gestion des soins, littératie en santé.
<b>Équité et accessibilité</b>	Couverture des populations prioritaires, accès linguistique, accès en milieu rural ou isolé, réduction des inégalités.
<b>Résultats</b>	PROM, résultats cliniques, état fonctionnel, résultats psychosociaux, qualité de vie.
<b>Résolution des cas complexes</b>	Proportion des besoins complexes pris en charge, réduction des situations non résolues, délai de résolution des cas.
<b>Charge pesant sur les aidants et la famille</b>	Stress des aidants, charge en termes de temps, confiance, soutien reçu.
<b>Utilisation des ressources</b>	Visites à l'urgence, hospitalisations, réadmissions, durée du séjour, évaluations redondantes, visites évitables.
<b>Valeur financière</b>	Coûts évités, impact budgétaire, coût par épisode, optimisation des ressources.
<b>Impact sur le personnel</b>	Charge de travail, clarté des rôles, satisfaction de l'équipe, fidélisation, congés maladie, heures supplémentaires, délai d'attribution des postes.
<b>Mise en œuvre et adoption</b>	Nombre de sites, nombre de professionnels impliqués, taux d'adoption, fidélité, durée d'utilisation.
<b>Risques et mesures d'équilibrage</b>	Retards imprévus, accès inégal, incidents de sécurité, augmentation de la charge de travail, expérience utilisateur négative.
<b>Mesures environnementales et de mise en balance</b>	Déplacements évités, réduction de la consommation de papier ou de matériaux, impacts sur l'énergie ou les déchets, empreinte environnementale estimée.

 [RETOUR AU PRIX](#)

### 3. Prix innovation – Au cœur de l’humain et de la qualité

#### Tableau des indicateurs clés de performance (KPI) obligatoires

Chaque candidature doit inclure un tableau des indicateurs clés de performance (KPI). Ce tableau doit mettre l’accent sur des indicateurs directement liés à l’amélioration de l’expérience humaine, de la qualité des interactions, de la continuité des parcours, de la qualité des soins et de la création de valeur en santé.

#### Champs attendus (si possible) du tableau des indicateurs clés de performance

CHAMP	DESCRIPTION
<b>Catégorie d'indicateurs</b>	Expérience humaine, continuité, qualité, accès, résultats, équité, expérience du personnel, utilisation des ressources, etc.
<b>Indicateur</b>	La mesure spécifique utilisée pour évaluer l'impact du projet.
<b>Objectif</b>	Résultat concret visé par le projet.
<b>Situation de référence</b>	Valeur ou situation observée avant la mise en œuvre du projet.
<b>Valeur actuelle ou post-intervention</b>	Résultat obtenu après l'implantation ou au moment du dépôt de la candidature.
<b>Période</b>	Période couverte par les données présentées.
<b>Dénominateur ou taille de la population</b>	Nombre d'utilisateurs, de proches, de professionnels, de trajectoires, de sites ou d'épisodes inclus dans la mesure.
<b>Source des données</b>	Données administratives, PREMs/PROMs, enquêtes, dossiers cliniques, tableaux de bord, données RH, observations terrain, etc.
<b>Comparateur ou méthode</b>	Avant/après, groupe comparatif, trajectoire de référence, analyse qualitative, méthodologie mixte ou autre méthode utilisée.
<b>Indicateur avancé ou retardé</b>	Indique si la mesure reflète un progrès précoce ou un impact final démontré.
<b>Ventilation par sous-groupe</b>	Répartition pertinente selon l'âge, le sexe, la langue, le territoire, le niveau socioéconomique, le handicap, la santé mentale, les populations autochtones ou toute clientèle prioritaire concernée.
<b>Interprétation</b>	Explication de la signification des résultats, des apprentissages et des limites méthodologiques à considérer.

## Familles d'indicateurs clés de performance (KPI) recommandées

FAMILLE D'INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	EXEMPLES D'INDICATEURS
<b>Expérience humaine et relationnelle</b>	Implication de l'utilisateur, qualité relationnelle perçue, sentiment d'écoute, confiance envers les équipes, satisfaction globale, continuité relationnelle, sentiment d'être considéré comme partenaire.
<b>Expérience des proches et des aidants</b>	Satisfaction des proches, participation aux décisions, sentiment de soutien, niveau de stress des aidants, expérience d'accompagnement, confiance envers les services.
<b>Personnalisation et humanisation des soins</b>	Participation aux décisions, adaptation des plans de soins, soins adaptés aux préférences ou réalités de vie, perception d'autonomie, prise de décision partagée.
<b>Continuité et fluidité des parcours</b>	Délai de transition, continuité des intervenants, coordination interprofessionnelle, ruptures évitées, fluidité du parcours, nombre d'étapes ou de références évitées.
<b>Accessibilité et proximité des services</b>	Temps d'attente, rapidité du premier contact, accès en région éloignée, accessibilité linguistique, accès virtuel ou hybride, maintien des services de proximité.
<b>Qualité et sécurité des soins et services</b>	Incidents évités, erreurs réduites, qualité perçue, conformité aux bonnes pratiques, sécurité psychologique, amélioration de la qualité clinique ou organisationnelle.
<b>Résultats de santé et bien-être</b>	PROMs, qualité de vie, état fonctionnel, santé mentale, autonomie, réduction des symptômes, bien-être global.
<b>Équité, inclusion et justice sociale</b>	Réduction des écarts d'accès ou de résultats, couverture des populations vulnérables, accès culturellement sécuritaire, réduction des barrières sociales ou linguistiques.
<b>Expérience et mobilisation du personnel</b>	Satisfaction des équipes, engagement, rétention, absentéisme, sentiment d'efficacité, collaboration interprofessionnelle, charge administrative réduite, temps clinique libéré.
<b>Transformation des pratiques et organisation du travail</b>	Adoption de nouvelles pratiques, réduction des tâches sans valeur ajoutée, amélioration de la coordination, utilisation accrue du jugement professionnel, simplification des processus.
<b>Utilisation des ressources et efficience</b>	Réduction des visites évitables, diminution des hospitalisations ou réadmissions, optimisation des ressources, réduction des duplications, amélioration du ratio temps clinique/temps administratif.
<b>Valeur financière et organisationnelle</b>	Coûts évités, optimisation budgétaire, gains d'efficience, réduction des pertes de productivité, valeur créée pour le système ou les équipes.
<b>Adoption, implantation et diffusion</b>	Nombre de sites ou d'équipes impliqués, taux d'adoption, fidélité d'implantation, durée d'utilisation, diffusion dans d'autres milieux, mécanismes de transfert.
<b>Durabilité et capacité de transformation</b>	Maintien des résultats dans le temps, intégration dans les pratiques courantes, pérennité financière ou organisationnelle, capacité de mise à l'échelle.
<b>Risques et mesures d'équilibrage</b>	Charge supplémentaire imprévue, iniquités non intentionnelles, surcharge numérique, effets négatifs sur l'expérience ou les équipes, impacts organisationnels imprévus.

## 4. Prix innovation – Intelligence artificielle

### Tableau des indicateurs clés de performance (KPI) requis

Les candidats doivent inclure un tableau des indicateurs clés de performance (KPI) qui relie l'initiative d'IA à une valeur mesurable. Le tableau doit montrer comment les performances de l'IA, sa mise en œuvre et son impact sur les soins de santé sont suivis au fil du temps.

### Champs attendus (si possible) du tableau des indicateurs clés de performance

CHAMP	DESCRIPTION
<b>Catégorie d'indicateurs</b>	Résultats, expérience, accès, sécurité, efficacité, équité, adoption, performance du modèle, gouvernance, durabilité, etc.
<b>Indicateur</b>	Mesure spécifique utilisée pour évaluer la valeur, les performances de l'IA, la mise en œuvre ou l'impact.
<b>Référence</b>	Situation antérieure, élément de comparaison, résultat actuel ou hypothèse de départ justifiée.
<b>Objectif</b>	Résultat que le projet vise à atteindre et délai prévu.
<b>Résultat actuel</b>	Le dernier résultat mesuré, si la mise en œuvre a déjà commencé.
<b>Période</b>	Période de mesure, cycle de rapport et calendrier prévu pour l'impact.
<b>Population ou contexte</b>	Population cible, service, organisation, parcours de soins ou contexte opérationnel.
<b>Source des données</b>	Système source, enquête, registre, audit, résultats de la surveillance des modèles, données administratives ou méthode d'évaluation.
<b>Stratification en matière d'équité</b>	Répartition par sous-groupe pertinent, langue, zone géographique, situation socioéconomique, culture, accessibilité ou biais/équité.
<b>Responsable</b>	Personne, équipe, organisation ou instance de gouvernance responsable de la mesure et du suivi.

## Familles d'indicateurs clés de performance (KPI) recommandées

FAMILLE D'INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	EXEMPLES D'INDICATEURS
<b>Qualité et sécurité des décisions</b>	Précision des décisions, rapidité des décisions, conformité aux lignes directrices, décisions dangereuses évitées, pertinence de l'escalade
<b>Prévision et anticipation</b>	Détection des risques, précision des alertes, délai gagné, détérioration évitée, précision de la hiérarchisation, anticipation des parcours
<b>Accès et continuité</b>	Temps d'attente, finalisation de l'orientation, délai de prise en charge, continuité du suivi, transferts évitables, accès pour les groupes prioritaires
<b>Résultats et expérience</b>	Résultats cliniques, résultats fonctionnels, résultats psychosociaux, PROM, PREM, confiance, expérience des soignants
<b>Implication du patient et de la famille</b>	Mesures de l'implication des patients et délais
<b>Travail des professionnels et expérience de l'équipe</b>	Gain de temps, réduction des tâches à faible valeur ajoutée, charge cognitive, satisfaction de l'équipe, adoption, taux de dérogation, achèvement de la formation
<b>Qualité et robustesse du modèle</b>	Performances de validation, performances des sous-groupes, dérive, étalonnage, utilisation de l'explicabilité, incidents liés au modèle, achèvement de la surveillance
<b>Gouvernance, sécurité et équité des données</b>	Exhaustivité des données, contrôles de la qualité des données, contrôles de confidentialité, examens des accès, contrôles de biais/équité, incidents de sécurité
<b>Efficacité et utilisation des ressources</b>	Temps du personnel, coût par résultat, visites évitables, utilisation des ressources, débit, productivité, duplication évitée
<b>Durabilité et évolutivité</b>	Sites actifs, utilisation durable, examens de gouvernance, cycles de mise à jour, état de préparation au déploiement, étapes de réplication

 [RETOUR AU PRIX](#)

## 5. Prix innovation – Transformation numérique

### Section 5 : Tableau des indicateurs clés de performance (KPI) requis

Les candidats doivent inclure un tableau des indicateurs clés de performance (KPI) qui établit un lien entre la transformation numérique, l'impact sur les parcours de soins, l'interopérabilité, l'adoption, la gouvernance, la création de valeur et la contribution du système. Le tableau doit montrer comment la technologie numérique modifie les pratiques, les services, les organisations ou les parcours réels, et comment les données factuelles étayent les décisions en matière d'adoption, de pérennisation et de mise à l'échelle.

### Champs attendus (si possible) du tableau des indicateurs clés de performance

CHAMP	DESCRIPTION
<b>Famille d'indicateurs clés de performance</b>	Qualité, accès, expérience, efficacité, interopérabilité, adoption, flux de travail, gouvernance, mise à l'échelle, etc.
<b>Indicateur</b>	Mesure spécifique utilisée pour évaluer la transformation numérique, la valeur, l'adoption, la mise en œuvre ou l'impact du système.
<b>Référence</b>	L'état antérieur, le terme de comparaison, le résultat actuel ou l'hypothèse de départ justifiée.
<b>Objectif</b>	Résultat que le projet vise à atteindre et délai prévu.
<b>Résultat actuel</b>	Le dernier résultat mesuré, si la mise en œuvre ou l'adoption a déjà commencé.
<b>Période</b>	Période de mesure, cycle de rapport et calendrier prévu de l'impact.
<b>Population ou contexte</b>	Population cible, service, parcours de soins, équipe, organisation, région, système ou groupe d'utilisateurs numériques.
<b>Source des données</b>	Système source, tableau de bord, audit, données administratives, enquête, DSE, journaux de la plateforme, registre ou méthode d'évaluation.
<b>Stratification en matière d'équité</b>	Répartition par sous-groupe pertinent, zone géographique, langue, situation socioéconomique, accessibilité, accès numérique, population ou contexte.
<b>Responsable</b>	Personne, équipe, organisation ou instance de gouvernance responsable de la mesure et du suivi.

## Familles de KPI recommandées

FAMILLE D'INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	EXEMPLES D'INDICATEURS
<b>Valeur de la transformation numérique</b>	Amélioration de la qualité, amélioration de l'accès, amélioration de l'expérience des patients/usagers, gains d'efficacité, capacité d'action des équipes, valeur organisationnelle
<b>Coordination et parcours</b>	Réalisation des orientations, réduction des transferts, continuité, visibilité des parcours, clarté de l'orientation, réalisation du plan de soins/services, rapidité du suivi
<b>Accès, équité, télésanté et services virtuels</b>	Temps d'attente, portée numérique, adoption de la télésanté, accès des groupes défavorisés, inclusion numérique, disponibilité linguistique, réduction des obstacles
<b>Implication des patients et des familles</b>	Mesures et délais relatifs à l'implication des patients
<b>Interopérabilité et intégration</b>	Systèmes connectés, réussite de l'échange de données, réduction des doublons, disponibilité de l'intégration, erreurs d'interface, intégration des flux de travail
<b>Qualité, sécurité et gouvernance des données</b>	Exhaustivité des données, exactitude des données, contrôles d'accès, incidents liés à la confidentialité, événements de sécurité, mesures de gouvernance, conclusions d'audit
<b>Adoption par l'équipe et flux de travail</b>	Utilisateurs actifs, taux d'adoption, formation suivie, gain de temps, charge administrative, charge de travail, collaboration, satisfaction
<b>Efficacité et utilisation des ressources</b>	Capacité, productivité, duplication évitée, coûts évités, utilisation des ressources, débit, logique valeur/ressource
<b>Mise en œuvre et pérennité</b>	Étapes franchies, risques atténués, tickets d'assistance, cycle de maintenance, examens de gouvernance, utilisation durable, continuité du financement
<b>Impact organisationnel et sur le système</b>	Coordination, intégration, réduction des écarts, réduction des doublons, performance globale, impact sur la population ou au niveau régional
<b>Transférabilité et évolutivité</b>	Sites déployés, conditions de déploiement remplies, étapes de réplication, décisions d'adaptation, préparation à la mise à l'échelle, pérennité de la diffusion

 [RETOUR AU PRIX](#)

## 6. Prix innovation – Logistique et approvisionnement

### Tableau des indicateurs clés de performance (KPI) requis

Les candidats doivent inclure un tableau des indicateurs clés de performance (KPI) qui établit un lien entre la transformation de la logistique et des achats et la valeur des soins de santé, la disponibilité des ressources, la sécurité des patients, l'accès aux soins, la continuité, l'efficacité, la résilience, l'engagement des équipes et la transférabilité. Le tableau doit montrer comment les résultats sont mesurés à travers les parcours de soins, les processus organisationnels et la performance de la chaîne d'approvisionnement.

### Champs attendus (si possible) du tableau des indicateurs clés de performance

CHAMP	DESCRIPTION
<b>Famille d'indicateurs clés de performance</b>	Sécurité, accès, continuité, disponibilité des ressources, résilience, efficacité, engagement de l'équipe, durabilité, évolutivité, etc.
<b>Indicateur</b>	Mesure spécifique utilisée pour évaluer la logistique, les achats, la performance de la chaîne d'approvisionnement, la valeur, l'impact ou la transférabilité.
<b>Référence</b>	Situation antérieure, élément de comparaison, résultat actuel ou hypothèse de départ justifiée.
<b>Objectif</b>	Résultat que le projet vise à atteindre et délai prévu.
<b>Résultat actuel</b>	Le dernier résultat mesuré, si la mise en œuvre a déjà commencé.
<b>Période</b>	Période de mesure, cycle de rapport, durée de la mise en œuvre et calendrier prévu pour l'impact.
<b>Population ou contexte</b>	Utilisateurs cibles, service, parcours de soins, catégorie de produits, équipe, organisation, région, réseau ou segment de la chaîne d'approvisionnement.
<b>Source des données</b>	Système source, système d'approvisionnement, système d'inventaire, tableau de bord logistique, audit, enquête, données financières, données administratives ou méthode d'évaluation.
<b>Stratification en matière d'équité</b>	Sous-groupe pertinent, zone géographique, service, vulnérabilité, accès, catégorie de produits, organisation, région ou ventilation selon la durabilité.
<b>Responsable</b>	Personne, équipe, organisation ou organe de gouvernance responsable de la mesure et du suivi.

## Familles d'indicateurs clés de performance (KPI) recommandées

FAMILLE D'INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	EXEMPLES D'INDICATEURS
<b>Disponibilité et continuité des ressources</b>	Ruptures de stock, disponibilité des fournitures essentielles, bon produit/bon endroit/bon moment, continuité des soins, interruption de service évitée
<b>Accès, sécurité et qualité des soins</b>	Temps d'attente, accès aux soins, événements liés à la sécurité, fiabilité des produits, incidents liés à la qualité, continuité des parcours de soins, sécurité des patients
<b>Implication des patients et des familles</b>	Mesures et délais relatifs à l'implication des patients
<b>Résilience de la chaîne d'approvisionnement</b>	Risque fournisseur, délai de livraison, activation des plans d'urgence, délai de rétablissement des approvisionnements critiques, réduction de la vulnérabilité, continuité du service
<b>Efficacité des processus et des opérations</b>	Durée du cycle, productivité, réduction des doublons, allègement de la charge administrative, débit, fiabilité des flux de travail, agilité
<b>Performance financière et en matière de ressources</b>	Optimisation des coûts, réduction du gaspillage, utilisation des ressources, gains de productivité, logique valeur/ressources, viabilité du modèle économique
<b>Engagement et apprentissage de l'équipe</b>	Participation de l'équipe, achèvement des formations, actions d'amélioration, partage des meilleures pratiques, engagement, reconnaissance, bien-être du personnel
<b>Collaboration et gouvernance</b>	Participation des partenaires, réunions de gouvernance, décisions partagées, coordination fournisseurs/distributeurs, mécanismes de partage d'informations
<b>Responsabilité sociale et durabilité</b>	Mesures d'équité, populations vulnérables desservies, achats responsables, impact environnemental, réduction des déchets, approvisionnement durable
<b>Transférabilité et influence</b>	Sites de reproduction, conditions de transfert remplies, leçons partagées, publications, forums professionnels, adoption des meilleures pratiques, actions de normalisation

 [RETOUR AU PRIX](#)

## 7. Prix innovation – Technologies et performance des systèmes

### Tableau des indicateurs clés de performance (KPI) requis

Les candidats doivent inclure un tableau des indicateurs clés de performance (KPI) qui établit un lien entre le déploiement dans le monde réel, l'impact clinique ou fonctionnel, l'expérience des utilisateurs et des familles, le travail des professionnels, la sécurité, la valeur et l'évolutivité. Le tableau doit indiquer clairement ce qui est mesuré, sur quelle période et comment les données seront utilisées pour prendre des décisions en matière d'adoption, de pérennité ou d'évolutivité.

### Champs attendus (si possible) du tableau des indicateurs clés de performance

CHAMP	DESCRIPTION
<b>Catégorie d'indicateurs clés de performance</b>	Clinique, fonctionnelle, expérience, travail professionnel, parcours, sécurité, valeur, adoption, évolutivité, etc.
<b>Indicateur</b>	Mesure spécifique utilisée pour suivre l'impact de la technologie ou de l'infrastructure.
<b>Référence</b>	Point de départ avant ou au début de l'utilisation.
<b>Objectif</b>	Résultat que le projet vise à atteindre.
<b>Résultat actuel</b>	Le dernier résultat mesuré, s'il est disponible.
<b>Période</b>	Période de mesure, cycle de rapport et délai prévu pour l'impact.
<b>Population ou contexte</b>	Population cible, unité, site, domicile, communauté, hôpital, parcours de soins, région ou autre contexte.
<b>Source des données</b>	Données provenant d'un dispositif, dossier clinique, enquête, registre, tableau de bord, audit, système opérationnel ou rapport d'un partenaire.
<b>Stratification en matière d'équité</b>	Sous-groupe pertinent, zone géographique, langue, besoin d'accessibilité, statut socioéconomique ou autre ventilation en matière d'équité.
<b>Responsable</b>	Personne, équipe, partenaire ou organisation responsable de la mesure et du suivi des mesures.
<b>Utilisation à des fins d'apprentissage</b>	Comment l'indicateur sera utilisé pour prendre des décisions en matière d'ajustement, d'adoption, de pérennisation ou de mise à l'échelle.
<b>Remarques et limites</b>	Limites connues des données, mises en garde concernant leur interprétation ou dépendances.

## Familles de KPI recommandées

FAMILLE DE KPI	EXEMPLES D'INDICATEURS
<b>Résultats cliniques</b>	Complications, événements, stabilité, réhospitalisations, consultations évitées, indicateurs spécifiques à une maladie ou à un état pathologique
<b>Résultats fonctionnels</b>	Autonomie, mobilité, capacités, compensation, activités de la vie quotidienne, gains fonctionnels.
<b>Qualité de vie et expérience</b>	PROM, PREM, satisfaction, confiance, expérience vécue, qualité de vie perçue.
<b>Implication du patient et de la famille</b>	Mesures de l'implication du patient et délais.
<b>Autonomie et autodétermination</b>	Choix, capacité d'agir, autonomisation, participation, autonomie, contrôle de son parcours de santé ou de vie.
<b>Parcours de soins et trajectoires</b>	Interruptions de service, continuité, transitions, suivi, retards, étapes évitables, lacunes dans les soins.
<b>Travail des professionnels</b>	Gain de temps, réduction des tâches, aide à la décision, coordination, satisfaction de l'équipe, charge de travail.
<b>Complexité et intégration dans le monde réel</b>	Contextes de déploiement, variabilité des cas, contraintes de mise en œuvre, robustesse, adéquation avec le flux de travail.
<b>Sécurité et éthique</b>	Taux d'incidents, contrôles des risques, conformité réglementaire, acceptabilité, vie privée, sécurité, confidentialité.
<b>Utilisation des ressources et valeur économique</b>	Durée de séjour, coûts évités, gains d'efficacité, allocation des ressources, coûts de maintenance, impact budgétaire.
<b>Adoption et utilisation</b>	Sites pilotes, utilisateurs actifs, taux d'adoption, durée d'utilisation, taux d'utilisation, fidélité, achèvement de la formation.
<b>Impact sur la population et équité</b>	Personnes concernées, impact régional, équité d'accès, populations défavorisées, améliorations de l'accessibilité.
<b>Mesure et apprentissage</b>	Indicateurs définis, fréquence de suivi, comparaison avant-après, tableaux de bord, enseignements documentés.
<b>Transférabilité et mise à l'échelle</b>	Contextes transférables, contraintes, intérêt d'autres secteurs, déploiement sur plusieurs sites, aptitude à la reproduction.
<b>Durabilité</b>	Utilisation durable, modèle opérationnel, financement, maintenance, gouvernance, adoption par d'autres organisations.

 [RETOUR AU PRIX](#)

## 8. Prix innovation – Recherche translationnelle

### Tableau des indicateurs clés de performance (KPI) requis

Les candidats doivent inclure un tableau des indicateurs clés de performance (KPI) qui établit un lien entre les progrès en matière de transfert, la mise en œuvre, la création de valeur, l'adoption et l'impact sur le système. Le tableau doit montrer comment les connaissances sont mises en application, comment la valeur est mesurée et comment les données probantes sont utilisées pour favoriser l'amélioration, le transfert et la transformation durable.

### Champs attendus (si possible) du tableau des indicateurs clés de performance

CHAMP	DESCRIPTION
<b>Catégorie d'indicateurs</b>	Résultats, expérience, accès, mise en œuvre, adoption, équité, efficacité, impact sur le système, transférabilité, etc.
<b>Indicateur</b>	Mesure spécifique utilisée pour évaluer les progrès en matière de transposition, la valeur, l'adoption, la mise en œuvre ou l'impact sur le système.
<b>Référence</b>	Situation antérieure, élément de comparaison, résultat actuel ou hypothèse de départ justifiée.
<b>Objectif</b>	Résultat que le projet vise à atteindre et délai prévu.
<b>Résultat actuel</b>	Le dernier résultat mesuré, si la mise en œuvre ou l'adoption a déjà commencé.
<b>Période</b>	Période de mesure, cycle de rapport, durée de la mise en œuvre et calendrier prévu pour l'impact.
<b>Population ou contexte</b>	Population cible, service, parcours de soins, organisation, groupe professionnel, communauté ou contexte systémique.
<b>Source des données</b>	Système source, ensemble de données de recherche, registre, audit, tableau de bord, enquête, données administratives ou méthode d'évaluation.
<b>Stratification en matière d'équité</b>	Ventilation pertinente par sous-groupe, zone géographique, langue, situation socioéconomique, culture, accessibilité, population ou contexte.
<b>Responsable</b>	Personne, équipe, organisation ou instance de gouvernance responsable de la mesure et du suivi.

## Familles d'indicateurs clés de performance (KPI) recommandées

FAMILLE D'INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	EXEMPLES D'INDICATEURS
<b>Progrès en matière de transfert</b>	Étapes clés de la mise en application des connaissances, phase de validation, état de préparation à la mise en œuvre, retour d'expérience de la pratique vers la recherche, données probantes pour la prise de décision
<b>Qualité scientifique et validation</b>	Achèvement du protocole, résultats de validation, qualité des données, reproductibilité, évaluation par les pairs, étapes méthodologiques
<b>Accès et continuité</b>	Temps d'attente, délai d'accès à l'innovation, finalisation de l'orientation, accès aux services, continuité, fluidité du parcours, clarté de l'orientation
<b>Résultats et expérience</b>	Résultats cliniques, résultats fonctionnels, résultats psychosociaux, mesures des résultats rapportés par les patients (PROM), mesures de l'expérience rapportées par les patients (PREM), qualité de vie, bien-être, autonomie
<b>Implication des patients et des familles</b>	Mesures de l'implication des patients et délais
<b>Adoption des pratiques et des parcours</b>	Sites actifs, adoption par les professionnels, intégration dans le flux de travail, modifications des parcours de soins, utilisation dans la prise de décision, pratiques mises en œuvre
<b>Expérience de l'équipe et conditions de mise en œuvre</b>	Charge de travail, collaboration, formation, satisfaction, obstacles à la mise en œuvre, état de préparation, besoins en matière de soutien
<b>Efficacité et utilisation des ressources</b>	Utilisation des ressources, coûts évités ou optimisés, productivité, gains d'efficacité, logique valeur/ressources
<b>Équité, éthique et responsabilité</b>	Portée de l'équité, impact sur les sous-groupes, conformité éthique, contrôles de confidentialité, mesures de responsabilisation, mesures d'inclusion
<b>Impact organisationnel et systémique</b>	Coordination, intégration, réduction des écarts, réduction des doublons, performance globale, impact sur la population ou au niveau régional
<b>Transférabilité et durabilité</b>	Conditions de déploiement remplies, sites de reproduction, décisions d'adaptation, utilisation durable, financement, gouvernance, préparation à la mise à l'échelle

 [RETOUR AU PRIX](#)

## 9. Prix innovation – Nouvelle génération et talents de la relève

### Tableau des indicateurs clés de performance (KPI) requis

Les candidats doivent fournir un tableau des indicateurs clés de performance (KPI) qui relie le projet à une valeur mesurable. Les indicateurs peuvent être préliminaires, prévisionnels ou confirmés selon la catégorie, mais la logique de mesure doit être explicite.

### Champs attendus (si possible) du tableau des indicateurs clés de performance

CHAMP	DESCRIPTION
<b>Nom de l'indicateur</b>	Nom de l'indicateur en langage clair.
<b>Dimension de la valeur</b>	Résultat, expérience, accès, apprentissage, main-d'œuvre, efficacité, équité ou contribution au système.
<b>Référence</b>	Situation actuelle avant le lancement de l'initiative ou meilleur comparateur disponible.
<b>Objectif</b>	Niveau d'amélioration prévu ou atteint.
<b>Calendrier</b>	Période de mesure et fréquence des rapports.
<b>Population ou groupe</b>	Apprenants, utilisateurs, familles, professionnels, équipes, domaines de services, communautés ou organisations concernés.
<b>Source des données</b>	Enquête, données administratives, évaluation des apprenants, données RH, tableau de bord opérationnel, examen des dossiers ou données qualitatives.
<b>Responsable</b>	Personne, équipe, institution ou partenaire responsable de la collecte et de l'interprétation.
<b>Perspective d'équité</b>	Indique si les résultats sont segmentés par population concernée, zone géographique, groupe d'apprenants ou vulnérabilité.
<b>Utilisation des résultats</b>	Comment l'indicateur clé de performance (KPI) éclaire les décisions en matière d'apprentissage, d'adaptation, de diffusion ou de durabilité.

## Familles d'indicateurs clés de performance (KPI) recommandées

FAMILLE DE KPI	EXEMPLES D'INDICATEURS
<b>Résultats pour les individus</b>	Indicateurs cliniques, fonctionnels, psychosociaux, de qualité de vie, de bien-être, d'autonomie ou de sécurité, le cas échéant.
<b>Expérience et accès</b>	PREM, expérience de l'apprenant/de l'utilisateur, temps d'attente, continuité, fluidité du parcours, clarté de l'orientation et accès à l'aide.
<b>Expérience de l'équipe et conditions de travail</b>	Charge de travail, organisation du travail, collaboration interprofessionnelle, satisfaction, engagement et fidélisation.
<b>Modèle éducatif et transition vers la pratique</b>	Stage, mentorat, intégration, état de préparation, qualité de la supervision, confiance et mesures de transition vers la pratique.
<b>Développement des compétences</b>	Développement des compétences, compétences en matière de complexité, compétences en matière de collaboration, compétences numériques/en matière de données/en matière d'IA le cas échéant, et preuves de l'aptitude à la pratique.
<b>Attractivité et fidélisation</b>	Intérêt pour les parcours professionnels, pipeline de recrutement, intégration des nouveaux professionnels, sentiment d'appartenance, intention de rester ou fidélisation précoce.
<b>Efficacité et utilisation des ressources</b>	Utilisation des ressources humaines, matérielles ou financières ; coûts évités ; ressources optimisées ; productivité ; et logique valeur/ressources.
<b>Impact organisationnel et systémique</b>	Coordination, intégration, réduction des écarts ou des doublons, performance globale, impact sur la population ou au niveau régional, le cas échéant.
<b>Équité et inclusion</b>	Portée auprès des apprenants sous-représentés, des utilisateurs vulnérables, des milieux ruraux ou mal desservis, accessibilité et participation inclusive.
<b>Implication des patients et des familles</b>	Mesures et délais relatifs à l'implication des patients

 [RETOUR AU PRIX](#)

## 10. Prix innovation – Main-d'œuvre adaptative et transformation des compétences et des pratiques

### Tableau des indicateurs clés de performance (KPI) requis

Les candidats doivent inclure un tableau des indicateurs clés de performance (KPI) qui établit un lien entre la transformation de la main-d'œuvre, l'accès, l'expérience de l'équipe, l'utilisation des ressources, le changement de pratique et la valeur du système. Le tableau doit indiquer clairement ce qui est mesuré, sur quelle période, et comment les données étayeront les décisions relatives à la mise en œuvre, à l'appropriation, à la pérennité ou à la mise à l'échelle.

### Champs attendus (si possible) du tableau des indicateurs clés de performance

CHAMP	DESCRIPTION
<b>Catégorie d'indicateurs</b>	Accès, qualité, transformation de la main-d'œuvre, expérience de l'équipe, efficacité, fidélisation, équité, durabilité, etc.
<b>Indicateur</b>	Mesure spécifique utilisée pour évaluer la transformation de la main-d'œuvre, l'accès, la valeur ou les progrès de la mise en œuvre.
<b>Référence</b>	Situation antérieure, élément de comparaison, résultat actuel ou hypothèse de départ justifiée.
<b>Objectif</b>	Résultat que le projet vise à atteindre et délai prévu.
<b>Résultat actuel</b>	Le dernier résultat mesuré, si la mise en œuvre a déjà commencé.
<b>Période</b>	Période de mesure, cycle de rapport et calendrier prévu pour l'impact.
<b>Population ou contexte</b>	Profession, équipe, service, organisation, parcours de soins, région ou population d'utilisateurs ciblés.
<b>Source des données</b>	Système source, données RH, enquête, audit, registre, données administratives, système de planification ou méthode d'évaluation.
<b>Stratification en matière d'équité</b>	Sous-groupe pertinent, zone géographique, langue, profession, contexte, population défavorisée ou répartition de l'accès.
<b>Responsable</b>	Personne, équipe, organisation ou instance de gouvernance responsable de la mesure et du suivi.

## Familles d'indicateurs clés de performance (KPI) recommandées

FAMILLE D'INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	EXEMPLES D'INDICATEURS
<b>Problèmes liés aux effectifs et causes profondes</b>	Pression liée aux postes vacants, charge de travail, goulots d'étranglement, demande non satisfaite, contraintes liées aux rôles, lacunes dans les services, conclusions sur les causes profondes
<b>Compétences et transformation des rôles</b>	Compétences acquises, rôles redéfinis, changements de périmètre mis en œuvre, formation achevée, confiance, adoption des pratiques
<b>Accès et continuité</b>	Temps d'attente, délai de prise en charge, capacité de service, finalisation des orientations, continuité, clarté de l'orientation, transferts évitables
<b>Résultats et expérience</b>	Résultats cliniques, résultats fonctionnels, résultats psychosociaux, PROM, PREM, qualité de vie, bien-être, autonomie
<b>Implication du patient et de la famille</b>	Mesures de l'implication des patients et délais
<b>Expérience de l'équipe et conditions de travail</b>	Charge de travail, collaboration, satisfaction, engagement, fidélisation, inclusion, clarté des rôles, mesures des conditions de travail
<b>Charge administrative et efficacité</b>	Temps consacré à la documentation, tâches redondantes, réduction des tâches à faible valeur ajoutée, productivité, utilisation des ressources, optimisation des coûts, logique valeur/ressources
<b>Mise en œuvre et mobilisation</b>	Étapes franchies, équipes formées, adoption, réunions de gouvernance, risques atténués, mesures d'appropriation, mesures de préparation au changement
<b>Impact organisationnel et systémique</b>	Coordination, intégration, réduction des écarts, réduction des doublons, performance globale, impact sur la population ou au niveau régional
<b>Transférabilité et durabilité</b>	Sites adoptant le modèle, conditions de déploiement remplies, adaptations du modèle, utilisation durable, cycles d'apprentissage, continuité du financement ou de la gouvernance

 [RETOUR AU PRIX](#)

## 11. Prix innovation – Rayonnement international et transfert de valeur

### Tableau des indicateurs clés de performance (KPI) requis

Les candidats doivent inclure un tableau des indicateurs clés de performance (KPI) qui établit un lien entre la valeur créée au Québec et la valeur reproduite dans les contextes d'accueil. Le tableau doit indiquer clairement ce qui a déjà été démontré, où cela a été reproduit, comment les résultats sont comparés et comment les enseignements tirés favorisent le transfert, l'adaptation et la mise à l'échelle.

### Champs attendus (si possible) du tableau des indicateurs clés de performance

CHAMP	DESCRIPTION
<b>Famille d'indicateurs clés de performance</b>	Valeur québécoise, mise en œuvre dans le contexte d'accueil, reproductibilité, comparabilité, adaptation, gouvernance, apprentissage, mise à l'échelle, etc.
<b>Indicateur</b>	Mesure spécifique utilisée pour évaluer la valeur, le transfert, la mise en œuvre, l'impact ou la comparabilité.
<b>Référence ou comparateur québécois</b>	Référence, comparateur ou état antérieur à la mise en œuvre dans le contexte d'origine.
<b>Résultat au Québec</b>	Résultat obtenu au Québec, y compris la période et la population concernées, lorsque ces informations sont disponibles.
<b>Référence ou comparateur du contexte d'accueil</b>	La référence, le comparateur ou l'hypothèse justifiée dans le contexte d'accueil.
<b>Résultat dans le contexte d'accueil</b>	Le résultat obtenu en dehors du Québec, avec le pays, la province, le système, le site et la période, lorsque ces informations sont disponibles.
<b>Cible</b>	Le résultat visé pour le contexte d'accueil ou l'étape suivante de l'échelle.
<b>Période</b>	Période de mesure, cycle de rapport, durée de la mise en œuvre et calendrier prévu de l'impact.
<b>Population ou contexte</b>	Population cible, organisation, région, parcours de soins, système, pays, province ou site.
<b>Source des données</b>	Système source, tableau de bord, registre, audit, rapport d'évaluation, données administratives, enquête ou données publiées.
<b>Stratification en matière d'équité</b>	Sous-groupe pertinent, répartition géographique, linguistique, culturelle, socioéconomique, en matière d'accessibilité, de population ou de système.
<b>Responsable</b>	Personne, équipe, organisation ou instance de gouvernance responsable de la mesure et du suivi.

## Familles d'indicateurs clés de performance (KPI) recommandées

FAMILLE D'INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	EXEMPLES D'INDICATEURS
<b>Valeur VBHC du Québec</b>	Résultats cliniques, expérience des patients, efficacité, maturité, intégration, résultats durables, valeur économique
<b>Mise en œuvre hors du Québec</b>	Pays, provinces, systèmes, sites actifs, niveau de déploiement, durée, utilisateurs opérationnels, état d'avancement du déploiement complet
<b>Valeur reproduite dans le contexte d'accueil</b>	Résultats de l'hôte, gains d'accès, améliorations de l'expérience, gains d'efficacité, performance durable, analyse des écarts
<b>Comparabilité et rigueur</b>	Indicateurs communs, comparaisons ajustées, exhaustivité des données, méthodes transparentes, harmonisation des références, qualité de l'évaluation
<b>Modèle transférable</b>	Composantes invariables documentées, composantes adaptables définies, aptitude à la reproduction, couverture des critères de réussite, conditions de déploiement remplies
<b>Complexité inter systémique</b>	Différences réglementaires/culturelles/opérationnelles identifiées, mesures d'atténuation mises en œuvre, stabilité des performances dans différents contextes, taux de clôture du registre des risques
<b>Adaptation et appropriation</b>	Adaptations réalisées, composants invariants préservés, autonomie locale, adoption par les professionnels, acceptation par les utilisateurs, intégration dans la routine
<b>Implication des patients et des familles</b>	Mesures d'implication des patients et calendriers
<b>Gouvernance et partenariats</b>	Activités de cocréation, engagements des partenaires, réunions de gouvernance, décisions partagées, actions de coordination, résolution des escalades
<b>Données, technologie, IA et apprentissage</b>	Utilisation du tableau de bord, fréquence de suivi, qualité des données, amélioration des modèles, actions de boucle d'apprentissage, informations inter-juridictionnelles
<b>Impact sur le système hôte</b>	Accès, qualité des soins, efficacité, effets organisationnels, transformation des pratiques, impact au niveau de la population ou à l'échelle régionale
<b>Échelle et durabilité</b>	Utilisation durable, sites supplémentaires, viabilité économique, conditions de déploiement remplies, facteurs de réussite documentés, état de préparation à la diffusion
<b>Leadership et contribution mondiale</b>	Publications, guides, normes, influence sur les politiques, statut de référence, contribution aux meilleures pratiques, influence du Québec

 [RETOUR AU PRIX](#)

## 12. Prix innovation – Solutions internationales, mise en œuvre locale

### Tableau des indicateurs clés de performance (KPI) requis

Les candidats doivent inclure un tableau des indicateurs clés de performance (KPI) établissant un lien entre la valeur internationale avérée et la valeur locale attendue. Ce tableau doit indiquer clairement ce qui a déjà été démontré, ce qui est attendu au niveau local et comment les progrès seront mesurés.

### Champs attendus (si possible) du tableau des indicateurs clés de performance

CHAMP	DESCRIPTION
<b>Catégorie d'indicateurs</b>	Accès, résultats, expérience, efficacité, équité, adoption locale, partenariat, durabilité, etc.
<b>Indicateur</b>	Mesure spécifique utilisée pour évaluer la valeur internationale ou l'impact local attendu.
<b>Référence du contexte d'origine</b>	L'état antérieur ou le point de référence dans le contexte où la solution a déjà démontré sa valeur.
<b>Résultat dans le contexte d'origine</b>	Le résultat déjà obtenu à l'échelle internationale, y compris la période et la population concernées, lorsque ces informations sont disponibles.
<b>Référence ou hypothèse pour le Québec/le contexte local</b>	Référence locale actuelle, indicateur de substitution, estimation ou hypothèse justifiée pour le contexte d'accueil.
<b>Objectif</b>	Résultat que la mise en œuvre vise à atteindre au niveau local.
<b>Résultat actuel</b>	Dernier résultat mesuré si la mise en œuvre a déjà commencé.
<b>Période</b>	Période de mesure, cycle de rapport et calendrier prévu pour l'impact.
<b>Population ou contexte</b>	Population cible, région, organisation, parcours de soins ou cadre de prestation de services.
<b>Source des données</b>	Système source, enquête, registre, ensemble de données administratives, audit ou méthode d'évaluation.
<b>Stratification en matière d'équité</b>	Ventilation par sous-groupe pertinent, langue, zone géographique, situation socioéconomique, culture ou accessibilité.
<b>Responsable</b>	Personne, équipe, partenaire ou organisation responsable de la mesure et de la communication des résultats.
<b>Remarques et limites</b>	Limitations connues des données, mises en garde concernant l'interprétation ou dépendances.

## Familles de KPI recommandées

FAMILLE DE KPI	EXEMPLES D'INDICATEURS
<b>Valeur internationale</b>	Amélioration des résultats, amélioration de l'expérience, gain d'efficacité, coûts évités, taux d'adoption, reproductibilité entre les sites.
<b>Pertinence locale</b>	Besoin prioritaire pris en compte, lacune comblée, problème validé par les parties prenantes, complémentarité avec les services existants.
<b>Progrès de la mise en œuvre</b>	Étapes franchies, sites pilotes activés, utilisateurs formés, adoption du flux de travail, délai avant la première utilisation locale.
<b>Accès et continuité</b>	Temps d'attente, finalisation de l'orientation, délai avant le début de la prestation, transferts évités, continuité du suivi.
<b>Résultats et expérience</b>	Résultats cliniques, résultats fonctionnels, PROM, PREM, événements liés à la sécurité, confiance des utilisateurs, expérience des soignants.
<b>Implication des patients et des familles</b>	Mesures de l'implication des patients et délais.
<b>Efficacité et utilisation des ressources</b>	Temps du personnel, duplication évitée, durée du séjour, visites évitables, coût par résultat, productivité.
<b>Équité et accessibilité</b>	Langues disponibles, accès pour les groupes défavorisés, couverture géographique, réduction des obstacles, utilisation des services dans le respect des spécificités culturelles.
<b>Partenariat et ancrage local</b>	Participation des partenaires, présence aux instances de gouvernance, activités de co-conception, étapes franchies par les partenaires, engagements en matière de ressources locales.
<b>Adaptation et robustesse</b>	Décisions d'adaptation prises, éléments préservant la valeur maintenus, risques atténués, performances après la localisation.
<b>Données, technologie et IA</b>	Exhaustivité des données, interopérabilité, utilisation du tableau de bord, surveillance des modèles, contrôles de confidentialité, vérifications de l'IA responsable.
<b>Évolutivité et durabilité</b>	État de préparation au déploiement, sites d'expansion, continuité du financement, maturité du modèle opérationnel, capacité de formation.
<b>Transfert de connaissances</b>	Résultats d'apprentissage partagés, activités de diffusion, échanges réciproques, finalisation du guide de mise en œuvre.

 [RETOUR AU PRIX](#)



LE PRIX  
**HIPPOCRATE**

CATALYSEUR D'INNOVATION GÉNÉRATEUR DE VALEUR

